

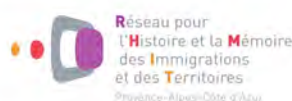
« Les dynamiques territoriales des actions histoire/mémoire de l'immigration »

Rapport national

Septembre 2014

Direction Réseau et Partenariats

Musée de l'histoire de l'immigration



NOTA BENE

Il est important de préciser ce que l'on entend par « action histoire/mémoire », notion mentionnée tout au long de ce rapport. Il s'agit des actions portées par une large variété d'acteurs (collectivités territoriales, associations, acteurs patrimoniaux...) accompagnés ou non par des chercheurs en sciences sociales et plus particulièrement par des historiens.

Il ne s'agit pas d'actions relevant stricto sensu de la recherche universitaire. Elles s'inscrivent très souvent et fortement dans un territoire et répondent souvent à des problématiques sociales, artistiques ou militantes.

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce rapport n'a été possible que grâce au plein investissement des pilotes qui ont œuvré à la conduite de la recherche/action dans les territoires.

Sud-Ouest : Rahmi ; Nord-Ouest : collectif Topik ; Nord-Est : réseau Reci ; Nord : Drjcs Nord-Pas de Calais et Picardie ; Sud-Est : Rhmit Paca / Adate ; Sud-Ouest : Ligue de l'enseignement Haute-Garonne ; Île-de-France : Réseau Mémoire Histoire Île-de-France / Trajectoires ; Europe : Relais Culture Europe.

Les rapports qu'ils ont réalisés, leurs recherches, leurs propositions et les échanges que nous avons eus ensemble ont nourri ce travail. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Les membres du comité de pilotage, par leurs remarques et les riches débats qu'ils ont animés, ont été des contributeurs essentiels de ce travail. Au sein de ce comité de pilotage, Yvan Gastaut et Catherine Wihtol de Wenden ont apporté un appui scientifique à la recherche-action.

Merci aux très nombreuses structures et personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire de cette recherche-action et à nos sollicitations.

Ce rapport n'aurait pas été possible sans le travail de Clémentine Parlier, chargée de projet, qui a notamment réalisé les outils numériques permettant de réaliser la base de données et la cartographie interactive.

Merci enfin pour leurs relectures attentives à Jean-Barthélemy Debost, responsable de la direction Réseau et Partenariats et à Luc Gruson, directeur général de l'établissement public du Palais de la Porte Dorée.

LA DIRECTION RÉSEAU ET PARTENARIATS

Ce rapport a été rédigé par Mikaël Petitjean, chargé de mission, sous la responsabilité de Jean-Barthélemy Debost, directeur Réseau et Partenariats.

La recherche-action, dont ce rapport est issu, a été conduite au sein du Musée de l'histoire de l'immigration par la direction Réseau et Partenariats sous la responsabilité d'Agnès Arquez-Roth jusqu'en septembre 2013, puis sous la responsabilité de Jean-Barthélemy Debost.

Au sein du Musée de l'histoire de l'immigration, la direction Réseau et Partenariats a pour mission de développer et d'animer sur l'ensemble du territoire un réseau de partenaires, constitué notamment d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions scientifiques et culturelles, d'entreprises et d'organisations syndicales poursuivant des objectifs similaires.

Jean-Barthélemy Debost, responsable

Mikaël Petitjean, chargé de mission,

Yasmina Dekiouk, assistante de direction

Pour citer cette recherche :

Mikaël Petitjean, *Les dynamiques territoriales des actions histoire/mémoire de l'immigration. Rapport national*, Musée de l'histoire de l'immigration, septembre 2014.

RESUME

Deux objectifs pour une recherche-action collaborative

Cette recherche-action est conduite par le Musée de l'histoire de l'immigration et 10 partenaires associatifs et institutionnels accompagnés par un comité de pilotage d'une cinquantaine de structures institutionnelles, de collectivités et d'associations.

Elle dresse un état des lieux du champ culturel « histoire et mémoire de l'immigration » (actions et acteurs) et évalue l'impact des mutations institutionnelles (2009) sur les dynamiques en cours depuis la précédente étude réalisée en 2006.

La constitution d'un corpus et d'une cartographie interactive des actions en 2010-2014

A partir de 268 réponses à un questionnaire relatif à des projets histoire/mémoire de l'immigration, de l'observation de plusieurs centaines d'autres actions et projets en cours, des connaissances et de l'expérience du Musée et des partenaires, 8 rapports régionaux, un rapport européen (éléments permettant d'élaborer des perspectives au niveau de l'Union européenne) et un rapport national ont été produits courant 2014.

Des dynamiques territoriales histoire/mémoire de l'immigration en fragilisation

Si la plupart des territoires très actifs repérés en 2006 préservent leur dynamiques (Rhône-Alpes, Paca, Île-de-France, Aquitaine...), des fragilisations s'observent comme la diminution de l'activité en Nord-Pas-de-Calais ou l'absence d'actions sur une trentaine de départements (plus 10 par rapport à 2006). Les régions les moins actives en 2006 le demeurent (Limousin, Corse, Auvergne), mais des projets y ont été repérés.

Des acteurs et réseaux d'acteurs en mouvement

Si le monde associatif reste l'acteur majeur de ce secteur avec près des deux tiers des retours du questionnaire, les collectivités territoriales sont de plus en plus présentes (plus 10 % par rapport à 2006). Les villes petites et moyennes prennent une part non négligeable dans cette dynamique. Entre 2010 et 2014, 3 nouveaux réseaux régionaux sont apparus (Île-de-France, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées). Soit un total de 7 réseaux qui amorcent des collaborations interrégionales, mais pâtissent de financements ponctuels et de la logique d'appels à projet favorisant la production de contenus mais peu adaptés à leur objectif de mutualisation des ressources.

Une typologie des actions

La recherche-action confirme la diversité des entrées pour aborder l'histoire de l'immigration (colonisation, mémoire collective/individuelle, mémoire du travail, mémoire d'un lieu, relations interculturelles...). Les collectivités territoriales semblent privilégier les entrées patrimoine, lutte contre les discriminations, médiation culturelle ou politique de la Ville.

L'échelle communale ou intercommunale est le plus souvent retenue.

Le repérage de plus de 200 présentations d'expositions itinérantes entre 2010 et 2014 est un élément nouveau. Cette approche « clé en mains » est une réponse aux besoins locaux de projets peu coûteux, mais ne s'accompagne pas nécessairement de projets complémentaires mobilisant les acteurs locaux et/ou les populations.

Une efficience des politiques publiques depuis 2009 à interroger

Le portage incertain de la thématique histoire/mémoire de l'immigration par les institutions publiques nuit à l'impact des actions au niveau national. La distinction entre les acteurs et les

financements de la politique de la Ville et de la politique d'intégration en 2009 a clos une séquence favorable (ouverture de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, programme de recherches régionales de l'Acisé, création de réseaux régionaux). S'ouvre alors une nouvelle séquence au cours de laquelle, si les administrations centrales, les services déconcentrés et les opérateurs de l'État continuent d'intervenir sur le champ de l'histoire et de la mémoire de l'immigration, c'est parfois à un autre titre, sans véritable concertation ni communication. Le manque de coordination entre les ministères de l'Intérieur, de la Culture et de la Communication, les opérateurs comme l'Acisé ou le Musée de l'histoire de l'immigration, n'a sans doute pas permis de renforcer et de développer les dynamiques en place. De la même façon, à l'échelle nationale, l'absence d'un outil commun n'a pas permis de mutualiser les productions et les connaissances développées dans les projets entre 2009 et 2014.

L'action des Drac/Drjscs et la mobilisation significative des collectivités territoriales

On observe une très grande diversité du positionnement des Drac et des DRJSCS sur le champ histoire/mémoire de l'immigration, en lien ou non avec la mobilisation associative de leur région sur le sujet. Elles peuvent être des leviers d'action (Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes...), mais leurs propositions ne sont pas toujours comprises par les acteurs associatifs (ex : Pripri 2010-2012 en régions Corse et Limousin), faute de moyens et/ou de compétences des acteurs associatifs.

Inversement, elles n'accompagnent pas toujours les dynamiques des acteurs locaux.

Les collectivités territoriales s'appuient sur l'action des services déconcentrés, ou les suppléent pour soutenir ou conduire des projets. Cependant, la mutualisation des connaissances et des expériences entre elles et les services déconcentrés de l'État demeure un point faible.

Le second volet de la recherche-action

L'ensemble de ces études réalisées, la recherche-action amorce sa deuxième phase avec l'élaboration de pistes de travail pour développer les dynamiques histoire/mémoire de l'immigration. Un premier temps de travail collaboratif a permis de dégager 8 pistes de travail. Elles seront mises en partage lors des Assises nationales des partenaires du Réseau, qui seront consacrées à la thématique « Histoire de l'immigration et logiques territoriales » (8 octobre 2014). Par la suite, il s'agira d'affiner les pistes de travail et d'étudier leur portage auprès des acteurs grâce à des groupes de travail thématiques qui se réuniront dans le courant de l'année 2015.

INTRODUCTION

En 2012, près de cinq ans après son ouverture, le Musée de l'histoire de l'immigration et un ensemble de partenaires réunis dans un groupe de travail¹ ont partagé le constat d'un manque de visibilité à l'échelle nationale des actions valorisant l'histoire et la mémoire de l'immigration conduites dans les territoires et d'une fragilisation des porteurs de ces projets.

Les évolutions institutionnelles depuis 2006 (la disparition du Fonds d'aide et de soutien à l'intégration et la lutte contre les discriminations, la création puis la réorientation de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, la révision générale des politiques publiques) ont eu des conséquences importantes sur les acteurs.

Le panorama national des acteurs du champ histoire/mémoire de l'immigration dressé en 2007 pour l'ouverture du Musée de l'histoire de l'immigration² nécessitait donc d'être actualisé, même si d'autres travaux ont apporté les premiers éléments pour une meilleure connaissance de ce champ en 2013-2014³.

Au-delà des actions, le Musée et ses partenaires ont souhaité en explorer les dynamiques territoriales. La compréhension des mécanismes et des jeux d'acteurs apparaît en effet aujourd'hui comme un enjeu majeur pour le développement de ce champ culturel.

Attaché à l'articulation entre « un lieu et un réseau », le Musée a porté avec plusieurs partenaires ce projet d'une recherche-action. Au-delà d'un état des lieux au delà du repérage des dynamiques connues (quelles régions sont les plus actives, existence ou non d'associations dédiées à l'animation d'un réseau d'acteurs régionaux), cette recherche-action poursuit plusieurs objectifs :

- mieux identifier les “réseaux” d'acteurs territoriaux histoire/mémoire. Où les réseaux territoriaux histoire/mémoire apparaissent-ils ? Sur quelles thématiques ? Quelles plus-values en matière de visibilité des actions, de mutualisation des outils et des ressources ?
- identifier les facteurs facilitant ou limitant le développement de dynamiques territoriales. Qui légitime la thématique histoire/mémoire de l'immigration (associations, services déconcentrés de l'État, institutions patrimoniales et culturelles, universités, collectivités territoriales) ? Quels sont les effets d'entraînement des appels à projets nationaux (Acsé, Daic/DAAEN) ? Quelle visibilité par rapport à la politique de la Ville ?

¹ Le Groupe de travail “Réseau” réunit depuis 2006 des acteurs du champ histoire/mémoire de l'immigration au Musée de l'histoire de l'immigration afin d'échanger sur les initiatives conduites et dans le but de coconstruire des projets. Trois réunions sont organisées par an.

² C. Andrieu, *Première analyse de la base de données des projets et acteurs repérés par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration*, Opale, janvier 2006 ; *Le Réseau de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration : attentes et propositions des acteurs locaux*, rapport de synthèse, Institut des Études Politiques de Paris, 2008 ; M. Wieworka, (dir.), « La Cité nationale de l'histoire de l'immigration, quels publics ? », *Hommes & Migrations*, hors-série, 2007.

³ Consulter notamment : “Rapport de la direction générale du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication à l'intention du Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme”, mars 2014 ; P. Blanchard, “*Histoires, patrimoine et mémoires dans les territoires de la politique de la Ville*”, rapport au ministre délégué à la Ville, octobre 2013 ; C. Lamarre, M. Maffessoli, “*Refondation de la politique d'intégration*”, rapport au Premier ministre, groupe de travail « Connaissance-reconnaissance », octobre 2013.

- étudier le portage de l'histoire et de la mémoire de l'immigration au sein des institutions européennes afin de déterminer d'éventuelles pistes de travail et de financement.

Le Musée de l'histoire de l'immigration et les partenaires du Réseau ont souhaité travailler de façon collaborative pour porter collectivement ce travail. Ainsi 8 pilotes se sont mobilisés pour mener la recherche-action à l'échelle d'inter-régions couvrant l'ensemble du territoire métropolitain.

Cette recherche-action a été réalisée à partir de l'envoi d'un questionnaire diffusé auprès des acteurs publics et privés. Elle a également mobilisé l'expérience des pilotes. Inscrits dans les territoires, acteurs eux-mêmes, ces pilotes ont apporté leurs connaissances à leur analyse. Ils ont ainsi largement enrichi les retours au questionnaire (267 retours). Enfin, des comités de pilotage nationaux et des rencontres plus ciblées ont permis d'affiner les observations et les réflexions⁴.

Le rapport national dresse, à partir des séances de travail collectives, des rapports régionaux et de recherches spécifiques, un panorama des dynamiques territoriales histoire/mémoire de l'immigration en France métropolitaine et questionne les politiques publiques sur ce sujet.

La réalisation de ces rapports régionaux, national et européen constitue la première étape de la recherche-action. La seconde étape consiste à définir des moyens d'action à partir des éléments prégnants mis au jour lors de la première étape. Ces pistes de travail auront pour objectif de développer la conduite de projets histoire/mémoire de l'immigration et d'en améliorer la visibilité aux niveaux micro-locaux, locaux, régionaux, national.

Le changement de gouvernement en 2012 a ouvert une nouvelle séquence politique au sein de laquelle l'intégration des populations immigrées et la reconnaissance de leurs apports économiques, sociaux et culturels sont considérées comme des enjeux sociaux majeurs. La réforme en cours de la politique d'intégration et de la politique de la Ville en témoigne.

Le 11 février 2014, une feuille de route pour la politique d'intégration, validée lors d'un comité interministériel⁵, rappelle le principe dialectique de l'intégration des populations immigrées : dialogue entre l'immigré et la société d'accueil, entre le modèle républicain de la citoyenneté et la diversité de chacun. Elle rappelle que reconnaître les héritages et les atouts de l'immigration, « c'est combattre efficacement et en profondeur les préjugés qui sont à l'origine des discriminations les plus profondes ».

La recherche/action menée par le Musée de l'histoire de l'immigration et ses partenaires réaffirme dans ce contexte nouveau l'importance du travail conduit par les associations, les collectivités territoriales, les chercheurs et les autres membres de la société civile, travail fondamental pour valoriser l'histoire et les mémoires de l'immigration. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration a justement été conçue pour que l'établissement s'articule avec un réseau de partenaires œuvrant sur l'ensemble du territoire national pour réaliser des actions coproduites, enrichir l'offre de l'établissement, diffuser les ressources et ainsi faire changer les regards sur l'immigration.

⁴ Se reporter à l'annexe 2. Méthodologie de la recherche-action.

⁵ « Politique d'égalité républicaine et d'intégration. Feuille de route du gouvernement », février 2014.

I. LES ACTEURS ET LES ACTIONS

Les rapports régionaux de la recherche/action se sont attachés à observer et à analyser les types d'acteurs et de projets des territoires étudiés. Il s'agit ici de proposer une lecture plus globale, à l'échelle nationale.

1.1 GENERALITES

La recherche-action permet de réaliser une cartographie des actions histoire/mémoire de l'immigration entre 2010 et 2014. Sans être exhaustifs, les 268 retours du questionnaire diffusés en régions permettent d'observer la répartition des acteurs et les contenus des projets.

Sans grande surprise, les grands axes mis en lumière par l'étude d'Opale en 2006-2007 demeurent inchangés : très fort tropisme francilien, concentration d'acteurs en Paca, Rhône-Alpes et Aquitaine et Midi-Pyrénées, très peu d'acteurs et de projets dans certaines régions (Auvergne, Limousin, Corse).

En revanche, des évolutions apparaissent : la région Nord-Pas de Calais, autrefois fortement mobilisée sur le sujet, semble davantage en retrait. Par ailleurs, il faut préciser qu'une trentaine de territoires départementaux n'ont pas retourné le questionnaire. En 2006, 20 départements ne présentaient aucun retour.

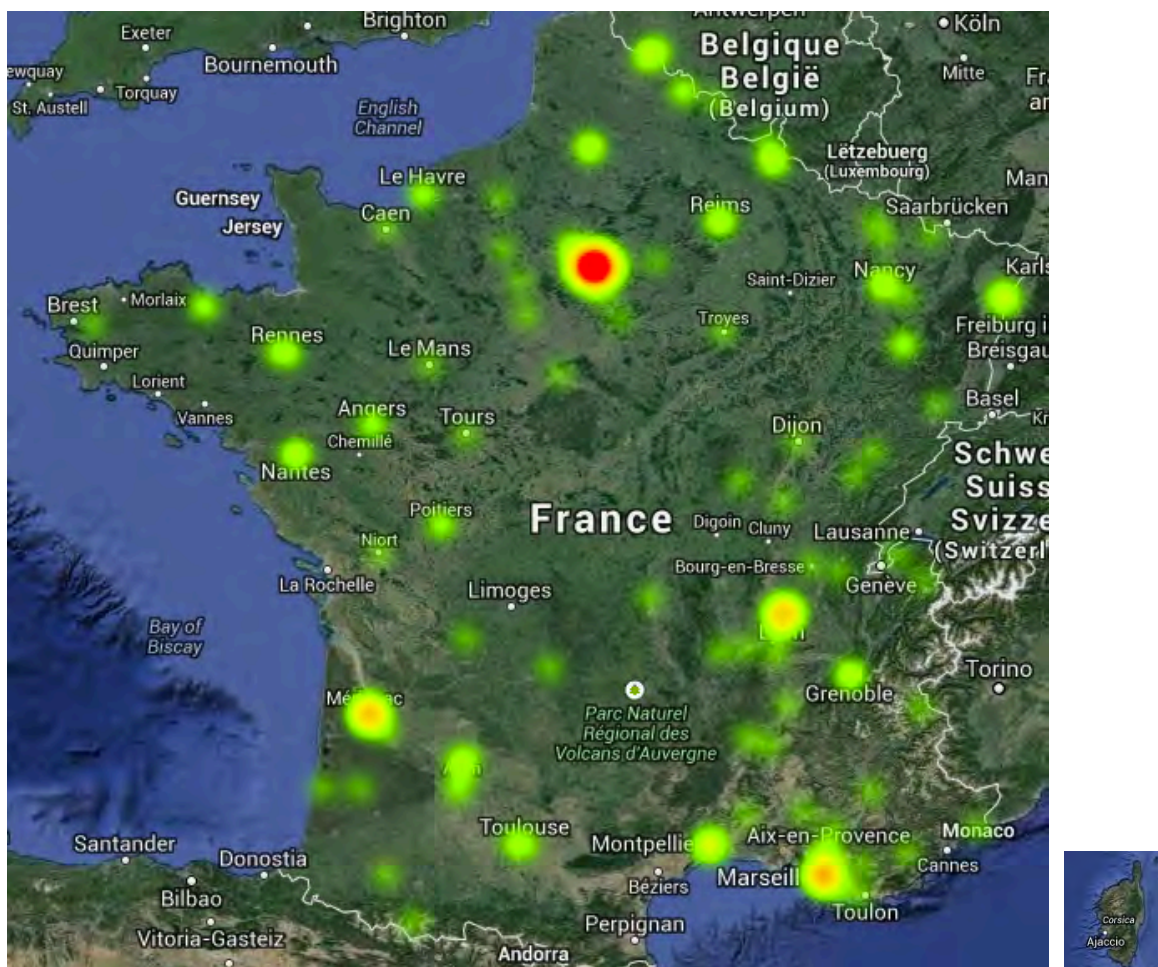


Figure 1. Carte de densité des structures ayant répondu au questionnaire.

© 2014 Google-Données cartographiques © 2014 Basarsoft, GeoBasis-DE/BKG (©2009).

Si on note une concentration des acteurs dans les grandes agglomérations urbaines, une trentaine d'acteurs de petites et moyennes communes (moins de 25 000 habitants) ont cependant répondu au questionnaire. Entre autres : *“Enfants migrants et acteurs de l'accueil dans les monts d'Ardèche de 1936 à nos jours”* projet de recherche sur les bûcherons italiens de la vallée du Perche en Haute-Normandie, documentaire sur *“Les Invisibles des champs de vigne du pays foyen”*, etc.

La nature des porteurs de projets est essentiellement associative, mais les retours des collectivités territoriales (services d'archives et autres services) sont plus importants qu'en 2006 (14% en 2006, 23% en 2014).

Comme en 2006, ce panorama des acteurs montre l'éclatement du portage de cette question, avec une très grande diversité de structures et peu d'acteurs réguliers, la plupart n'ayant conduit qu'un projet histoire/mémoire de l'immigration depuis 2010.

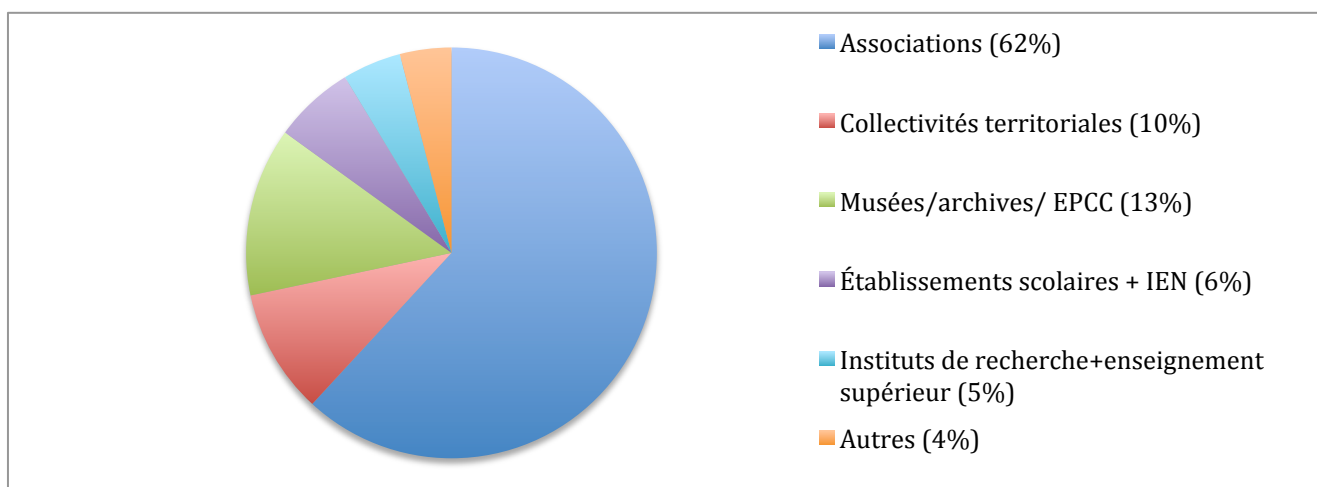


Figure 2. Nature des porteurs de projet, élaborée à partir des retours du questionnaire.

Concernant « l'assiette » des actions, la commune ou l'intercommunalité représente la plus grande partie des projets collectés (43%) (cf. figure 3).

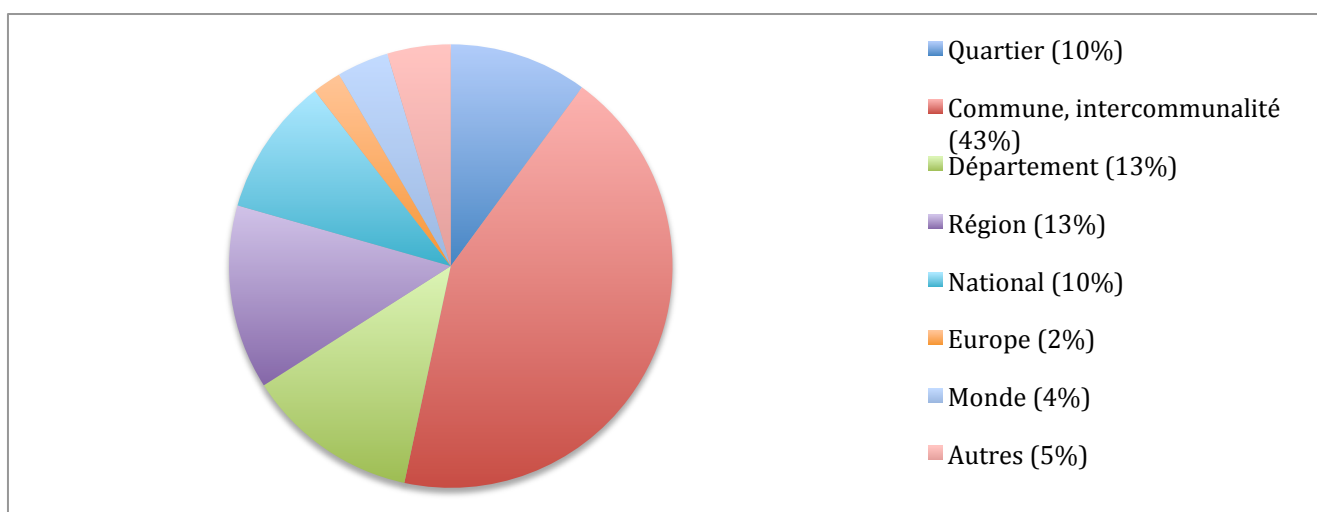


Figure 3. Assiette territoriale des projets, élaborée à partir des retours du questionnaire.

Les retours du questionnaire pointent, comme l'étude d'Opale en 2006, l'éclatement de la thématique histoire/mémoire de l'immigration, avec des entrées thématiques très diverses, comme l'indique la figure ci-dessous (seule l'entrée la plus évidente ayant ici été retenue).

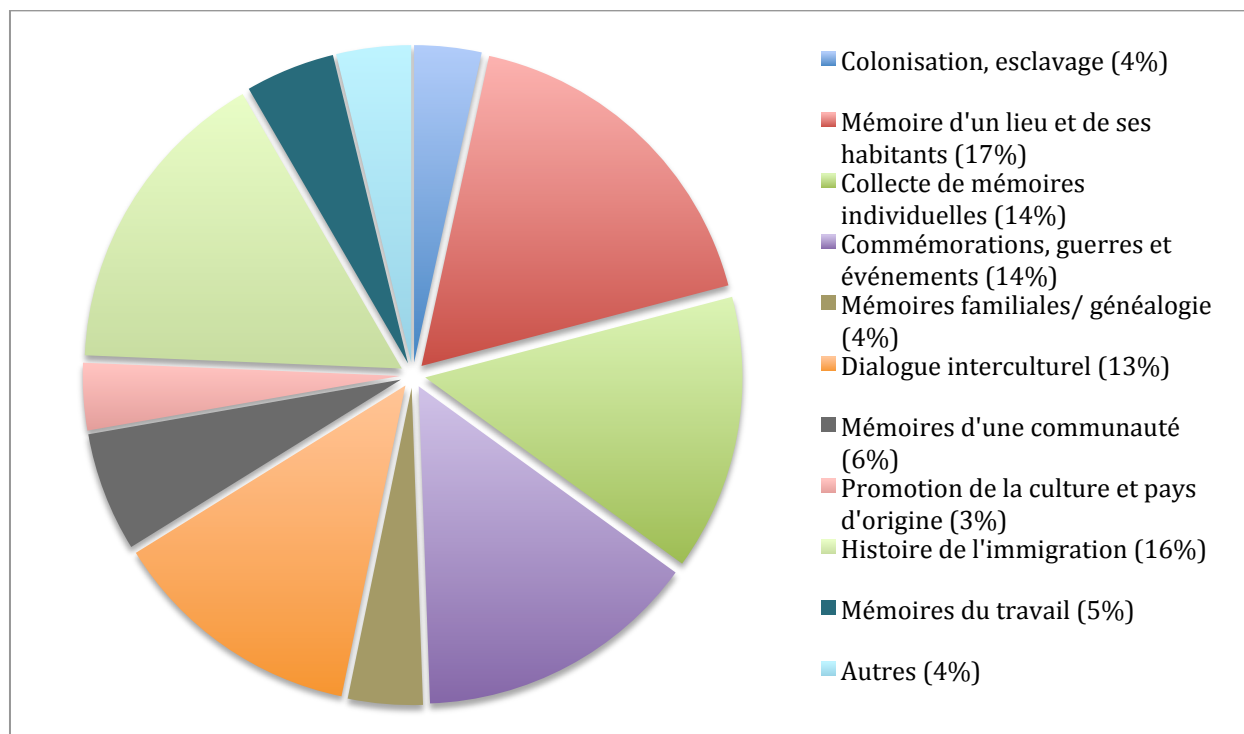


Figure 4. Répartition des différentes entrées thématiques, élaborée à partir des retours du questionnaire.

1.2 LES ACTIONS PRIVILEGIEES DES RESEAUX D'ACTEURS : ETRE VISIBLE ET MOBILISER

Aux côtés des porteurs d'actions à dimension locale, des projets plus ambitieux à l'échelle départementale ou régionale sont portés par des structures de type réseau ou jouant, le temps d'un événement, le rôle de fédérateur. Deux types d'actions sont en la matière récurrents : l'organisation d'un événement-phare impliquant les acteurs des territoires concernés de façon régulière et l'animation d'une plate-forme numérique de type « répertoire d'acteurs et d'initiatives ».

A. Des événements phares périodiques

Cinq structures portent des événements phares régionaux autour de la thématique de l'histoire et de la mémoire de l'immigration :

- le réseau Traces (Rhône-Alpes), avec le festival Traces-Forum régional des mémoires d'immigrés ;
- le Rhmit (Paca), avec la Biennale du Réseau ;
- le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France, avec le Printemps de la mémoire ;
- Strasbourg-Méditerranée (Alsace), avec la biennale Strasbourg-Méditerranée ;

- Le Réseau des Acteurs de la mémoire en Midi-Pyrénées, avec le festival Origines contrôlées.

Traces et Strasbourg-Méditerranée ont opté pour des éditions thématiques de leur événement après plusieurs éditions non thématiques. Le format pluridisciplinaire et la diversité des participants de ces événements conduisent au choix de thématiques transversales (exils, métissages, héritage, accueil), qui facilitent la mobilisation des acteurs partenaires.

Le Rhmit et le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France n'ont pas retenu de thématique particulière pour les deux premières éditions de leur biennale : Territoires d'immigrations en 2011 et 2013 pour le Rhmit, le Printemps de la mémoire pour le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France en 2011 et 2013.

Précédant la création du réseau des acteurs pyrénéens, le festival Origines contrôlées, organisé par l'association Taktikollectif, a contribué à l'émergence du Réseau midi-pyrénéen et accompagne la dynamique actuelle. Annuel et en lien avec les acteurs toulousains de l'histoire et de la mémoire, ce festival croise expressions artistiques et réflexions autour de l'histoire et de la mémoire de l'immigration, des discriminations et de l'égalité des droits sans thématique particulière.

Ces 5 événements abordent la thématique de l'histoire de l'immigration de façon transversale, pluridisciplinaire, avec un réseau et un ancrage régionaux plus ou moins étendu. Ainsi Strasbourg-Méditerranée conserve un ancrage strasbourgeois fort. Le RHMIT a développé son action sur l'ensemble des départements de la région Paca lors de la biennale 2013, résultat d'un travail de rencontres territoriales menées en amont. L'un des enjeux de la reprise de Traces est de réussir à couvrir l'ensemble des départements de la région Rhône-Alpes, comme lors de la dernière édition. La biennale du réseau francilien s'est concentrée pour sa part sur 4 départements franciliens sur 8 (Paris, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis).

Pour ce qui est de la fréquentation de ces événements, les chiffres donnés par les porteurs de projet sont de l'ordre de la dizaine de milliers de visiteurs par biennale (Traces 2005, Strasbourg Med 2013). La biennale portée par le RHMIT en 2013 a réuni 111 manifestations dans 31 villes (pas de chiffres de fréquentation). Le festival Origines contrôlées connaît une fréquentation plus modeste en raison d'un format plus bref.

B. Des plates-formes numériques d'information et de valorisation

En 2014, ce type d'action régionale est conduit principalement par le RHMIT en Paca, par Mémoires plurielles en région Centre, et dans une moindre mesure par le Rahmi en Aquitaine. Le réseau émergent en Champagne-Ardenne se constitue notamment autour d'une plate-forme numérique.

Le RHMIT comme Mémoires plurielles se réclament volontiers de l'exemple du site animé par le Centre communal d'action sociale de Besançon, Migrations Besançon⁶. Véritable répertoire de projets collaboratifs, ce site pionnier vise à « rassembler et construire un ensemble de connaissances, témoigner des parcours individuels et les ancrer dans l'histoire collective, restituer la complexité des faits loin des fantasmes et des idées reçues, apporter une profondeur historique à la compréhension du présent ». Mis en ligne en décembre 2007, il propose en 2012 près de 550 contributions (témoignages, articles, conférences et archives) et 1 000 articles.

Le site du RHMIT⁷ propose un agenda des manifestations et des liens vers des structures ressources. Il propose également des ressources spécifiques produites par des partenaires, ainsi

⁶ www.migrations-besancon.fr,

⁷ <http://www.rhmit-paca.fr/>

qu'une cartographie dynamique des membres du réseau. En 2013, année de la biennale du RHMIT, le site a reçu 1029 visiteurs uniques/mois.

Le réseau Champagne-Ardenne a posé dès sa préfiguration la création d'une plate-forme numérique comme une priorité, afin de proposer des ressources et l'actualité des partenaires. Un site est en ligne et alimenté régulièrement⁸.

Le Rahmi a souhaité s'appuyer lors de la création de son site sur le répertoire de projets proposé par le Musée de l'histoire de l'immigration entre 2007 et 2009. Une page « Répertoire des actions » est ainsi proposée sur son site Internet, renvoyant vers le répertoire de projets du Musée et valorisant une douzaine d'actions emblématiques⁹. La non-actualisation du répertoire de projets du Musée a fragilisé cette subsidiarité.

Le réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France communique également sur les actualités de ses membres. Cette communication ne prend pas la forme, courant 2014, d'un répertoire d'actions ou de projets permettant une recherche par mot clé ou par localisation¹⁰. Un nouveau site internet est en cours d'élaboration en 2014 et comportera un répertoire.

Le Réseau des acteurs de la mémoire en Midi-Pyrénées a ouvert un site internet¹¹ pour présenter son objet, ses missions, ses membres et ses actualités, mais ce site est en construction.

L'animation de plates-formes numériques valorisant les actions conduites dans les régions ne semble pas connaître un développement à la hauteur des demandes régulièrement répétées des acteurs du champ histoire/mémoire de l'immigration.

13 PAR-DELA L'HISTOIRE ET LA MEMOIRE DE L'IMMIGRATION

Le paysage des actions histoire mémoire est également riche d'initiatives aux marges de la thématique.

A. Diversité culturelle

Plusieurs festivals culturels¹² s'attachent à promouvoir la diversité et le dialogue interculturel. Ce faisant, ils abordent ponctuellement ou régulièrement des thématiques proches de l'histoire et de la mémoire de l'immigration.

L'association Trait d'union-France Maghreb organise ainsi le festival Cultures du Maghreb à Caen, dont la première édition s'est tenue en 1993, la 10^e édition en 2011. Une prochaine édition est envisagée en 2015.

L'association Uni'sons organise à Montpellier depuis 2006 le festival annuel Arabesques dédié à la culture et aux arts du monde arabe. Il aborde régulièrement la thématique de l'immigration et de son histoire avec des expositions, des conférences, des projections, des spectacles de théâtre, des projets pédagogiques, etc. Si les missions d'Uni'sons ne conduisent pas cette association à porter une dynamique « régionale », son travail l'amène à travailler avec le tissu associatif et institutionnel montpelliérain et aussi avec des institutions ou associations d'autres régions (Institut du monde arabe, Musée de l'histoire de l'immigration, Tactikollectif, Djamel Comedy Club, etc.).

⁸ www.rmhi-champagneardenne.fr

⁹ http://www.rahmi.fr/prog/p_repertoire.php?destina=repertoire

¹⁰ <http://www.memoires-histoires.org>

¹¹ <http://memoiresmp.wordpress.com>

¹² Cf. Annexe 5 exemples de festivals autour de la diversité culturelle.

L'association Tissé Métisse organise le festival Tissé Métisse à Nantes depuis 1983. Il réunit une soixantaine de structures. La question de l'histoire de l'immigration y est périphérique, le festival étant centré sur le dialogue interculturel et la lutte contre les discriminations. L'association s'appuie sur un important réseau d'acteurs et elle œuvre pour devenir un pôle régional de mutualisation et d'initiatives de la diversité culturelle, en lien avec d'autres acteurs comme Cité Métisse à Cholet et Angers Mix'Cit . Entre 2007 et 2014, 33 associations de l'ensemble de la r gion ont particip  au festival Tiss  M tisse, 16 centres socioculturels et maisons de quartier, 10 structures du monde du travail, 13 structures institutionnelles.

Le festival Convergences culturelles est organis    Rennes par l'union des associations immigr es de Rennes depuis les ann es 1980, apr s plusieurs changements de nom. Ce festival se veut le lieu de rencontre entre les Rennais « d'ici et d'ailleurs », avec une certaine tension entre valorisation des cultures d'origine et dialogue interculturel dans une perspective plus large de lutte contre les discriminations.

D'autres exemples de festivals consacr s   la diversit  culturelle et qui s'accompagnent d'actions culturelles pourraient  tre cit s : Musiques m tisses   Angoul me, Fiesta des Suds   Marseille, Nuits des Suds   Vence, festival Les Suds   Arles, T civerdi   Niort...

Ces manifestations grand public t moignent des croisements et cohabitations entre la promotion de la diversit  culturelle, des musiques actuelles m tiss es, des cultures urbaines et celle de l'histoire et de la m moire de l'immigration¹³.

B. Histoire ouvri re et des territoires

Les 7 r seaux r gionaux structur s revendiquent tous un travail m morial, mais ils ne recouvrent pas exactement les m mes champs.

2 r seaux concentrent leur action sur la valorisation des m moires immigr es : le r seau Traces-Forum des m moires d'immigr s (Rh ne-Alpes) et le r seau M moires plurielles (Centre). 2 r seaux se consacrent   la mise au jour de l'histoire et de la m moire de l'immigration : le Rahmi et le RMH Champagne-Ardenne.

3 r seaux d veloppent une action autour de l'histoire et des m moires de l'immigration mais de fa on non exclusive. Ils s'int ressent aux territoires (RHMIT, r seau des acteurs de la m moire Midi-Pyr n es) ou aux quartiers, et au monde du travail (r seau M moires et Histoires en  le-de-France).

Ces distinctions ne suivent pas n cessairement l' volution des priorit s institutionnelles : le plus ancien de ces r seaux et le plus r cent partagent le m me champ d'action centr  sur l'histoire de l'immigration (le Rahmi et le RMH Champagne-Ardenne). Le p rim tre des r seaux r gionaux r sulte davantage des enjeux territoriaux diff rents, des sensibilit s de chacun et des opportunit s.

N anmoins, l'appr hension des m moires urbaines et/ou ouvri res et celle de l'immigration demeure   perfectionner dans la perspective d'un syst me m morial  quilibr , o  la compl mentarit  prime sur la concurrence. Cela est rendu d'autant plus n cessaire par le contexte budg taire complexe qui se dessine pour les ann es   venir.

¹³ A. Morillon, A. Etiemble, *Dynamiques territoriales, histoire et m moire de l'immigration dans les r gions Nord-Ouest*, Topik, Mus e de l'histoire de l'immigration, 2014, p.41.

C. Lutte contre les discriminations

Le champ de l'histoire et de la mémoire de l'immigration est étroitement imbriqué avec le champ de la lutte contre les discriminations, dans la mesure où les valoriser concourt à lutter contre les stéréotypes et les préjugés touchant les populations immigrées. Les acteurs dans les territoires se trouvent en prise avec ce champ d'activités, tout comme avec les acteurs publics œuvrant sur ce sujet, notamment les collectivités (cf. 3.3. Lutte contre les discriminations et médiation culturelle).

1.4 LES EXPOSITIONS ITINERANTES : UNE FORTE DEMANDE, UNE OFFRE A INTERROGER

Les retours du questionnaire ont fait émerger des expositions itinérantes sur le sujet histoire/mémoire de l'immigration. Une recherche complémentaire sur Internet¹⁴ et la sollicitation de plusieurs structures ont permis de repérer 34 expositions itinérantes sur le sujet et 228 présentations d'expositions depuis 2002, dont 182 entre 2009 et 2010. Bien que non exhaustif, ce travail révèle l'existence d'une offre et d'une demande conséquentes sur cette thématique.

Deux structures émergent au niveau national avec des expositions panneaux très demandées :

- L'association Histoire vietnamienne, dirigée par Pierre Daum, journaliste. Cette association propose l'exposition *Immigrés de force*, qui présente l'histoire des travailleurs indochinois durant la Seconde Guerre mondiale¹⁵. 27 présentations ont été repérées. Elles sont toutes accompagnées d'une conférence de Pierre Daum.

- L'association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine (Achac). Fondée en 1989, cette association pionnière codirigée par Pascal Blanchard, historien, travaille sur les représentations, les discours et les imaginaires coloniaux et post coloniaux. Elle propose plusieurs expositions itinérantes¹⁶. 27 présentations ont été repérées depuis 2009, pour 14 expositions différentes, mais le nombre de présentations est probablement plus important. Elles s'accompagnent généralement d'une table ronde associant un membre de l'Achac et des témoins/intervenants ou experts.

Certains acteurs, notamment associatifs, dénoncent le danger d'un « entreprenariat de la mémoire » indépendant des réalités sociales du territoire et des acteurs locaux.

D'autres structures associatives ont fait circuler des expositions sur lesquelles nous ne disposons pas de bilan précis comme la Ligue de l'enseignement (*Toute la France*), le Comité national des régies de quartier (*Histoire de l'immigration en France*), l'association Médecins du monde (*Exil, Exit ?*) présentée à 7 reprises.

Des institutions patrimoniales ont également réalisé des expositions itinérantes. L'exemple de l'exposition *Marie Curie* conçue par le musée Curie est révélateur du potentiel de circulation des expositions. Cette dernière circule en plusieurs lieux, en France mais aussi à l'international (présentation dans 21 Instituts français). Les archives départementales du Doubs et des Alpes-

¹⁴ La méthodologie a consisté à rechercher des expositions itinérantes sur Google à partir des mots « exposition », « histoire », « immigration », « itinérance », puis à s'adresser aux structures repérées pour disposer d'éléments plus précis.

¹⁵ URL (consulté le 14 avril 2014) : <http://www.immigresdeforce.com>

¹⁶ URL (consulté le 14 avril 2014) : <http://www.achac.com/?P=1>

Maritimes ont également proposé des expositions aux établissements de l'enseignement secondaire : 42 présentations entre 2009 et 2014 pour l'exposition *Histoire de l'immigration dans les Alpes-Maritimes*, 29 présentations pour *Histoire de l'immigration dans le Doubs* entre 2006 et 2014.

Les collectivités territoriales sont particulièrement intéressées par ces expositions itinérantes, faciles à présenter et au faible coût (cf. figure 6. Lieux d'accueil des expositions itinérantes).

La demande d'expositions itinérantes est forte et dépasse largement le cadre scolaire. Ce constat fait écho aux nombreuses demandes faites en ce sens au Musée de l'histoire de l'immigration.

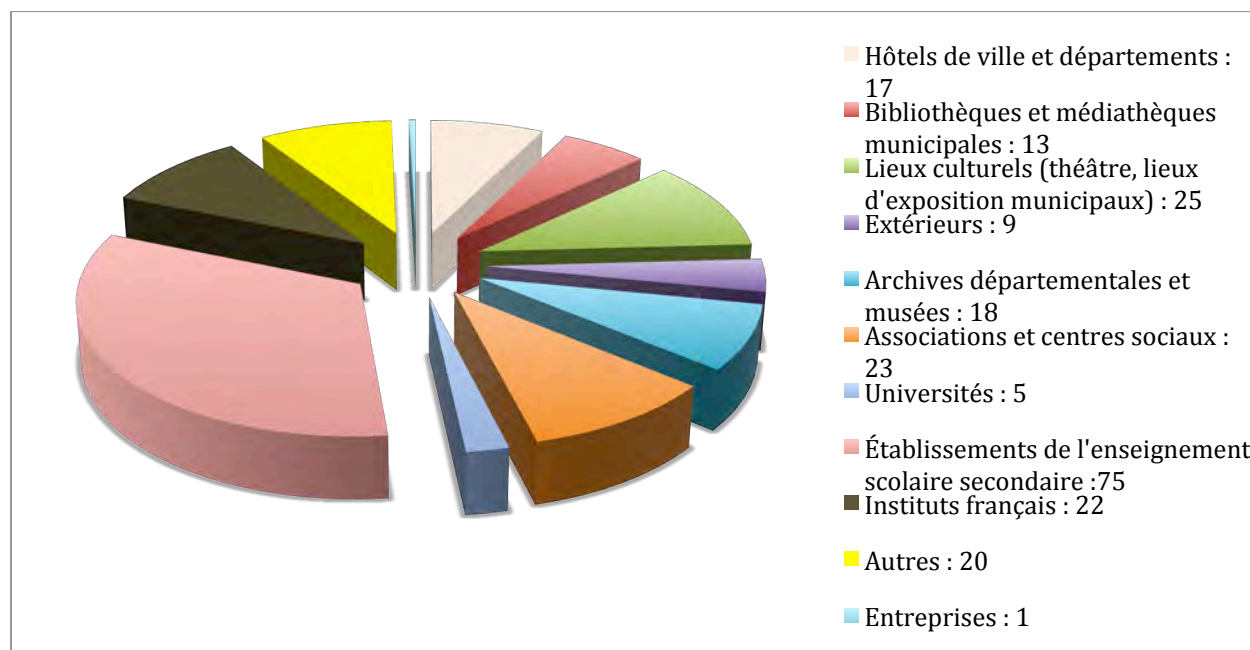


Figure 5. Lieux d'accueil des expositions itinérantes.

Si la diffusion de ces expositions clés en main rend visibles l'histoire et la mémoire de l'immigration, elle ne génère de dynamiques territoriales que sous certaines conditions.

1. La création de l'exposition se fait à travers un processus pouvant impliquer des acteurs très différents (associations, archives départementales, musées...). Par exemple, la présentation d'un volet local d'une exposition itinérante (Brest, Saint-Brieuc avec *Migrations*) ou la réalisation d'une exposition itinérante à partir d'un projet de collecte et de travail avec les habitants (département de la Meurthe-et-Moselle, projet 54/*Êtres humains*).

2. L'accueil d'une exposition se fait en lien avec une programmation artistique et/ou citoyenne (spectacle vivant, programmation audiovisuelle, cycle de conférences). Exemples de la présentation de l'exposition *Génération*s à Lyon dans le cadre de Traces, à Toulouse dans le cadre du Forum pour l'histoire et les mémoires en Midi-Pyrénées, ou encore la présentation de l'exposition *La France arabo-orientale* dans le cadre du festival Arabesques 2014.

3. L'accueil dans un lieu sans programmation, ou a minima (une conférence par exemple par la structure productrice de l'exposition).

Les options 1 et 2 favorisent les retombées sur le territoire, la cohérence avec le tissu associatif et social local.

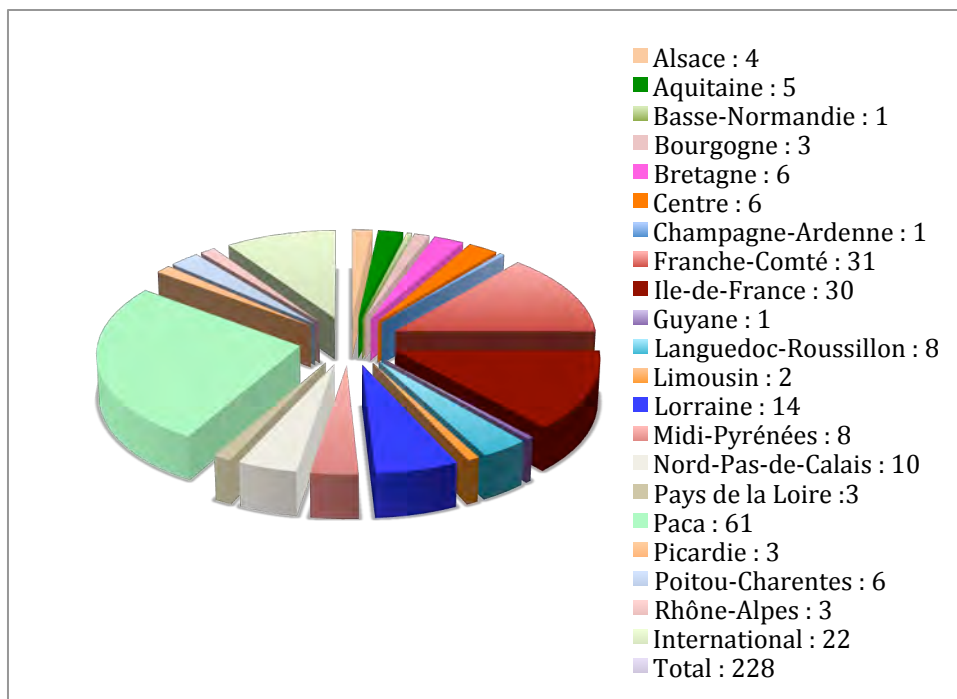


Figure 6. Répartition géographique des expositions itinérantes repérées (2003-2014), élaborée à partir de repérage complémentaire au questionnaire

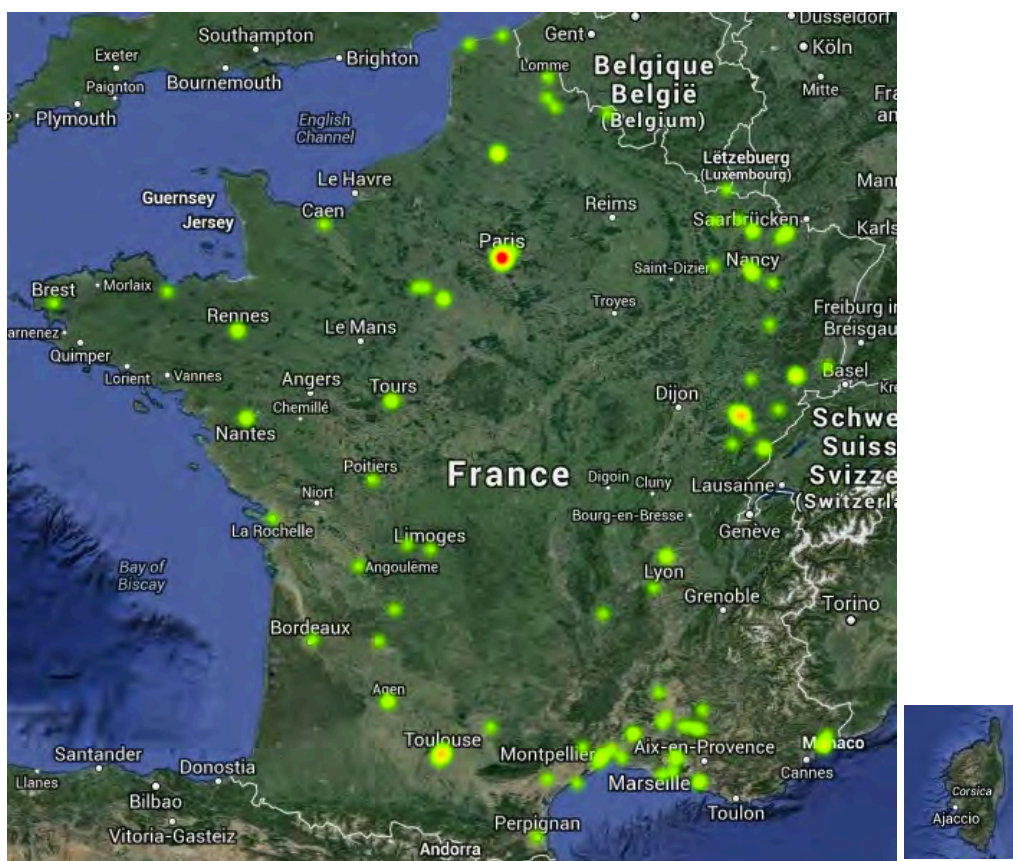


Figure 7. Carte de densité des expositions itinérantes repérées entre 2009 et 2014, élaborée à partir de repérage complémentaire au questionnaire.

© 2014 Google-Données cartographiques © 2014 Basarsoft, GeoBasis-DE/BKG (©2009)

II. ACTEURS ASSOCIATIFS, RESEAUX ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

Le poids du monde associatif demeure très important dans le paysage des actions histoire/mémoire de l'immigration. Plus de 60 % des actions repérées par la recherche/action sont portées par des associations. Cette présence est historique et, malgré les grandes difficultés rencontrées par le monde associatif depuis 2007-2009, elle reste essentielle.

La structuration du secteur associatif témoigne de dynamiques territoriales à l'œuvre.

2.1. SEPT REGIONS DISPOSENT DE RESEAUX REGIONAUX STRUCTURES

A. Trois réseaux constitués en associations loi 1901

Dans trois régions, la rencontre entre le dynamisme associatif et le soutien des acteurs publics a permis la création d'une structure *ad hoc*.

- *Le Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration (2007) : un réseau pluriel et riche des différences de ces membres*

Le Rahmi réunit 54 personnes morales et physiques. Bénéficiant d'une dynamique initiée dans les années 1990 lors d'un travail mené par Génériques dans le département de la Gironde, il est constitué en 2007 en association sur le modèle des anciens collèges du Fasild. Les membres sont répartis au sein du collège des associations (17 personnes morales), des collectivités (10 personnes morales), du monde de l'entreprise (3 personnes morales), des établissements culturels (10 personnes morales), des médias (8 personnes morales), des universitaires (6 personnes physiques). Le conseil d'administration et le bureau de l'association comportent des représentants de chacun de ces collèges.

L'association s'appuie sur une chargée de mission et l'engagement de ses membres, notamment son président, Manuel Dias, et ses vice-présidents.

- *Mémoires plurielles, Histoires et cultures en région Centre (2008) : un réseau pluriel et en développement*

Mémoires plurielles rassemble un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels susceptibles de valoriser les mémoires des migrations dans la région Centre.

Ce réseau réunit des acteurs variés : associations, musées, médiathèques, collectivités locales, rectorat, des artistes (Malik Nejmi, Hamid Jarbouï) et des chercheurs. Soit 20 membres cotisants et une quinzaine de personnes « sympathisantes » qui ont souhaité être informées des activités de l'association. Le conseil d'administration est composé de 8 membres, dont Hélène Bertheleu, maître de conférences à l'université de Tours, et de responsables associatifs. L'association est présidée par Hélène Mouchard-Zay, également présidente du Cercil¹⁷, et dirigée par une salariée sociologue, Pôleth Wadbled. Mémoires plurielles coordonne le projet l'exposition *Histoire des immigrations à Orléans*, qui sera présentée au Musée d'histoire et des beaux-arts en 2015.¹⁸

¹⁷ Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement dans le Loiret et la déportation juive.

¹⁸ La Ligue de l'enseignement d'Eure-et-Loir propose une exposition itinérante, panneaux sur l'histoire et l'immigration en région Centre. Le collectif Topik souligne la pertinence d'un rapprochement entre les deux structures, toutes deux disposant d'un ancrage départemental et de compétences complémentaires.

- *Le réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France (2010) : un réseau de militants associatifs et de chercheurs*

Le réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France s'est constitué au terme d'un processus de mobilisation d'acteurs associatifs soutenu par le conseil régional et son action relative à la démocratie régionale. Ce réseau est composé d'une trentaine d'associations (4/5^e des voix délibératives) et de personnes physiques (personnalités qualifiées, 1/5^e des voix). Par-delà leur grande diversité (champs social, culturel, patrimonial, artistique...) tous les adhérents à l'association adhèrent à la charte du réseau, qui précise que « toutes les actions et initiatives devront tendre vers un objectif essentiel qui seul justifie et légitime son existence : œuvrer pour une reconnaissance des actions et projets des associations membres du réseau dans le champ de la mémoire et de l'histoire (mémoire des migrations, mémoire des quartiers et mémoire du travail) ».

Un comité de pilotage définit les objectifs pour l'année en cours. Un coordinateur, Mohammed Ouaddane, assure l'animation du réseau.

Les institutions publiques ne sont pas représentées, les membres du réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France souhaitant garantir leur indépendance.

Plusieurs groupes de travail thématiques (« Finances et ressources du réseau », « Le réseau ») conduisent des réflexions et projets et sont appuyés par un comité de parrainage et un comité scientifique.

B. Trois réseaux portés par des associations exerçant d'autres missions

Les dynamiques régionales en Rhône-Alpes, Paca et Champagne-Ardenne partagent deux points communs. Elles s'appuient sur un réseau ouvert à tous les acteurs du champ histoire/mémoire de l'immigration (associations, institutions patrimoniales, services déconcentrés etc.), tandis que le portage du financement est assuré par une structure préexistante et qui n'a pas l'histoire et la mémoire de l'immigration comme objet central et unique¹⁹.

- *Le réseau Traces (2000-2009 / 2014, porté par l'association Adate) : un portage tournant*

Le réseau Traces est le plus ancien des réseaux régionaux autour de l'histoire et de la mémoire de l'immigration. Dans une région mobilisée très tôt sur ces questions, les acteurs ont amorcé un rapprochement dès la fin des années 1990. En 2000, la première biennale Traces-Forum des mémoires immigrées en Rhône-Alpes est organisée. En 2005, elle regroupe 150 partenaires, pour 80 événements.

Le portage du réseau Traces est assumé entre 2000 et 2009 par l'association Aralis²⁰, opérateur d'insertion par l'emploi et de soutien à l'accès aux droits. Le réseau se développe comme un « label », mobilisant des acteurs très différents sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, autour d'un événement commun, la biennale Traces, Forum régional des mémoires immigrées.

Le recentrage d'Aralis sur ses missions premières, en raison de financements insuffisants et d'un changement de direction, a été suivi d'une mise en sommeil du réseau entre 2009 et 2012. Les

¹⁹ Cf. *Rapport. Dynamiques territoriales histoire/mémoire de l'immigration Paca, Languedoc-Roussillon et Corse*, RHMIT, Musée de l'histoire de l'immigration, avril 2014 ; *Rapport. Dynamiques territoriales histoire/mémoire de l'immigration régions Rhône-Alpes et Auvergne*, Adate, Musée de l'histoire de l'immigration, avril 2014 ; M.Maffessoli, E. Arnoulet, *Rapport. Dynamiques territoriales histoire/mémoire de l'immigration Grand Est*, réseau Réci, Musée de l'histoire de l'immigration, avril 2014.

²⁰ Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion Sociale.

travaux de relance conduits en 2012 par un collectif d'acteurs rhônalpins²¹ ont permis de relancer la dynamique et de confier le portage du réseau à l'association Adate. Cette dernière poursuit des missions de soutien aux migrants (accès aux droits, insertion professionnelle, développement local et intégration, formation, asile, ressources). Son engagement dans le champ de l'histoire et des mémoires de l'immigration s'inscrit dans une vision militante et comme un prolongement de ses missions auprès des populations immigrées.

Pour autant, afin de ne pas reproduire certains des problèmes rencontrés par Aralis, les acteurs de Traces ont opté pour un portage « tournant » entre différentes structures à chaque biennale. Il est proposé aux acteurs du réseau de signer une charte « qui affirme les valeurs et les intentions communes aux membres du réseau Traces ».

La dernière édition de la biennale Traces, Forum des mémoires immigrées s'est tenue au mois de novembre 2014, sur la thématique de l'accueil avec environ 80 événements sur l'ensemble des départements de la région Rhône-Alpes. Un site a été créé à cette occasion : <http://traces-rhone-alpes.org/>

À la fin de la biennale 2014, le portage du réseau a été proposé à d'autres structures.

- *Le réseau Histoire et mémoire des immigrations et des territoires (RHMIT, 2009, porté par l'association ACT) : un portage stable*

La situation en région Paca se caractérise par une mobilisation forte et ancienne des acteurs associatifs autour de la thématique histoire/mémoire de l'immigration, soutenus par des services déconcentrés de l'État (DRJSCS, Drac) travaillant de concert, notamment avec l'appel à projet « Identités, parcours et mémoires » créé en 2000.

Cette dynamique a donné lieu à la création d'un réseau régional, le RHMIT, coordonné et animé par l'association Approches culture(s) et territoires (ACT) depuis 2009. Soutenu fortement par la DRJSCS à la suite de l'étude régionale de l'Acsé sur l'histoire et les mémoires de l'immigration, le RHMIT réunit des acteurs associatifs et institutionnels. Il bénéficie de l'implication des universités de Nice-Sophia-Antipolis et Aix-Marseille sur ce sujet (notamment les laboratoires Urmis et Telemme).

ACT est un centre de ressources fondé en janvier 2009 à Marseille, qui a pour objet « d'apporter outils, connaissances et expertises aux acteurs de l'éducation, de la culture, du travail social et plus largement à l'ensemble des citoyens concernés sur le territoire régional par les problématiques de diversité culturelle, d'ethnicité et de discrimination ».

Le RHMIT réunit un comité de pilotage de 8 structures comprenant notamment les archives départementales des Bouches-du-Rhône, du Var, la DRJSCS et la Drac, deux associations. La coordination par une structure associative désignée par les institutions publiques présente des avantages (stabilité du portage, du référent régional, continuité du travail et des contacts). Cette relation privilégiée aux institutions peut néanmoins poser un certain nombre de questions et être un point de fragilité. Le RHMIT réunit une soixantaine de structures, notamment autour de l'organisation d'une biennale dont la dernière édition s'est tenue en 2013. Il travaille actuellement à la réalisation d'une charte des membres et anime un site Internet : <http://www.rhmit-paca.fr/>²²

²¹ Et plus spécifiquement par Aralis, Le Rize et la Drac Rhône-Alpes, qui ont cofinancé une étude sur la relance de Traces réalisée par le Groupe de recherche-action (Grac)

²² On peut, à propos de ce territoire, pointer la singularité de la ville de Nice. 5^e ville de France par sa population et riche d'une histoire de l'immigration ancienne et récente importante, aucun acteur associatif ne semble se porter sur ce sujet alors que le service patrimoine du département des Alpes-

- *Le réseau Mémoire et histoire de l'immigration en Champagne-Ardenne (2014)*

Plusieurs acteurs associatifs et structures publiques ont conduit récemment des actions sur l'histoire et la mémoire de l'immigration en Champagne-Ardenne, en écho avec un positionnement du Prip²³ 2010-2012 définissant la valorisation de l'immigration et des immigrés comme un objectif prioritaire (axe 6, fiches action 1, 2 et 3).

La DRJSCS est à l'initiative du colloque Mémoires des quartiers, histoire de l'immigration : enjeux et défis, organisé en 2010 en partenariat avec la ville de Reims. Cette manifestation a permis la rencontre des acteurs régionaux. La DRJSCS a poursuivi ce travail de mise en réseau entre 2010 et 2013, en lien avec le groupement d'intérêt public Arifor²⁴, centre de ressources sur la formation, l'insertion et l'orientation.

En 2013, la constitution d'un comité de pilotage a permis de poser les jalons d'un réseau régional et de déterminer les priorités. L'association Initiales, œuvrant dans la lutte contre l'illettrisme et pour l'apprentissage du français, assure depuis 2014 l'animation du réseau qui regroupe le Gip Arifor, le centre social d'Orzy, le collectif interculturel d'associations de migrants, Initiales, Radio primitive et la DRJSCS.

Le Réseau s'est pourvu d'une charte d'adhésion qui pose les valeurs et principes communs. Ce travail a abouti à la réalisation d'une plateforme numérique (<http://rmhi-champagneardenne.fr>), qui valorise les projets et les acteurs champenois et ardennais. Le réseau souhaite s'ouvrir à d'autres structures et individus (chercheurs, institutions patrimoniales et culturelles, habitants des quartiers...).

C. Un réseau porté par un collectif non constitué en association : le Réseau d'acteurs de la mémoire en Midi-Pyrénées (2013)

La région Midi-Pyrénées, et plus spécifiquement Toulouse, connaît une dynamique associative importante depuis une vingtaine d'années sur les questions d'histoire et de mémoire de l'immigration dont témoigne l'important recensement réalisé par la Ligue de l'enseignement et le Réseau des acteurs de la mémoire en Midi-Pyrénées en 2014 (une centaine d'acteurs et de projets recensés dans la région). Le festival Origines Contrôlées, organisé depuis 2004 par l'association toulousaine Tactikollectif, joue un rôle important pour mobiliser les acteurs. Cette dynamique bénéficie de l'engagement de chercheurs de l'université Toulouse-Le Mirail.

La DRJSCS a soutenu la création d'un Réseau des acteurs de la mémoire en Midi-Pyrénées depuis 2011, en cohérence avec le Prip 2010-2012. Elle a soutenu la réalisation à l'automne 2013 d'un Forum histoire et mémoires de l'immigration en Midi-Pyrénées avec les principaux acteurs associatifs, événement qui pourrait devenir régulier.

Comme le réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France, le Réseau des acteurs de la mémoire en Midi-Pyrénées ne compte pas d'institutions publiques parmi ses membres. Une dizaine d'associations et de personnes physiques compose ce réseau en cours de structuration. Un site Internet a été créé : <http://memoiresmp.wordpress.com/>.

Maritimes, les archives départementales, les archives municipales manifestent un intérêt pour le sujet et sont en lien avec le RHMIT.

²³ Programme régional d'intégration des populations immigrées.

²⁴ Action régionale pour l'information sur la formation et l'orientation.

2.2. DES TERRITOIRES ACTIFS AVEC OU SANS DYNAMIQUE REGIONALE

A. Quatre régions dynamiques

En Alsace, une dynamique est portée par un acteur unique essentiellement dans le Bas-Rhin.

En Basse-Normandie et en Pays-de-la-Loire se trouvent des acteurs qui ne se revendiquent pas comme des acteurs régionaux histoire/mémoire de l'immigration, mais qui s'impliquent dans ce champ culturel du fait de leur action pour la promotion de la diversité culturelle.

En Bretagne, un réseau informel est apparu à la suite de deux projets fédérateurs.

○ *L'Alsace : une dynamique portée par Strasbourg-Méditerranée*²⁵

Les dynamiques territoriales histoire/mémoire de l'immigration en Alsace sont « difficiles à établir car peu lisibles »²⁶, alors que l'Alsace est un territoire actif sur ces questions depuis les années 1980²⁷.

Le Bas-Rhin se distingue par une mobilisation importante d'acteurs associatifs et artistiques (la compagnie Mémoires vives, cinéaste Jean-Marie Fawer, l'AsTTu, et leClapest). Comme le souligne le réseau Réci dans son rapport, la dynamique associative régionale impulsée dans les années 2000²⁸ n'a pas été suivie de la constitution d'un réseau sur l'ensemble de la région, notamment faute d'une tête de réseau solide dans le Haut-Rhin.

En revanche, l'association Strasbourg-Méditerranée a poursuivi cette dynamique à travers l'organisation du festival du même nom initié en 1999 par l'association Décade. Constituée en association le 6 septembre 2006, Strasbourg-Méditerranée organise cette biennale consacrée aux mémoires de l'immigration et se donne pour objectif de soutenir et d'accompagner les initiatives locales et régionales autour du festival.

Se plaçant comme un « centre de ressources », l'association a pour objet de valoriser et de promouvoir l'histoire, les mémoires et les cultures de la Méditerranée en Alsace. Elle œuvre cependant essentiellement dans la métropole strasbourgeoise et le Bas-Rhin, notamment à travers les rencontres de Strasbourg-Méd, qui se tiennent tous les ans.

L'association réunit aujourd'hui un collège de 37 personnes morales et un collège de personnes physiques de 20 membres. Le collège de personnes morales, composé essentiellement d'associations, est prépondérant au conseil d'administration. L'association bénéficie principalement du soutien des collectivités territoriales (Ville de Strasbourg notamment).

○ *La Basse-Normandie avec Trait d'union France-Maghreb*

L'association Trait d'union apparaît comme l'acteur structurant en Basse-Normandie, se donnant pour but de lutter contre les discriminations, notamment en valorisant l'histoire des populations des quartiers populaires. Elle travaille en lien avec les associations de la région.

²⁵ Cf. M.Maffessoi, E. Arnoulet, *Rapport. Dynamiques territoriales histoire/mémoire de l'immigration Grand Est, op.Cit.*, p.12.

²⁶ Ibid., p.12.

²⁷ Notamment avec les actions « Strasbourg, ville en couleurs » en 1985, « Je, Turcs, Ils » en 1992, « Alsace de partout » et « Exil de la culture, culture de l'exil » en 1995.

²⁸ Recensement des actions conduites sur la thématique à partir de 2003, organisation d'une journée régionale sur les mémoires de l'immigration en Alsace le 8 décembre 2005, tentative d'initier un réseau avec un comité de pilotage réuni en 2006.

Trait d'union a organisé entre 2001 et 2011 le festival Cultures du Maghreb, dans le cadre duquel a été présentée à Caen en 2011 l'exposition *Génération. Un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France* réalisée par Génériques.

Trait d'union a connu d'importantes difficultés en 2012 en raison du désengagement d'un partenaire financier et n'a pas pu réaliser l'édition 2013 du festival. En dépit de l'organisation d'une rencontre régionale avec le Musée de l'histoire et de l'immigration et d'une forte demande de la part des acteurs associatifs, la fragilité des relations avec les institutions a mis en sommeil la dynamique territoriale.

Trait d'union réalisera une nouvelle édition du festival Culture du Maghreb en 2015, ce qui serait une opportunité pour la reprise du travail pour la constitution d'un réseau.

D'autres porteurs de projets se distinguent sur le territoire. La Cité de la mer, à Cherbourg, a témoigné de l'intérêt pour la thématique des migrations à travers un parcours permanent, *Titanic, retour à Cherbourg* dédié au paquebot et à l'immigration (2012) et son adhésion au réseau européen des musées des migrations (AEMI). L'association En quête de terre a conduit le projet *Des Belges en Normandie* en 2013, qui a donné lieu à une exposition, un livre, un documentaire radio, et à un documentaire télévision de 52 minutes en cours de réalisation. En matière de spectacle vivant, l'association Panta Théâtre basée à Caen a réalisé le spectacle *Écrits d'exils* en partenariat avec le Musée de l'histoire de l'immigration.

Une recherche est en cours sur l'immigration italienne dans l'Orne.

Le Musée de Normandie, à l'occasion de son exposition dédiée à la *Société métallurgique de Normandie*, est revenu sur les mémoires ouvrières, en partie immigrées (2014).

○ *Les Pays-de-la-Loire : trois acteurs structurants*

La région Pays-de-la-Loire se distingue par une dynamique plus marquée au sein des départements de la Loire-Atlantique (surtout Nantes) et du Maine-et-Loire (Angers). Trois acteurs structurant se distinguent: Tissé Métisse, l'association Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou, le Centre interculturel de documentation à Nantes.

Tissé Métisse est une association basée à Nantes qui articule son action autour de l'accès à la culture et de la lutte contre les discriminations et qui travaille avec des structures associatives en région Pays-de-la-Loire. Au-delà de l'organisation annuelle du festival Tissé Métisse (qui mobilise 60 acteurs associatifs et 25 structures du monde du travail), l'association se positionne comme un pôle régional de mutualisation et d'initiatives de la diversité culturelle.

L'association Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou porte une dynamique sur le territoire angevin (documentaire *C'est comme ça, Angevins venus d'ailleurs*, 2012), mais également interrégional (cycle Marseille-Angers-Paris, 2014, coproduit avec l'association Ancrages et l'APSV). Elle s'inscrit dans la continuité des projets portés par l'association pour la promotion et l'intégration dans la région angevine²⁹ (Aptira) et témoigne d'une recherche de visibilité dans un territoire dépourvu jusqu'à récemment de temps interculturels forts.

Le Centre interculturel de documentation (Nantes) est une association loi 1901 fondée en 1984. C'est un centre de ressources sur le dialogue interculturel, la lutte contre les discriminations et l'intégration. Soutenu par la ville de Nantes et l'Acse, le CID a réinvesti récemment le champ de l'histoire et de la mémoire de l'immigration avec la réalisation d'une bande dessinée à partir de témoignages de migrants.

²⁹ Cf. A. Etiemble, A. Morillon, *op. cit.*, p.32.

Ces trois acteurs interagissent et collaborent régulièrement. Ils sont en lien avec des chercheurs, notamment Alain Croix, historien, professeur émérite, université de Rennes II, ainsi qu'avec des institutions patrimoniales (archives départementales de Loire-Atlantique, Musée d'histoire de Nantes).

○ *La Bretagne, avec l'exposition Migrations*

Avec sept acteurs différents repérés, auxquels s'ajoute l'agglomération Rennes Métropole, membre du comité de pilotage de la recherche-action, la Bretagne se situe comme une région plutôt active et volontaire.

Comme l'indique le collectif Topik dans son rapport³⁰, les acteurs locaux présentent une dynamique non formalisée, dans la continuité des échanges tenus lors du programme de recherche piloté par l'Acse sur les histoires régionales de l'immigration. Cette dynamique d'acteurs a notamment facilité la réalisation de l'exposition *Migrations* en 2013, résultat d'une collaboration entre le Musée de Bretagne, le collectif de sociologues Topik et ce réseau informel. La préparation de cette exposition et de son itinérance a en effet réuni un collectif d'associations et de collectivités, ce qui a permis la présentation de l'exposition au Musée d'histoire de Bretagne, puis des versions plus modestes mais enrichies des histoires locales à Saint-Brieuc et à Brest. Le devenir de cette dynamique demeure néanmoins incertain.

Sans surprise, les deux principaux pôles urbains sont moteurs :

- Rennes avec les associations l'Âge de la tortue, Unicité, Travesias, qui conduisent plusieurs projets sur ces thématiques, auxquels on peut ajouter les multiples projets conduits par Rennes Métropole (mission Lutte contre les discriminations, Musée d'histoire de Bretagne), ainsi que par Gilles Ollivier, enseignant au lycée Chateaubriand, co-commissaire de l'exposition *Albums* présentée au Musée de l'histoire de l'immigration.
- Brest avec la ville de Brest (accueil de l'exposition *Migrations*), l'Office des retraités de Brest (collecte et valorisation de témoignages de vieux migrants) et l'EPCC Chemins du Finistère (exposition *Tous des sauvages. Regards sur la différence*).

Cependant Saint-Brieuc apparaît comme un troisième pôle avec l'accueil de l'exposition *Migrations* et l'action de l'association du Pays briochin (Les Bistrots de l'histoire en Bretagne).

La section Morbihan de la Ligue de l'enseignement diffuse par ailleurs l'exposition *Bretagne, porte des outre-mers*, mais il n'a pas été possible de disposer de davantage d'informations.

B. Trois régions avec des acteurs actifs mais sans dynamique territoriale

Ces régions présentent des acteurs dynamiques, mais sans réelle dynamique régionale.

○ *Le Languedoc-Roussillon*

La recherche/action met en évidence la diversité des acteurs associatifs comme Uni'sons (festival Arabesques), Histoires vietnamiennes, ou encore l'Institut social et coopératif de recherche appliquée. Des échanges avec la Drac et le conseil régional ont permis de mieux cerner leur implication sur ces questions : commande commune Drac/conseil régional d'une enquête à l'Iskra en 2012³¹, travail autour du mémorial de Rivesaltes.

³⁰ A. Etiemble, A. Morillon, *op. cit.*

³¹ Suzanna Dukic, *L'Art et la Culture en lien avec les mémoires de l'immigration. Une étude exploratoire en Languedoc-Roussillon*, étude réalisée pour la Drac et le conseil régional, Iskra, 2012.

Pour autant, comme le relève le Pripri 2010-2012, un travail conséquent reste à faire : « La région Languedoc-Roussillon est fortement marquée par l'histoire de son peuplement (...) ces questions sont peut-être encore un tabou ; toujours est-il qu'elles ne font pas l'objet d'un travail rigoureux qui nécessiterait de mettre des mots sur des situations, d'étudier l'évolution des représentations et de tirer des enseignements de l'expérience ³² ».

Le Pripri 2010-2012 regrette un manque d'utilisation des travaux de recherche par les acteurs publics et privés, une action associative peu présente, « exception faite de deux structures très engagées et ayant développé une expertise certaine », un engagement financier insuffisant en faveur de la lutte contre les discriminations dans les contrats urbains de cohésion sociale (1% du CUCS à Montpellier), et cela en dépit de la mobilisation du Fas, du Fasild et de l'Acse pour que les thématiques de l'intégration et des discriminations soient inscrites en transversalité dans les contrats de Ville et les CucS.

L'organisation d'une rencontre régionale du Musée de l'histoire de l'immigration en 2010 à Sète n'a pas été suivie d'une véritable dynamique régionale. On peut relever néanmoins, la volonté de l'Institut social et coopératif de recherche appliquée (Iscra) de se positionner comme un animateur de réseau régional.

○ *La Lorraine*

Malgré une histoire régionale très fortement marquée par les migrations et la présence d'acteurs volontaires, il n'existe pas encore en Lorraine de véritable dynamique d'acteurs. Ni le Conseil régional (pourtant doté d'un comité d'histoire régionale en charge d'animer un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels), ni les services déconcentrés de l'État ne se sont véritablement saisis du sujet. L'université de Lorraine, après avoir publié parmi les premiers travaux historiques sur le sujet³³, n'est guère active, à l'exception de quelques individualités.

Un nombre important d'initiatives et une mobilisation conséquente des acteurs associatifs et institutionnels, ainsi que des collectivités territoriales ont pourtant lieu dans la région.

Parmi les retours des collectivités territoriales, on distingue ceux des villes de Freyming-Merlebach (50 ans de la création de la cité de Farebersviller) et Moyeuvre-Grande (recueil de témoignages), petites villes mosellanes de moins de 15 000 habitants. Toujours en Moselle, la ville de Metz s'implique à travers l'opération Novembre de l'égalité, et la création d'itinéraires touristiques sur l'histoire de l'immigration avec les communes du Quattropole³⁴. En Meurthe-et-Moselle, le département a conduit un programme de collecte de témoignages et de photos qui a donné lieu à une exposition itinérante présentée à six reprises. Dans le même département, la ville de Nancy s'implique beaucoup à la fois à travers la rénovation du Musée lorrain (« le musée de tous les Lorrains ») et en direction de la société civile avec le travail du service Intégration et droits de l'homme mené avec le conseil général de la Meuse, le conseil général de la Meurthe-et-Moselle et quelques chercheurs de l'université de Lorraine (Laboratoire lorrain de sciences sociales).

Les réponses au questionnaire des associations contactées mettent en évidence un travail engagé auprès des populations accueillies en matière d'intégration (Inter-services Migrants,

³² Programme régional d'intégration des populations immigrées Languedoc-Roussillon 2010-2012, p.63.

³³ G. Noiriel, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 1988 (réédité en « Points-histoire », Paris, Seuil, 1992).

S. Bonnet (dir.), *L'Homme du fer. Mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains*, Presse universitaire de Nancy, Nancy, 1987.

³⁴ Quattropole est un réseau de villes transfrontalières comprenant Metz, Trèves, Sarrebruck et Luxembourg. Pour en savoir plus : <http://www.quattropole.org/fr/migration>.

Metz), de lutte contre les discriminations (Afi), ou d'action sociale (Lavi, action auprès des vieux migrants, Nancy). Ils mettent aussi en évidence une relation à nouer avec les autres acteurs associatifs repérés en Lorraine et qui n'ont pas répondu : festival du film italien de Villerupt, Association familiale franco-italienne, coordination des étudiants berbères de France-Lorraine, etc.

La rencontre régionale organisée par le Musée de l'histoire de l'immigration en décembre 2011 a permis des échanges entre acteurs, mais la formalisation d'un réseau régional reste à constituer. La perspective de la réouverture du Musée lorrain à l'horizon 2020 pourrait donner l'opportunité de relancer une collaboration fructueuse entre les associations, les collectivités, l'université et les services déconcentrés.

○ *La Franche-Comté*

Au regard de sa population, le nombre de projets repérés en Franche-Comté durant cette recherche-action est élevé. Historiquement, le centre communal d'action sociale de la ville de Besançon joue un rôle moteur en animant un portail numérique collaboratif sur les initiatives et ressources histoire/mémoire de l'immigration à Besançon : Migrations Besançon. Il relaie les initiatives conduites à Besançon, avec le soutien de la DRJSCS.

Les archives départementales du Doubs se sont fortement investies lors de la diffusion de l'exposition itinérante *Histoire de l'immigration dans le Doubs* (30 présentations environ entre 2006 et 2013). Le conseil général du Doubs a également soutenu la réalisation et la diffusion de l'exposition *Empreintes*, réalisée par l'artiste Céline Boyer³⁵ et présentée dans une dizaine de lieux entre 2009 et 2012.

L'EPCC de la Saline royale d'Arc-et-Senans a pour sa part consacré sa programmation 2014 aux questions de citoyenneté et de frontières, en partenariat avec le Musée de l'histoire de l'immigration.

Si les acteurs sont essentiellement dans le département du Doubs, le Territoire de Belfort n'est pas totalement inactif, notamment avec la maison de quartier des Glacis, qui a conduit un programme à Belfort en 2013 comprenant la présentation de l'exposition itinérante du Comité national de liaison des régies de quartier, des ateliers de théâtre et une programmation audiovisuelle.

Au niveau régional, la Drac témoigne d'un intérêt marqué pour ces thématiques, notamment à travers l'implication du conseiller en ethnologie. En revanche, l'université de Besançon semble en retrait : le Laboratoire des sciences historiques n'a consacré aucun colloque ou journée d'étude à ce sujet depuis 2006 et la thématique est absente des axes de travail des laboratoires de la Maison des sciences de l'homme. De façon générale, cette thématique s'y fait plus discrète que durant le début des années 2000.

2.3 DES TERRITOIRES PLUS FRAGILES

A. Cinq régions sans réseaux régionaux mais avec quelques projets

Les régions Bourgogne, Haute-Normandie, Nord-Pas de Calais, Picardie et Poitou-Charentes se distinguent par un faible nombre d'actions sur l'histoire et la mémoire de l'immigration et par l'absence de dynamique à l'échelle régionale.

³⁵ URL (consulté le 1^{er} août 2014) : <http://migrations.besancon.fr/blogs/empreintes/>

○ *La Bourgogne*

Les retours du questionnaire n'ont pas été très nombreux en Bourgogne, mais le travail de repérage conduit en parallèle a permis de mettre en lumière un certain nombre d'actions menées entre 2010 et 2014. Ce travail renforce le constat d'un manque de coordination entre les acteurs, déjà mis en lumière par le Pripri 2010-2012, qui en faisait une priorité régionale afin de « structurer la ressource régionale permettant la connaissance et la diffusion de la connaissance sur l'immigration et la diversité ».

En Bourgogne comme dans un grand nombre de régions, l'appel à projet Fasild/Acsé a joué le rôle de catalyseur : à son issue, des chercheurs se sont réunis au sein du Groupe de recherche sur les migrations en Bourgogne (Gremib). Sous l'égide de l'université de Bourgogne, le Gremib est conçu comme un centre de documentation sur les migrations en Bourgogne, hébergé par le Centre interculturel franco-maghrébin à Chalon-sur-Saône. L'activité du Gremib dépend néanmoins de la disponibilité de ses membres et il n'entretient que peu de relations avec la DRJSCS et la Drac, n'ayant pas sollicité de subventions en 2012 et 2013. Il n'a pas généré de véritable dynamique de réseau, mais pourrait à terme faciliter les relations entre les acteurs bourguignons comme la Maison de la Méditerranée, le Centre de la francophonie de Bourgogne, Radio Avallon, Radio Campus Dijon, la Maison du patrimoine oral de Bourgogne, la MJC de Chenôve. L'engagement de collectivités comme la Ville d'Autun à travers le programme de collecte de témoignages *Mémoire en migration*, ou des archives municipales de Dijon, témoigne d'une volonté de travail sur ces thématiques. L'histoire ouvrière est une entrée intéressante pour conduire des projets, comme le montre l'initiative du Musée de la mine à La Machine avec l'exposition *Ici et là-bas, de la Pologne à La machine* présentée en 2013. Le logement est une autre entrée patrimoniale possible, retenue par le service régional de l'inventaire, qui amorce une étude sur les grands ensembles susceptible d'aborder la thématique de l'histoire de l'immigration. L'exposition réalisée en 2004 par le Musée de la vie bourguignonne sur le travail de mémoire réalisé autour de la construction de l'immeuble Billardon à Dijon en étant les prémices.

En matière de spectacles vivants, la compagnie El Ajouad, basée à Chalon-sur-Saône, a réalisé le spectacle *Le Poète comme boxeur* en partenariat avec le Musée de l'histoire de l'immigration.

○ *La Haute-Normandie*

Malgré une faible densité de projets, la région Haute-Normandie présente une diversité d'actions : projets de documentaires audiovisuels³⁶ et de web-documentaires³⁷, spectacles vivants avec la compagnie Fabrique Ephéméride et une résidence dans l'Eure pour la réalisation de son spectacle *Amer M*, plus la compagnie 14:20 à Rouen. Un acteur patrimonial apparaît également comme incontournable : l'association French Lines, au Havre.

La ville du Havre est sensible à ces thématiques depuis la mission de préfiguration de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et a constitué un Conseil de la diversité. L'université du Havre dispose d'un Centre interdisciplinaire de recherche sur les mobilités (Cirtai) mobilisé sur ces questions. Cependant, ces initiatives demeurent éparpillées et il ne semble pas émerger d'acteurs structurants.

³⁶ Association JCE/ Centre de développement audiovisuel de l'Eure avec les documentaires *Du bled à la Normandie* (2012) puis *Mémoires de l'immigration dans l'Eure*.

³⁷ *Le grand écart*, Radio HDR : <http://www.grandecartdocumentaire.com/>

○ *Le Nord-Pas de Calais*

La région a connu une dynamique importante autour du programme *Confluences, migrations en Nord-Pas-de-Calais*, créé en 2005 pour valoriser et faire vivre la diversité culturelle et sociale de la région. Soutenu par l'Acsé et la Drac, ce programme avait pour objet « *de réfléchir à la définition d'un cadre d'actions autour d'objectifs communs permettant d'insérer le fait migratoire dans l'histoire collective régionale* » et visait à « *animer un réseau d'acteurs qui travaillent à une meilleure connaissance de la mémoire de l'immigration* »³⁸. Porté par l'association Mémoire du travail en partenariat avec le Centre régional de documentation pédagogique, ce festival associait des centres d'archives municipales du Nord-Pas-de-Calais et le tissu associatif. Cette dynamique s'est essoufflée avec la réorientation de l'Acsé et le départ de personnes ressources.

La DRJSCS demeure impliquée, particulièrement sur les territoires de la politique de la Ville et plusieurs projets ont été conduits. Huit acteurs ont répondu au questionnaire et 6 autres ont été identifiés, du monde patrimonial (Musée de la mine) ou associatif (Planet'action, Club citoyen, Cofit, Phare pour l'égalité, Mémoires du travail, Place publique, l'Atelier Théâtre).

Au niveau du conseil régional, le service de l'inventaire du patrimoine témoigne d'une sensibilité à cette thématique, avec un repérage du patrimoine industriel et religieux en lien avec l'immigration.

La région, en dépit de son fort passé industriel et migratoire, ne donne pas lieu aujourd'hui à une dynamique d'acteurs structurée.

○ *La Picardie*

En Picardie, la DRJSCS a témoigné d'un engagement conséquent sur cette thématique entre 2005 et 2010. En 2007, elle soutient la réalisation d'un roman historique sur le cimetière chinois de Nolette à Noyelles-sur-Mer. En 2008, suite au programme de recherche de l'Acsé, l'université de Picardie a réalisé un colloque sur l'histoire de l'immigration en Picardie, travail qui a donné lieu à la publication des actes et d'outils pédagogiques. En 2009, la DRJSCS soutient la réalisation d'un outil pédagogique « *Picardie, terre d'accueil, terre de passage* » remis à chaque collègue et lycée en 2009, ou encore l'action de l'association Paroles d'hommes et de femmes, qui réalise des bandes dessinées à partir de témoignages de migrants et conduit le projet « *100 témoins, 100 écoles* » se déroulant dans les lycées picards.

Depuis la réorientation de la DRJSCS sur d'autres missions, la dynamique histoire/mémoire de l'immigration est reprise par les collectivités, plus particulièrement par la ville d'Amiens, à travers la Maison de l'égalité. Créée en 2010, celle-ci commande un rapport à l'Achac afin de disposer de recommandations pour conduire un travail de mémoire. Un projet de parcours mémoriels et urbains est lancé suite à ce rapport, dans le cadre d'un financement Interreg IV (partenariat avec deux collectivités anglaises). Ce projet réalisé en lien avec la DRJSCS aboutira en 2015. Par ailleurs, la Maison de l'égalité préconise un cycle de conférences, les Lundis de l'égalité, et a réalisé plusieurs opérations avec l'Achac (accueil de plusieurs expositions, débats, projections).

Les acteurs du spectacle vivant semblent relativement peu mobilisés, seule la compagnie La Lune bleue est repérée comme active sur ces sujets. Il en est de même avec les associations : projet de l'association Carmen de web-documentaire sur *Nos vies, cent histoires*. Seul le festival Les Yeux ouverts sur l'immigration, qui se tient depuis 2007 à Creil, bénéficie d'une visibilité

³⁸ Cf. Répertoire de projets du Musée de l'histoire de l'immigration et site Internet Confluence.
URL (consulté le 26 septembre 2014) : <http://www.memoire-immigration.fr/#>.

nationale. Ce festival du film documentaire décline chaque année des thématiques : « intégration, partage et écoute d'itinéraires de vie singuliers, mixité sociale et culturelle, travail de mémoire ³⁹ ». Itinérant, le festival se déroule dans une vingtaine de lieux.

○ *Le Poitou-Charentes*

Les acteurs de la région Poitou-Charentes sont peu mobilisés sur cette thématique, en dépit de l'université de Poitiers investie sur les questions d'immigration et qui édite la revue européenne des migrations internationales⁴⁰. L'université de La Rochelle est également active sur le sujet, accueillant l'exposition de Frédéric Piantoni *Migrants en Guyanne* en 2011 et organisant un festival Droits et cinémas en lien avec le sujet.

Les collectivités semblent peu mobilisées, à l'exception de la ville de Niort. Pour l'édition 2014 de son festival culturel Téciverdi, elle a choisi la thématique « Migrations », ce qui a permis d'impulser et de présenter plusieurs actions en partenariat avec le Musée de l'histoire de l'immigration. Ce dernier a réalisé une rencontre régionale sur la thématique « Création contemporaine et immigration » en juin 2014, en lien avec les acteurs institutionnels et publics (Drac, DRJSCS, rectorat, Frac). Le Conseil régional soutient pour sa part la réalisation de projets sur cette thématique dans les arts vivants (compagnies La Trace et Instant propice, Godard), avec un axe « vivre-ensemble » placé comme prioritaire par le service culture.

Les acteurs patrimoniaux semblent également peu mobilisés, même s'il faut noter l'accueil par la Cité internationale de la bande-dessinée de l'exposition *Portraits de migrants en Guyane* et de l'exposition *Globe-trotters* du Musée Bernard d'Agesci dans le cadre de Téciverdi 2014. Notons encore la réalisation d'un dossier numérique par le service régional de l'inventaire du patrimoine sur les travailleurs chinois en Poitou-Charentes 1916-1921⁴¹.

La DRJSCS, peu mobilisée jusqu'en 2013, souhaite organiser une réunion régionale en 2015 sur la thématique « histoire de l'immigration en Poitou-Charentes », en lien avec le centre socioculturel Le Toit du Monde, installé à Poitiers.

B. Trois régions peu actives sur le thème

Trois régions apparaissent comme très peu actives sur le champ de l'histoire et de la mémoire de l'immigration, avec un très faible nombre de retours du questionnaire et très peu de projets repérés : le Limousin (1 retour, 2 projets repérés), l'Auvergne (1 retour, 2 projets repérés) et la Corse (0 retour, 2 projets repérés).

Ces trois régions étaient déjà pointées comme des territoires très peu actifs dans l'étude Opale de 2006. Elles ont été également les dernières régions hors territoire ultramarin où le Fasild a installé des directions régionales (2002 pour l'Auvergne, date à laquelle une mission de préfiguration est créée en Corse et la réflexion lancée pour le Limousin).

Des travaux et projets très ponctuels émergent tout de même dans ces régions, notamment de la part des acteurs patrimoniaux.

³⁹ Y. Chaïb, M. Allem, *Les Actions structurantes de l'histoire de l'immigration et de la mémoire en Nord-Pas-de-Calais et en Picardie*, DRJSCS Picardie et Nord-Pas-de-Calais, 2014, p. 9.

⁴⁰ <http://remi.revues.org/>

⁴¹ URL (consulté le 1^{er} août) : <https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/14-18-poitou-charentes/297-decouvertes/447-des-travailleurs-chinois-en-poitou-charentes-1916-1921>.

○ *L'Auvergne*

Le Musée d'Auvergne souhaite prendre en compte la question des migrations à l'occasion de son nouveau projet scientifique et culturel, soulignant le manque de ressources en interne sur ce sujet. Les archives départementales du Cantal ont réalisé un dossier « Les Espagnols dans le Cantal aux XIXe et XXe siècles : état des sources », à la demande de l'association Gen-Iberica. La bibliothèque de Saint-Vincent (Puy-de-Dôme) a accueilli l'exposition *Objets migrants* de l'association Exo-K.

Le Pripri Auvergne 2010-2012 présente une priorité histoire/mémoire de l'immigration, avec une orientation précise : « faire connaître et rendre accessible le travail réalisé par les archives départementales et l'ACSE ⁴². Il n'a pas été possible de disposer d'un retour sur cette orientation.

○ *Le Limousin*

En Limousin, un projet d'ouvrage sur l'histoire et la mémoire de l'immigration turque a émergé après le programme de recherche de l'Acse, porté notamment par l'Union culturelle franco-turque en Limousin. Ce projet n'a pas abouti. En revanche, le Musée Michelet (Brive-la-Gaillarde) a consacré une exposition en 2013 aux camps d'internement pendant la Seconde Guerre mondiale, destinés à l'origine à regrouper les étrangers. Le même établissement a dédié une exposition en 2014 aux juifs en Corrèze durant la Shoah, dont plus de la moitié étaient étrangers. Tulle, l'association Autour du 1^{er} mai a choisi avec Peuple et Culture la thématique « Etranges étrangers » pour son festival annuel Décade, cinéma et société. Le Centre dramatique de Limoges finance par ailleurs des projets sur cette thématique.

Le Pripri Limousin 2010-2012 mentionne un travail conduit sur l'exercice précédent (2007-2009) au sein des CUCS et un projet conduit par l'association Arches sur l'histoire de l'immigration turque. Néanmoins, il ne considère pas ce sujet comme une thématique prioritaire en 2010-2012.

○ *La Corse*

En Corse, le cinéaste Joël Jenin a réalisé en 2011 un documentaire de 52 minutes sur les bûcherons italiens en Corse, *Tempi di i Lucchesi*. En 2013, le photographe Roberto Battistini a réalisé une exposition autour de la libération de la Corse en 1943 qui restitue l'histoire des goumiers marocains. Un projet d'exposition dédiée aux insularités en Méditerranée, dans laquelle la question des migrations est par ailleurs évoquée, est prévu au Musée de Corse.

Le Pripri Corse 2010-2012 soutient l'objectif 21, « Valoriser la mémoire et l'histoire de l'immigration en Corse », avec le projet de promouvoir un événement annuel dans chacun des deux départements, en lien avec les villes d'Ajaccio et de Bastia, l'Académie de Corse et l'université, le secteur associatif et le Musée de l'histoire de l'immigration. Un référent est même proposé (Centre de ressources des acteurs pour l'insertion et l'intégration, CRAII). Cette proposition n'a pas encore abouti. Le CRAII a rejoint le Gip Corse Compétence et s'est éloigné de ce champ.

Ava Basta, association d'animation et d'accueil social, notamment auprès des migrants, n'a pas les moyens de conduire des projets de ce type.

La mobilisation de certains élus en matière d'immigration, notamment l'Assemblée de Corse (déclaration de la Corse « Terre sans expulsion »), ne semble pas déterminante pour enclencher des actions histoire/mémoire de l'immigration.

⁴² Pripri Auvergne 2010-2012, p.29.

Si, en Corse et en Auvergne, l'histoire et la mémoire de l'immigration figurent comme une priorité au sein des Prip, cela n'est pas suffisant pour faire levier.

Le développement de dynamiques régionales ne s'appuie pas sur un modèle théorique du type : associations + Drac + DRJSCS + université + région = émergence d'un réseau régional. La rencontre entre un dynamisme associatif et un acteur public régional (Drac, DRJSCS, conseil régional) au minimum est un préalable, comme en témoigne l'exemple des 8 réseaux structurés existants.

Les singularités structurelles des réseaux témoignent de la pluralité des acteurs publics et privés et de la pluralité de leur conception des dynamiques territoriales. En l'occurrence, il n'existe pas de modèle.

La mobilisation des acteurs universitaires est un facteur de développement des réseaux existants.

III. LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET L'HISTOIRE ET LA MEMOIRE DE L'IMMIGRATION

Cette recherche-action souligne l'engagement des collectivités sur des sujets histoire/mémoire de l'immigration. Á leur échelle, dans des territoires marqués différemment par l'histoire de l'immigration, de nombreuses collectivités ont souhaité mettre en valeur cette partie de l'histoire de leur territoire et de leur population. C'est un élément nouveau dans le paysage des actions histoire/mémoire de l'immigration. En 2006, suivant l'étude Opale, 14 % des porteurs de projets étaient une collectivité territoriale. Elles représentent 23 % des porteurs de projets en 2013-2014.

Les centres d'archives (départementales et municipales) et les musées ont largement été sollicités pour répondre au questionnaire, suite à un travail de recensement des contacts des structures. Des repérages complémentaires soutenus par les pilotes dans les territoires ont permis de compléter ces premières données, ainsi que le précieux travail de repérage conduit par le Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme⁴³.

3.1 LES MUSEES DE TERRITOIRE : DES VECTEURS DE RECONNAISSANCE

Certains musées sont repérés depuis longtemps comme des acteurs patrimoniaux « pionniers ». Le Musée dauphinois poursuit depuis 1982 une série d'expositions temporaires pour « nouer un dialogue avec la population grenobloise »⁴⁴, notamment avec les immigrés. Pour mémoire : *Le roman des Grenoblois* (1982), *Des Grecs de Grenoble* (1993), *Français d'Isère et d'Algérie* (2003), jusqu'à la plus récente *Un air d'Italie* (2012). La méthodologie originale faite de rencontres et d'un dialogue entre les acteurs patrimoniaux, les chercheurs universitaires et les représentants des « communautés » concernées concourt au succès de ces expositions (90 000 visiteurs pour *Un air d'Italie*, dans une ville de 150 000 habitants). Citons également l'écomusée du Val-de-Bièvre avec l'exposition *Rassemblement : un siècle d'immigration en Île-de-France* proposée dès 1993.

D'autres musées se sont intéressés entre 2010 et 2014 à des projets histoire/mémoire de l'immigration : le Musée d'histoire de Nantes (*Nantais venus d'ailleurs*, 2011), le Musée départemental des pays de Seine-et-Marne (*Histoires d'ici, mémoires d'ailleurs*, 2011), l'Atelier de restitution du patrimoine et de l'ethnologie du Val-d'Oise (*Arméniens d'Arnouville*, 2012), le Musée de la mine à Saint-Etienne (*D'ici et de là-bas*, 2012), le Musée d'Aquitaine (*Pour une vie meilleure*, 2013), le Musée de la résistance et de la déportation de l'Isère (*Obligation de quitter le territoire français*, 2012, *Exiliados*, 2013), le Musée d'histoire de Bretagne (*Migrations*, 2013), le Musée de la résistance et de la déportation de la Haute-Garonne (*La Retirada, l'exil républicain espagnol en Haute-Garonne*, 2014).

Le programme Migrations conduit en Bretagne est particulièrement révélateur de l'intérêt du dialogue entre institutions patrimoniales et collectivités. Le Musée de Bretagne a souhaité porter le projet avec le service Culture, animation et patrimoine de la ville de Brest et les archives municipales. Ce cadre a permis une relation dynamique avec la population, notamment dans la constitution d'un fonds de témoignages oraux et d'objets. Cette porosité a participé au succès du projet. Un partenariat avec le musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc, conçu dès l'origine, par-delà la perspective de l'itinérance de l'exposition, a permis aux deux territoires et à leur population de trouver une place dans *Migrations*.

⁴³ Dossier de la direction générale du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication à l'intention du Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, mars 2014.

⁴⁴ J.-C. Duclos, « L'immigration au Musée dauphinois », in *Écartés d'identité* n°108, Grenoble, 2006.

Malgré quelques réalisations exemplaires exposées ci-dessus, les musées se sont encore peu engagés dans le domaine de l'histoire et de la mémoire de l'immigration. Entre histoire et ethnographie, musée d'histoire et musée de société, le patrimoine de l'immigration pose la question des contours des collections historiques et ethnographiques dans les musées. Le flou autour de ces questions ne facilite pas la prise en compte de l'histoire de l'immigration par les acteurs patrimoniaux, ni l'intégration de ce patrimoine dans les collections des musées.

Certaines collectivités ont soutenu la création de centres patrimoniaux dédiés à ces thématiques comme le Centre du patrimoine arménien à Valence⁴⁵ et le Centre national de la mémoire arménienne à Décines⁴⁶.

Au-delà des actions déjà engagées, plusieurs musées conduisent des réflexions sur le sujet. Le Musée régional d'Auvergne a souligné que les questions d'immigration/émigration sont évoquées dans le cadre de l'écriture de son nouveau projet scientifique et culturel. Le Musée lorrain envisage d'aborder l'histoire de l'immigration en Lorraine dans son nouveau parcours permanent, ainsi que le Musée aquitain. Le Musée départemental Jean-Garcin (84) réalise un travail de collecte de données scientifiques et de patrimoine autour de la présence des travailleurs indochinois dans le Vaucluse. Le Musée de la Vallée, à Barcelonnette (04), conduit une recherche sur les migrations transalpines dans la vallée de l'Ubaye intitulée « Gens de l'Ubaye ». Le Musée d'Escaudain (59) conduit pour sa part une collecte auprès des descendants d'immigrés pour enrichir ses collections, tandis que le Musée alsacien « projette de souligner la diversité des populations et des communautés dans la collection permanente en repensant entièrement son parcours ⁴⁷ ».

La collaboration amorcée en 2012 par le Musée de l'histoire de l'immigration avec les institutions patrimoniales intéressées par ces thématiques au sein du séminaire « Patrimoine de l'immigration ⁴⁸ » a permis de constater d'un besoin de ressources et de croisement d'expériences, notamment avec les services d'archives actifs sur le sujet. Ce travail pourrait être articulé aux réflexions des acteurs engagés dans des projets mémoriels et patrimoniaux dans le cadre de la politique de la Ville. Les journées proposées par les réseaux régionaux histoire/mémoire de l'immigration ou par des acteurs associatifs sont une autre occasion de rencontres⁴⁹.

⁴⁵ Le Centre du patrimoine arménien, service de l'agglomération Valence-Romans Sud Rhône-Alpes à partir d'une association préexistante. Il aborde régulièrement les questions des migrations, d'altérité, de déplacements et de frontières (exposition *Huaquiao. Regards sur les présences chinoises à Valence*, 2013).

⁴⁶ Ouvert en 2013, le Centre national de la mémoire arménienne est un centre de ressources situé à Décines à partir d'une structure associative préexistante.

⁴⁷ Dossier de la direction générale du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication à l'intention du Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, mars 2014, p.4.

⁴⁸ Quatre séances de ce séminaire se sont tenues à Paris, Grenoble, Rennes et Metz en 2012 et 2013 avec la participation des structures suivantes : Cité de la mer (Cherbourg), Centre de documentation sur les migrations de Dudelange (Luxembourg), Mucem (Marseille), Musée dauphinois (Grenoble), Musée de la Vallée (Barcelonnette), Musée lorrain (Nancy), Musée d'histoire de Nantes, Drac Rhône-Alpes, Frac Lorraine, Centre Pompidou-Metz, Centre du patrimoine arménien (Valence), Le Rize (Villeurbanne), Musée de Bretagne-Champs Libres (Rennes), Frac Bretagne, Musée alsacien, service des Musées de Metz-métropole, Musée d'Aquitaine, Centre d'art contemporain de Delme, archives municipales de Lyon.

⁴⁹ Notamment la rencontre du RHMIT le 31 octobre 2013, la journée Mémoire des migrations : quelles traces en région Centre, le 6 décembre 2013 ; le colloque Patrimoine de l'immigration en France et en Europe organisé par Génériques les 10 et 11 décembre 2012.

3.2 LES SERVICES D'ARCHIVES DEPARTEMENTALES ET MUNICIPALES

Plusieurs centres d'archives départementales et municipales ont réalisé des expositions autour de la thématique de l'immigration, comme *Les Autres* (archives municipales de Dunkerque, 2013), *Lyon à l'italienne* (archives municipales de Lyon, 2014), *Marseille/Provence, rivages des produits du monde et des ouvriers d'ailleurs* (archives départementales des Bouches-du-Rhône, 2013), *Vosges-Algérie, Algérie-Vosges, itinéraires croisés 1830-1970* (2013).

D'autres diffusent des expositions itinérantes comme *Histoire de l'immigration dans les Alpes-Maritimes* (Nice, 2008-2014), *Vos papiers s'il vous plaît. Identités de papier dans les Basses-Alpes de 1789 à 1944* (archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2011-2012), ou encore *D'ici et d'ailleurs. Une histoire de l'immigration dans le Territoire de Belfort* (archives départementales du Territoire de Belfort, 2008-2014) et encore *Histoire de l'immigration dans le Doubs* (Archives départementales du Doubs, 2006-2014).

D'autres mettent en valeur leurs archives sur le sujet grâce à des expositions virtuelles comme *D'ici et d'ailleurs : immigration dans le Var* (archives départementales du Var, 2010-2014).

À souligner également le dossier pédagogique des archives départementales de la Martinique sur « l'immigration indienne à la Martinique (1853-1900) ».

Enfin, certaines se distinguent en accueillant des expositions temporaires, notamment *Immigrés de force*, dans les archives départementales de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et de la Loire-Atlantique

Ce mouvement témoigne du positionnement pris par certaines collectivités territoriales de faire de leurs services d'archives des acteurs culturels au plus près des territoires et des populations. Dans le lien qu'ils tissent avec leur public, il s'agit alors pour eux de donner des clés de lecture historique pour « pouvoir déchiffrer le contemporain ⁵⁰ » en intégrant l'histoire de l'immigration.

3.3 LES PROJETS DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET DE MEDIATION CULTURELLE

La recherche-action a permis de mettre en lumière un certain nombre de projets de médiation culturelle utilisant l'histoire et la mémoire de l'immigration comme un outil pour valoriser les populations sur les territoires, lutter contre les discriminations et les stéréotypes. Ces projets associent parfois des acteurs patrimoniaux (collecte de témoignages, voire d'objets, conception de petites expositions), mais la dimension patrimoniale n'est pas la finalité.

Certaines communes mettent en place des actions de lutte contre les discriminations en lien avec des conseils de la diversité et pour l'égalité des chances. Ces conseils sont saisis par le conseil municipal ou intercommunal sur ces projets, et peuvent être amenés à travailler sur l'histoire et la mémoire de l'immigration (Rennes métropole ou la ville du Havre en 2013-2014).

La ville de Nancy a créé pour sa part une direction Droits de l'homme, Intégration et lutte contre les discriminations, placée au niveau des services généraux de la ville. Cette direction anime le dialogue avec les associations nancéennes, conduit des projets en partenariat avec ces dernières et a signé une convention-cadre avec le Musée de l'histoire de l'immigration.

⁵⁰ Selon l'expression du Musée de Bretagne, in « Premières orientations du projet scientifique et culturel du Musée de Bretagne », 2007.

URL (consulté le 11 avril 2014) : http://www.musee-bretagne.fr/fileadmin/documents/musee/page_accueil/PSC_Musee_de_Bretagne.PDF

La Ville d'Épernay conduit depuis 2013 un projet autour de la transmission intergénérationnelle des mémoires d'immigrés avec un centre social et culture. La ville de Niort a consacré l'édition 2014 du festival Téciverdi à la thématique Migrations en lien avec les acteurs locaux.

En Seine-Saint-Denis, le département a initié une démarche originale, développant un axe histoire/mémoire de l'immigration au sein du bureau de la valorisation du patrimoine culturel. La convention-cadre de partenariat signé avec le Musée de l'histoire de l'immigration a mobilisé les directions du développement social et urbain.

Le conseil général de Meurthe-et-Moselle porte le projet « Racontons notre histoire ». Il s'agit de faire « changer la vision que nous avons de nos voisins, de ces citoyens qui ont choisi de venir depuis leur pays s'installer en Meurthe-et-Moselle ». Dirigé par le service Égalité, lutte contre les discriminations, au sein de la direction générale des services, il a permis de collecter 54 témoignages, la présentation d'une exposition itinérante, l'organisation de conférences, d'actions socioculturelles, de projets pédagogiques, de cafés citoyens, de projections, etc., entre 2012 et 2014. 75 partenaires ont été associés ainsi que des services du département (archives départementales notamment). Cette action a été réalisée dans la perspective de la création d'un centre départemental des mémoires.

Le projet « Venus d'ailleurs – Mémoires en migrance d'habitants de la ville d'Autun » a touché un public âgé issu de l'immigration à travers une collecte de témoignages puis l'édition d'un ouvrage. Il a été piloté par la direction de la cohésion sociale et urbaine, avec les compétences de la Maison du patrimoine, en lien avec des travailleurs sociaux et des adultes relais. Le département de la Saône-et-Loire a soutenu le projet.

Les exemples pourraient être ainsi multipliés avec les collectes de témoignages dans la communauté de communes de Freyming-Merlebach (57), les Villes de Moyeuve-Grande (88), Beausoleil (06), Amiens (80).

Dans l'ensemble, les porteurs de ces projets évoquent la question de la légitimité du portage par des services attachés aux problématiques sociales ou urbaines. En l'occurrence, la transversalité des projets au sein des collectivités impliquant culture et social semble être un des facteurs de réussite pour les projets de ce type.

3.4 LES CONSEILS REGIONAUX : DISCRETS MAIS ACTIFS

Si les conseils régionaux sont traditionnellement moins impliqués dans l'animation des politiques culturelles, ils apparaissent de plus en plus comme des interlocuteurs importants. En ce qui concerne la thématique histoire/mémoire de l'immigration, il n'a pas été possible d'obtenir un retour de la part de chacun des conseils régionaux et d'identifier ainsi tous les projets soutenus par chacun, d'appréhender les volumes de financement par région. Pour autant, les retours obtenus et le repérage permettent d'avancer quelques éléments, notamment en ce qui concerne les services régionaux de l'inventaire, et les conseils régionaux les plus dynamiques.

A. Les services régionaux de l'inventaire

Les services régionaux du patrimoine et de l'inventaire semblent, à la lecture de leurs sites internet, assez peu investis. En Aquitaine, le service s'est investi dans la création de la Banque numérique du savoir d'Aquitaine, mais cette dernière ne présente pas de dossiers thématiques « histoire de l'immigration ». Il en est de même en Picardie, où l'immigration n'est mentionnée que très discrètement dans un des dossiers thématiques consacrés aux « mémoires ouvrières

du sucre », mais le service a réalisé une série de collecte de témoignages sur ce sujet⁵¹. En Poitou-Charentes, le service régional de l'inventaire a réalisé un dossier sur les travailleurs chinois dans la région⁵² et réalisé une exposition sur les mémoires ouvrières qui aborde également le sujet de l'immigration. En Paca, le portail du service de l'inventaire ne contient pas de dossier en lien avec ce sujet⁵³.

Afin de disposer de davantage d'éléments, l'ensemble des services régionaux de l'inventaire métropolitain et corse ont été sollicités à travers un mail spécifique afin de déterminer de quelle façon la thématique de l'histoire de l'immigration peut croiser leur travail. Les 9 retours parvenus permettent d'apprécier une sensibilité à cette thématique dans plusieurs régions, mais avec des entrées différentes. En Languedoc-Roussillon comme en Nord-Pas-de-Calais, les services croisent cette thématique autour du travail sur le patrimoine minier et les logements collectifs ouvriers (Graissessac, Rosis, Monchecourt, Libercourt, etc.). En Franche-Comté, le service a également exploré la piste de la mémoire ouvrière mais sans mettre en lumière suffisamment de choses pour réaliser des dossiers sur le sujet. En Alsace, la rencontre entre les communautés religieuses a fait l'objet d'une étude engagée en 2012 avec l'université de Strasbourg mais qui n'a pas abouti. En Lorraine, aucun travail spécifique n'a été conduit sur le sujet mais l'immigration est une thématique transversale aux entrées de l'histoire industrielle, des logements ouvriers, des cimetières, des lieux de sociabilité, de l'histoire religieuse, de l'histoire de l'art qui renvoient toutes à l'histoire de l'immigration régionale. En Bourgogne, un travail sur les grands ensembles est prévu prochainement et pourrait présenter des perspectives.

En Rhône-Alpes, plusieurs entrées croisent la thématique de l'immigration.

En Champagne-Ardenne, le service n'a pu travailler ce sujet mais le service souligne une piste de travail concernant le patrimoine lié à l'affluence des immigrés à la suite de l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1870, qui reste à étudier. Enfin, en Île-de-France, le Service de l'inventaire est en contact régulier avec le réseau Mémoires et histoires en Île-de-France.

Ce travail serait à compléter auprès des services n'ayant pas encore répondu afin de finir ce panorama.

B. Conduite de projets et soutien aux acteurs associatifs

Les données collectées lors de ce travail n'ont pas été exhaustives, mais elles permettent d'appréhender les grands axes des politiques régionales. Les conseils régionaux apparaissent comme des acteurs importants : 22% des projets collectés ont été soutenus par un conseil régional.

Des collaborations sont parfois en cours avec les Drac. La région Rhône-Alpes se distingue par un appel à projet commun co-administré avec la Drac Rhône-Alpes, « Mémoires du XX^e siècle », qui permet le soutien de manifestations comme Traces 2014 ou les projets d'établissement comme le Centre du patrimoine arménien à Décines (69). La région Languedoc-Roussillon a commandé pour sa part une étude en partenariat avec la Drac sur un « Répertoire analytique Action culturelle de l'immigration en Languedoc-Roussillon ».

La plupart des conseils régionaux soutiennent ponctuellement des actions ou des porteurs de projets. Le conseil régional Aquitaine soutient notamment le réseau d'acteurs associatifs et

⁵¹ URL (consulté le 14 avril 2014) : http://scenari-platform.org/territorial/co/uc_patrimoine.html.

⁵² URL (consulté le 23 juin 2014) : <https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/14-18-poitou-charentes/297-decouvertes/447-des-travailleurs-chinois-en-poitou-charentes-1916-1921>.

⁵³ URL(consulté le 16 mai 2014) : <https://patrimages.regionpaca.fr>.

institutionnels, le Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration. Il finance également un programme de recherche à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, « Migrations modernes et contemporaines entre l'Aragon et l'Aquitaine (XVIII^e-XX^e siècles) : l'exil ibérique en Aquitaine entre histoire et mémoire ». Le conseil régional Languedoc-Roussillon s'est également impliquée dans des collectes de témoignages, le soutien à la création d'une pièce de théâtre et la réalisation d'événements en souvenir du pogrom d'Aigues-Mortes dans huit villes de la région. La région Midi-Pyrénées soutient ponctuellement des projets comme « Travailleurs venus d'ailleurs », travail documentaire conduit en 2011 par Gilles Favier, Sarah Jabbar-Allen et Laure Teulières, ou le forum Histoire/mémoire des immigrations en Midi-Pyrénées en 2013. La région Bretagne a soutenu en 2013 la réalisation de l'exposition *Migrations*

D'autres régions se saisissent de cette question de l'histoire et de la mémoire de l'immigration à partir de l'entrée « citoyenneté et démocratie ». C'est le cas de la région Île-de-France, dont la Mission Démocratie régionale a impulsé et soutenu les réunions préparatoires du réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France.

La région Paca finance pour sa part deux appels à projet régional depuis 2014, qui peuvent soutenir des actions sur ce champ : « Citoyenneté méditerranéenne » et « La Méditerranée des médias », qui s'ajoutent à l'appel « Identités, Parcours, Mémoires », cogérés par la Drac et la DRJSCS⁵⁴. La région financera également la Villa Méditerranée à partir de 2015, dont les thématiques pourront coïncider. Elle soutient également de nombreuses actions et participe de façon conséquente au financement du site-mémorial du camp des Milles⁵⁵. De la même façon, le conseil régional Languedoc-Roussillon est très investi dans la réalisation du Mémorial de Rivesaltes.

Le Conseil régional de Lorraine soutient de nombreuses actions comme le Festival du film italien de Villerupt. Elle a par ailleurs créé en 2001 un comité d'histoire régionale ayant pour mission de « permettre aux Lorrains de s'approprier leur histoire et leur patrimoine », qui met en réseau les associations d'histoire et du patrimoine de la région, au sein duquel la thématique de l'histoire de l'immigration est abordée de façon transversale, mais de façon plutôt discrète.

⁵⁴ La région Paca dispose d'un appel à projet « Mémoire et citoyenneté », de la direction du sport et de la citoyenneté, mais qui ne concerne que la mémoire de la Shoah.

⁵⁵ Le conseil régional Paca a apporté 2,5 millions d'euros pour la réhabilitation des lieux et la construction du mémorial, sur un coût total de 19 millions.

IV. POLITIQUES ET ACTEURS PUBLICS (1980-2014)

Les dynamiques territoriales portées par les acteurs histoire mémoire de l'immigration s'attachent à des territoires locaux, départementaux et régionaux. Elles ne peuvent se comprendre néanmoins que dans le contexte d'une histoire de la politique publique nationale en la matière. Dans ce cadre, les actions conduites par plusieurs ministères et acteurs publics sont à mettre en lumière, notamment au regard d'une histoire institutionnelle complexe où s'entrecroisent politique culturelles, politique d'intégration et politique de la ville.

4.1. HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET POLITIQUES PUBLIQUES (1980-2009)

Les projets histoire/mémoire de l'immigration mobilisent des acteurs progressivement soutenus par des politiques publiques en constante évolution. Les questions du « pourquoi » et du « pour qui » trouveront, au fil de l'histoire des politiques publiques à cet égard, des réponses différentes.

Afin de mieux comprendre l'évolution des cadres référentiels des acteurs histoire/mémoire de l'immigration, il est nécessaire d'appréhender cet historique des politiques publiques.

A. Les décennies 1980-1990 : une reconnaissance des cultures immigrées ?

La reconnaissance de l'histoire et de la mémoire de l'immigration comme objet scientifique et culturel se développe tardivement, au début des années 1980⁵⁶, alors même que la société française est traversée par de fortes revendications pour la reconnaissance des droits des immigrés, pour l'égalité et contre le racisme⁵⁷. Les historiens et les militants pour l'égalité des droits engagent un mouvement en faveur de la reconnaissance de la place des immigrés au sein de la société française et de son histoire.

Le développement par l'État d'une politique culturelle d'intégration⁵⁸ rompt avec la politique culturelle de valorisation des « cultures d'origine », établie en 1974 dans l'objectif de favoriser le retour des immigrés dans leur pays d'origine. Le gouvernement adopte une politique culturelle visant « l'insertion » des populations immigrées, « misant sur une meilleure connaissance des cultures entre elles pour lutter contre l'intolérance et vaincre le racisme⁵⁹ », dans la continuité du rapport de Françoise Gaspard remis à François Autain, secrétaire d'État chargé des immigrés en octobre 1982.

Pour la première fois, l'État émet la volonté de faire reconnaître ces « cultures immigrées » comme une partie intégrante de la culture française, au même titre que d'autres cultures jusqu'alors peu reconnues (cultures régionales).

⁵⁶ R. Schor, *L'Opinion française et les Étrangers en France (1919-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985 ; G. Noiriél, *Longwy, Immigrés et prolétaires (1880-1980)*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Pratiques théoriques », 1984.

⁵⁷ Ces revendications s'expriment notamment à travers des mouvements sociaux (grève des ouvriers des usines automobiles d'Aulnay-sous-Bois en 1982 et de Poissy-Talbot en 1984) et des mobilisations citoyennes (Marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983, Convergence en 1984).

⁵⁸ A. Escafré-Dublet, « L'État et la culture des immigrés, 1974-1984 », in *Revue électronique du centre d'histoire de Sciences Po*, n°4, avril-janvier 2008.

URL : <http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=04&rub=autres-articles&item=35> (consulté le 4 novembre 2014).

⁵⁹ *Ibid.*

Ce positionnement introduit des changements importants pour le ministère de la Culture et de la Communication (MCC), très attaché à la politique culturelle définie par André Malraux autour de deux axes : rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité et soutenir la production artistique. Le MCC tente sous la direction de Jack Lang de concilier démocratisation de la culture et démocratie culturelle, avec une reconnaissance symbolique du relativisme culturel⁶⁰.

Le MCC s'implique notamment à travers le Fonds d'intervention culturelle qui permet la conduite d'opérations en partenariat avec d'autres ministères.

Un autre acteur va occuper une place de plus en plus essentielle : le Fonds d'action sociale (Fas).

Établissement public à caractère administratif fondé en 1958 pour soutenir des actions sociales en direction des travailleurs immigrés algériens, le Fas élargit son action à tous les travailleurs immigrés, puis en 1966 « aux groupes sociaux posant des problèmes d'adaptation sociale analogues à ceux des travailleurs étrangers, quel que soit leur statut du point de vue de la nationalité ». Au tournant des années 1980, le Fas s'investit davantage dans le domaine socioculturel⁶¹. Une importante réforme fait entrer en 1983 les partenaires sociaux ainsi que le MCC au sein de son conseil d'administration et décentralise le travail de l'établissement avec la création de directions régionales. Les agents du Fas développent une méthodologie de projets spécifiques privilégiant la rencontre avec les acteurs de terrain et « la recherche de projets culturels favorisant le mélange, la rencontre entre les différentes cultures⁶² ».

Financé directement par les cotisations de la Sécurité sociale, le Fas, en 1983, finance 300 associations⁶³. Il lance des programmes comme « Dialogue des cultures ». Dans la décennie 1990, des territoires s'engagent fortement dans ces programmes : Île-de-France, Aquitaine, Rhône-Alpes, Paca, Nord-Pas-de-Calais.⁶⁴

La création de l'Agence pour le développement des relations interculturelles (Adri) en 1982 complète le dispositif⁶⁵.

L'engagement du MCC sur ces thématiques connaît un essoufflement dès 1986 avec l'alternance politique⁶⁶. Le MCC reconnaît plus difficilement les projets autour des « cultures immigrées », volontiers qualifiés « d'actions culturelles », opposée à la « culture ». Cependant, au-delà de cette trame générale, le MCC poursuit un travail de recherche sur le sujet en lien avec plusieurs partenaires (DIV, Plan urbain, Fas). La mission du patrimoine ethnologique et la délégation au développement et aux formations, à partir de l'entrée « diversité culturelle »⁶⁷, lancent des

⁶⁰ P. Poirrier, « Démocratie et culture. L'évolution du référentiel des politiques culturelles en France, 1959-2004 » in A. Bleton-Ruget, J.-P. Sylvestre (dir.), *La Démocratie, patrimoine et projet*, Eud, Dijon, 2006, pp. 105-129.

⁶¹ A. Golub, « Cultures, culture, médiation. Police de l'art et des frontières. Institutions et déplacements culturels », in J. Métral, (dir.), *Cultures en ville, ou de l'art et du citoyen*, ministère de la Culture et de la communication, Ed. L'Aube, Saint-Etienne, pp. 200, 255.

⁶² A. Escafré-Dublet, *op.cit.*

⁶³ « Politique d'une institution. Le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés. Entretien avec Michel Yahiel », in *Politix*, n°12, 1990, pp. 70-74.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Cette agence, issue du service Information culturelle et immigration (ICEI), lui-même issu de l'Office national pour la promotion des cultures immigrées (Onpci), a pour but de favoriser par tous les moyens l'échange et le dialogue interculturels en vue de l'insertion sociale et professionnelle des populations étrangères et d'origine étrangère dans la société française.

⁶⁶ A. Escafré-Dublet, *op. cit.*, p.52-53.

⁶⁷ J. Métral (dir.), *Les Aléas du lien social. Constructions identitaires et culturelles dans la ville*, ministère de la Culture et de la Communication, diffusé par la Documentation française, Paris, 1997, p. 208.

appels à projet interministériel en lien avec le Fas comme « Culture, ville et dynamique sociale » en 1996.

Au cours de cette décennie, le Fas devient le principal financeur national des actions culturelles à destination des populations immigrées. Son action permet de développer un très grand nombre d'actions culturelles, notamment autour de l'histoire et de la mémoire de l'immigration.

B. Une politique d'intégration impliquant un volet culturel :

du Fasild à l'Acse (2001-2009)

Le Fas devient le Fonds d'aide et de soutien à l'intégration et à la lutte contre les discriminations (Fasild) en 2001. Il soutient alors plus de 4 000 structures. Le modèle de gouvernance change avec un financement direct de l'État.

En réponse aux émeutes urbaines de 2005, le Fasild est réorganisé en 2006 au sein d'une Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), qui réunit les crédits de l'État consacrés à la politique de la Ville et à la politique de l'intégration et de la lutte contre les discriminations.

Les directions régionales du Fasild disparaissent et leurs personnels rejoignent en partie les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), sous l'autorité du préfet de région.

La création de l'Acsé vise à renforcer l'efficacité de l'État en faveur des habitants des quartiers relevant de la géographie prioritaire de la politique de la Ville, de l'intégration des populations immigrées et issues de l'immigration et de la lutte contre les discriminations. Le MCC est associé à certaines commissions (accès à l'art, aux œuvres et aux équipements culturels ; commission « Images de la diversité »).

L'Acsé s'inscrit dans la continuité du Fasild et poursuit le programme « Histoire et mémoires des immigrations en régions aux XIX^e et XX^e siècles » lancé par ce dernier. Ce programme réunit de 2005 à 2008 des équipes pluridisciplinaires de chercheurs afin de dresser des monographies régionales sur l'histoire de l'immigration et d'étudier les projets histoire/mémoire de l'immigration. Ce programme a permis d'impulser ou de renforcer des dynamiques d'acteurs à l'échelle des régions. Plusieurs réseaux mentionnent ce travail comme une étape centrale dans la constitution de leur réseau.

En 2009, à la suite de la RGPP, les actions d'intégration des populations immigrées, dont le travail sur l'histoire de l'immigration, sont retirées des compétences de l'Acsé et une partie de ces compétences est transférée à la Direction à l'accueil, l'intégration et la citoyenneté (DAIC). L'Acsé se recentre ainsi sur les thématiques du vivre-ensemble, de la mémoire des quartiers et de la lutte contre les discriminations. Cette réorientation marque un coup d'arrêt dans l'émergence des dynamiques territoriales portées par les acteurs associatifs et leurs correspondants institutionnels.

C. Politique de la Ville et enjeux mémoriaux

Il est communément admis que la politique de la Ville trouve son origine au début des années 1970, lorsque l'État prend la mesure des problèmes urbains des « grands ensembles ». Les premières mesures sont prises dans les années 1970, puis une Commission nationale pour le développement social des quartiers est créée en décembre 1981. L'accompagnement du développement culturel est un des axes de cette politique à destination des habitants des quartiers relevant de la politique de la Ville.

Les enjeux mémoriels de ces territoires et de leurs habitants sont rapidement identifiés. En 1995, la politique de réduction de la « fracture sociale » conduit le MCC et le Fas à s'impliquer dans les volets culturels des contrats de ville. En 2003, un programme de recherche intitulé « Mémoires, production de sens et de récits de et dans la ville » est initié par le Fasild, la Délégation interministérielle à la Ville, les ministères de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse, de la Recherche, de l'Équipement des transports et du Logement, et la Caisse des dépôts et consignations. Ce programme donne notamment lieu à la réalisation d'un répertoire analytique des projets d'actions de terrain sur l'histoire et/ou la mémoire de population et/ou de territoires de 1976 à 2003, qui souligne la proximité des histoires des quartiers et de l'immigration, mais également l'impossibilité de les appréhender sous un prisme unique⁶⁸.

Au cours des années 2000, un programme de collecte d'archives orales est lancé par la Délégation interministérielle à la Ville et la Direction des archives de France auprès des acteurs de la politique de la Ville et des habitants de territoires ciblés par la politique de la Ville, auquel est associé le Musée de l'histoire de l'immigration.

La politique de la Ville implique les services de l'État et les collectivités à travers des contrats reconduits jusqu'en 2014. L'élaboration de ces contrats impliquent notamment les directions régionales des affaires culturelles (Drac) sur un volet Culture dont l'objectif est de faire progresser l'égalité des chances et la cohésion sociale par l'accès à la Culture. Il est notamment prévu une « réduction des discriminations ethniques en soutenant prioritairement la diversité culturelle et le travail de mémoire autour de l'immigration ».

En 2009, la politique de la Ville et la politique de l'intégration sont dissociées, et l'Acsé conserve un travail mémoriel large (immigration, territoire, population) mais devenu progressivement « mémoire des territoires ». Dans le cahier des charges adopté en février 2013, le Comité interministériel à la Ville ne parle plus d'histoire de l'immigration mais bien de « conduire un travail de mémoire collective dans les quartiers prioritaires⁶⁹ ». À la lutte contre les discriminations ethniques se substitue en quelque sorte une lutte contre la discrimination « territoriale », dépendant du lieu d'habitation.

Discrimination territoriale et discrimination culturelle sont ainsi de plus en plus imbriquées dans un même objectif « faire changer les regards ».

D. Un patrimoine de l'immigration entre reconnaissance et quête de légitimité (1982-2009)

La mobilisation autour de la sauvegarde du patrimoine de l'immigration trouve également son origine dans le courant des années 1980. Le décret du 10 mai 1982 inclut dans les missions du MCC celle de « préserver le patrimoine culturel national, régional ou des divers groupes sociaux pour le profit commun de la collectivité tout entière ». Sans nommément parler de patrimoine de l'immigration, ce décret représente une avancée symbolique importante et ouvre la porte à une intégration du patrimoine de l'immigration dans celui de la nation.

En 1987, historiens et militants associatifs se réunissent au sein de l'association Génériques. Fer de lance de la sauvegarde et de la reconnaissance du patrimoine de l'immigration, l'association publie un guide des archives de l'histoire de l'immigration dans les collections publiques avec les Archives nationales.

⁶⁸ J.-B. Debost, *Répertoire analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et /ou la mémoire de population et/ou de territoires*, mars 2003, association Entre Deux.

⁶⁹ Dossier de presse du comité interministériel des villes du 19 février 2013, p. 83.

La mobilisation des chercheurs et des militants sur ce sujet se poursuit avec la création de l'association pour un musée de l'immigration en 1990. Un rapport se prononçant en faveur d'un « centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration » est remis à Lionel Jospin par Driss El Yazami, Rémi Schwartz et Hayet Zeggar en novembre 2001⁷⁰.

En réponse aux inquiétudes générées par les résultats du premier tour de l'élection présidentielle de 2002, un comité interministériel à l'intégration redéfinit le 10 avril 2003 la politique d'intégration des populations immigrées et projette la création d'un centre de ressources et de mémoire de l'immigration.

La création en novembre 2004 de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, et son ouverture en 2007, actent symboliquement la reconnaissance par l'État du patrimoine de l'immigration au sein du patrimoine national. Cela s'inscrit dans une dynamique plus large, marquée notamment par le programme de recherche de l'Acse en région sur histoire/mémoire et le programme de recherche du MCC, « Mémoire de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ? »⁷¹. Cette reconnaissance symbolique est brouillée par le fort clivage politique autour du sujet de l'immigration mais également des politiques mémorielles conduites par l'État entre 2005 et 2009⁷². Le désengagement de ce dernier concernant le financement des actions histoire/mémoire de l'immigration suscite l'incompréhension des acteurs dans les territoires. Il met par ailleurs en difficulté le projet de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, conçu autour du concept « Un lieu, un réseau ». En effet, ce projet repose sur un principe de subsidiarité consistant en une production des actions dans les territoires par les partenaires du réseau de la Cité, sur un financement de l'Acse et une valorisation des actions et des contenus produits par la Cité. Cette articulation originale entre un musée et un réseau d'acteurs œuvrant dans les territoires, réunis dans un même objectif de faire changer les représentations sur l'histoire de l'immigration, n'a ainsi pas connu le succès espéré. Elle a été contrariée par le manque de portage politique de la thématique, les difficultés financières et la méthodologie complexe inhérente à la mise en œuvre d'une telle articulation au sein d'un établissement public.

Une dynamique est pourtant enclenchée dans certains territoires. La création ou structuration de réseaux associatifs régionaux (Strasbourg-Méditerranée, 2006 ; Rahmi, 2007 ; Mémoires plurielles, 2008 ; RHMIT, 2009 ; Mémoires et histoire en Île-de-France, 2010) se fait de façon concomitante à partir de la seconde moitié des années 2000.

Des institutions patrimoniales développent au même moment un intérêt croissant pour le sujet : archives municipales et départementales, services régionaux de l'inventaire, musées nationaux.

4.2. DES ACTEURS INSTITUTIONNELS MULTIPLES ET NON COORDONNÉS (2010-2014)

Les acteurs institutionnels du champ histoire/mémoire de l'immigration sont issus et ont été les témoins d'une histoire non linéaire. Ils vivent aujourd'hui, pour une part, une période de transition importante.

⁷⁰ D. El Yazami, R. Schwartz, H. Zeggar, *Rapport pour la création d'un centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration*, Rapport au Premier ministre, La Documentation française, 2001.

⁷¹ Cf. bibliographie.

⁷² Se reporter aux polémiques successives autour de la loi de 2004 mentionnant « le rôle positif de la colonisation », de l'utilisation dans le cadre scolaire de la lettre de Guy Môquet en 2007, ou encore de la création d'une Maison de l'histoire de France.

A. L'Acsé : l'histoire et la mémoire pour lutter contre les discriminations

Le recentrage de l'Acsé en 2009 sur la politique de la Ville et l'abandon de ses prérogatives en matière de politique d'intégration a participé à la fragilisation des acteurs associatifs. En 2012, le Haut Conseil à l'intégration alerte le Premier ministre sur les difficultés rencontrées par les associations partenaires de l'État dans la politique d'intégration⁷³. Les projets histoire/mémoire de l'immigration, considérés comme moins prioritaires, ont particulièrement pâti de ces changements. Plusieurs acteurs associatifs ont régulièrement alerté les pouvoirs publics de leurs difficultés grandissantes face à cette situation, d'autres ont disparu pendant cette période, comme l'association Elele en 2010, ou le GIP Epra, amené à disparaître fin 2014⁷⁴.

Une autre conséquence de cette réorientation a été une perte de visibilité au niveau national des projets histoire/mémoire de l'immigration. Elle a par ailleurs eu un « effet de guichet », les porteurs de projets ayant parfois réorienté la formulation de leur projet pour accéder aux financements « politique de la Ville ».

Néanmoins, cette réorientation institutionnelle ne s'est pas traduite par un retrait total de l'Acsé du champ de l'histoire et de la mémoire de l'immigration, certaines actions demeurant financées au titre de la politique de la Ville (axes « accès à la culture », « Lutte contre les discriminations », etc.). En partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), l'Acsé anime la commission « Images de la diversité » qui soutient la production d'œuvres audiovisuelles et de documentaires susceptibles de faire évoluer les représentations et de lutter contre les préjugés, évoquant notamment l'histoire de l'immigration. L'Acsé soutient également les expositions et les festivals qui rendent visibles les créations artistiques mettant en valeur la diversité culturelle.

En 2013, la création d'une direction Lutte contre les discriminations et accès au droit marque un tournant important. Cela a donné davantage de visibilité à cette thématique histoire/mémoire, dotée d'un budget total de 900 000 €. Sur ce budget, 600 000 € ont été consacrés aux commémorations de la Marche pour l'égalité et contre le racisme (35 structures financées). S'y ajoutent les projets financés par les DRJSCS et les directions départementales de la cohésion sociale (DDCS). Cumulés, ce sont 193 actions qui ont été financées par l'Acsé sur cette thématique en 2013.

Au niveau régional, les délégués de l'Acsé, souvent d'anciens salariés du Fasild, ont poursuivi, dans certaines régions et de façon plus modeste, un soutien aux actions histoire/mémoire de l'immigration en les inscrivant dans le cadre de la politique de la Ville entre 2010 et 2013.

L'étude réalisée sur les projets mémoriels soutenus par l'Acsé en 2013 fait apparaître un besoin de formation au niveau des DDCS pour faciliter une meilleure prise en compte de ces projets histoire/mémoire de l'immigration au niveau des comités de sélection des dossiers soutenus par l'Acsé⁷⁵.

⁷³ *Investir dans les associations pour réussir l'intégration*, La Documentation française, Paris, 2012.

⁷⁴ « Les missions de l'EPRA sont compromises en raison d'importantes financières du fait que son principal financeur, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, a recentré son action sur d'autres interventions prioritaires au titre de la politique de la Ville ». Réponse du ministère de la Culture et de la Communication à la question écrite n° 03901 d'Annie David, publiée dans le JO Sénat du 11 avril 2013, p. 1170

⁷⁵ Entretien avec Najette Charpentier-Rezzag, chargée de mission à la direction Lutte contre les discriminations, réalisé le 28 avril 2014.

En 2014, l'Acse a intégré le Commissariat général à l'égalité des territoires, créé par décret du 3 avril 2014. La structure conserve une action histoire/mémoire, mais semble s'inscrire dans la continuité de la politique définie en 2013, plus tournée vers l'histoire des quartiers. Pourtant, comme le soulignent les chercheurs Annie Fourcaut et Thierry Tullier, « ne traiter l'histoire des quartiers populaires que sous l'angle migratoire revient à nier en partie la place des populations immigrées dans notre histoire nationale⁷⁶ ».

Les réactions contrastées face au rapport de Pascal Blanchard⁷⁷ rappellent la nécessité de définir une politique publique qui prenne en compte les cadres référentiels et les actions déjà entreprises des parties prenantes de ce champ culturel protéiforme : les associations, les administrations centrales et leurs services déconcentrés, les collectivités territoriales et notamment leurs services des archives, les universités, les artistes...

B. Le Haut Conseil à l'intégration

Le Haut Conseil à l'intégration (HCI) est une instance de réflexion et de propositions qui a pour objet d'interroger les politiques et le processus d'intégration des résidents étrangers et de leurs descendants au sein de la République française. Il est composé d'une vingtaine de membres nommés par le président de la République.

Le HCI est rattaché aux services du Premier ministre depuis sa création en décembre 1989. Ses membres ne sont plus en fonction depuis le 24 décembre 2012 et son devenir est en question dans le cadre de la refonte de la politique d'intégration en cours.

Le HCI a élaboré des rapports annuels ainsi que de multiples avis consultatifs à la demande du gouvernement, notamment « Une culture ouverte dans une République indivisible » (septembre 2012), ou « Investir dans les associations pour réussir l'intégration » (octobre 2012).

Il a également collaboré avec le Musée de l'histoire de l'immigration, en particulier pour l'édition d'un numéro de la revue *Hommes & Migrations* consacré à « L'intégration en débat, lectures du rapport du Haut Conseil à l'intégration »⁷⁸.

C. Le ministère de la Culture et de la Communication

Le MCC semble osciller en 2014 entre des cadres référentiels contradictoires sur la question de la promotion des actions portant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration.

De façon globale, les actions histoire/mémoire de l'immigration semblent souvent prisonnières du débat démocratie culturelle / démocratisation culturelle, et la rupture de 1959 entre l'éducation populaire et la « culture » ne semble pas encore avoir donné lieu à une véritable réconciliation institutionnelle. En 2011, l'historien de l'immigration Gérard Noiriel fait ce constat : « D'un côté les professionnels de la création artistique, qui défendent leurs normes d'excellence sans s'interroger (sauf exception) sur les finalités civiques de leur travail. D'un autre, le monde associatif, lié aux classes populaires, qui propose des activités socioculturelles dévalorisées par les porteurs de la culture légitime⁷⁹ ».

⁷⁶ A. Fourcaut, T. Tellier, « Les quartiers populaires vont-ils perdre la mémoire ? », in Métropolitiques.eu, 2014.

⁷⁷ P. Blanchard, « Histoires, patrimoine et mémoires dans les territoires de la politique de la Ville », rapport au ministre délégué à la Ville, octobre 2013.

⁷⁸ G. Petek, A. Seksig (dir.), « Réflexions autour des rapports du HCI », *Hommes & Migrations*, n°1294, Paris, novembre-décembre 2011.

⁷⁹ G. Noiriel, « Défendons autrement la culture pour tous ! Cessons de dévaloriser l'art socioculturel », in *Le Monde*, 6 janvier 2011, cité in P. Moulinier, *Histoire des politiques de démocratisation culturelle*, Comité d'histoire, ministère de la Culture et de la Communication, juillet 2012.

Par ailleurs, l'entrée patrimoniale connaît un développement important.

○ *Le MCC face au patrimoine de l'immigration en 2014*

Le sujet de l'histoire de l'immigration et de son patrimoine suscite un intérêt au sein du MCC, mais soulève des questions non résolues. La série d'études commandées à des équipes pluridisciplinaires en 2008 sur la thématique « Mémoire de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ? », en partenariat avec le Musée de l'histoire de l'immigration, a témoigné d'un intérêt fort, ce travail complétant en quelque sorte les études régionales histoire/mémoire de l'Acisé. En dépit de ce travail et du rayonnement progressif du Musée de l'histoire de l'immigration, l'intérêt du ministère ne s'est pas davantage affirmé sur cette question.

Les outils documentaires du ministère montrent en effet que si le patrimoine de l'immigration n'est pas absent des politiques de patrimonialisation, il ne fait pas l'objet d'une entrée spécifique, ce qui rend sa valorisation difficile.

Ainsi la base « Mérimée », qui comporte 180 000 notices relatives au patrimoine monumental (protégé ou non au titre des monuments historiques), ne compte qu'un très faible nombre d'occurrences repérables avec l'entrée « immigration » ou « immigré »⁸⁰. Le label « Patrimoine du XX^e siècle », créé par le MCC en 1999 pour valoriser les constructions et les ensembles urbains du XX^e siècle, ne semble pas avoir établi une mise en valeur singulière de cette thématique⁸¹. Le label fera l'objet de précisions dans la loi sur le patrimoine prévu pour 2014. Une campagne de labélisation est prévue en 2014, suite au vote de cette loi et sa priorité sera le patrimoine industriel⁸². Plus largement, la notion de lieu de mémoire, particulièrement bien adaptée à la thématique de l'immigration⁸³, échappe aux bases de données et aux outils des acteurs patrimoniaux classiques.

Le portail des collections des musées de France « Joconde » (500 000 notices) ne comporte pour sa part que très peu d'items reliés à la thématique de l'immigration⁸⁴, même s'il est vrai que cette base ne recense qu'une faible partie des collections des musées de France. L'objectif de la fin du recensement dans les musées à la mi-juin 2014 pourrait faciliter la visibilité du « patrimoine de l'immigration » dans les musées de France, à condition qu'une entrée « immigration » permette de faire des recherches thématiques.

Le label « Exposition d'intérêt national » est un autre indicateur de cette « invisibilité » du patrimoine de l'immigration. Accordé annuellement par le MCC à des musées de France pour récompenser la qualité scientifique et un effort de médiation et de démocratisation des publics

⁸⁰ 9 résultats avec l'entrée « immigré », 7 autres avec l'entrée « immigration ». Certes, l'entrée « étranger » compte 110 résultats, mais la plupart utilisent ce terme dans le sens de « partir à l'étranger » ou de « propriété d'un état étranger ».
<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>.

⁸¹ La fiche de la tuilerie des Milles en est un bon exemple : alors que des étrangers (allemands et autrichiens) y ont été internés, l'occurrence « immigration » ne permet pas d'accéder à la fiche. L'occurrence « étranger » est pour sa part trop vague.

⁸² Conférence de presse d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, 13 septembre 2013. URL : http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/130912dppatrimoinevf.pdf.

⁸³ Se rapporter à la rencontre régionale du Musée de l'histoire de l'immigration à Marseille, 2008. URL (consulté le 25 août 2014) : <http://www.histoire-immigration.fr/la-cite/le-reseau/les-rencontres-du-reseau/archives/2008>.

⁸⁴ 14 résultats avec une recherche simple sur les occurrences « immigration » et « immigrés » effectuée sur le portail « Joconde », le 11 avril 2014.
<http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm>.

de leurs expositions, ce label a été accordé une seule fois entre 2011 et 2013 à une exposition abordant la question de l'histoire de l'immigration, sur 45 prix accordés. Encore s'agit-il d'une exposition consacrée à une artiste singulière dont l'histoire relève de plusieurs champs historiques⁸⁵.

Plus largement, il semble que le patrimoine de l'immigration interroge le positionnement des musées face à l'histoire contemporaine, et plus spécifiquement la seconde moitié du XX^e siècle. Entre histoire et ethnographie, musée d'histoire et musée de société, le patrimoine de l'immigration interroge les contours des collections historiques et ethnographiques dans les musées. Cela ne facilite pas la prise en compte de l'histoire et du patrimoine de l'immigration par les acteurs du patrimoine et leur lieu de formation.

Inversement, le service des archives de France s'est investi dans la création des outils pour valoriser des fonds d'archives publiques de l'immigration. En partenariat avec l'association Génériques, il a ainsi publié à partir de 1999 *Les Étrangers en France, Guide des sources d'archives publiques et privées (XIX^e-XX^e siècles)*, en cinq tomes. En 2014, dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre, les Archives nationales conduisent un travail de numérisation, d'indexation et de valorisation des décrets de naturalisations des étrangers entre 1914 et 1918, projet qui n'en est qu'à ses débuts mais qui témoigne de l'intérêt pour le sujet.

○ *Un sujet transversal au sein du MCC*

Plusieurs services abordent le sujet de l'histoire de l'immigration. Le département de l'éducation et du développement artistique et culturel est chargé de mettre en œuvre une politique d'accès de tous à la culture grâce à des partenariats interministériels et à une action territoriale. Il se trouve notamment impliqué, à travers le dispositif « Vivre ensemble » et des dispositifs en lien avec les ministères de la Santé et de la Justice, à la politique de la Ville, ce qui témoigne d'un intérêt pour cette thématique.

La mission Ethnologie du MCC a abordé à plusieurs reprises ce sujet par le biais d'études⁸⁶ mais également en soutenant la recherche sur cette question.

Le MCC anime par ailleurs depuis 2011 un Groupement d'intérêt scientifique Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles (Gis Ipapic). Le Gis Ipapic a été créé à la suite du groupe de travail Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales initié en 2008 par la Mission de la recherche et de la technologie dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel. Dans la poursuite des travaux de ce groupe de travail, le Gis Ipapic réunit des responsables de musée, de centre d'archives, de bibliothèque, d'association et des chercheurs pour questionner les pratiques en matière d'interculturalité et multiplier les cadres, espaces et sujets de rencontre, ouvrir ou nourrir les pistes de recherche. Le patrimoine de l'immigration est une des entrées retenues et le Musée de l'histoire de l'immigration est membre associé du Gis Ipapic.

Par ailleurs, le MCC soutient des recherches sur ce sujet à travers un appel à projet national annuel Pratiques interculturelles dans les processus de patrimonialisation, suivi par le secrétariat général (Département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie).

La Délégation générale de la langue française et des langues de France témoigne d'un intérêt pour le sujet, notamment à travers des opérations comme « Dis-moi dix mots » ou le colloque

⁸⁵ *Tourbillonnante Joséphine Baker*, Musée des années Trente, Boulogne-Billancourt.

⁸⁶ Programme de recherche « Mémoire de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ? ».

« Migrer d'une langue à l'autre »⁸⁷. La DGLFLF souhaite développer un événement régulier autour de ce sujet.

○ *Les directions régionales des affaires culturelles*

Les Drac ne se saisissent pas de la question de l'histoire et la mémoire de l'immigration de manière identique.

Un groupe de Drac apparaît comme mobilisées sur ces sujets à travers des axes de travail spécifiques et des appels à projet régionaux, mais avec des portages assurés par des services très différents : Action culturelle, politique de la Ville et publics spécifiques (Languedoc-Roussillon) ; ethnologie (Rhône-Alpes) ; service des collections, de l'information et de la communication (Aquitaine) ; politique de la Ville (Paca) ; action territoriale et interministérielle (Centre). Parmi les actions développées, certaines font l'objet d'un partenariat étroit avec d'autres services déconcentrés (dispositif Identités, parcours & mémoires en Paca avec la DRJSCS) ou des collectivités territoriales (appel à projet Mémoires du XX^e siècle en Rhône-Alpes avec le conseil régional).

Cette diversité d'interlocuteurs ne permet pas de rendre compte facilement de l'action des DRAC en la matière. Elle rend tout aussi complexe le repérage d'un interlocuteur pour un porteur de projet.

D. Le ministère de l'Intérieur – Daic/Daaen⁸⁸

La Direction à l'accueil, l'intégration et la citoyenneté est devenue en octobre 2013 la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN) en 2013, avec une modification de ses missions.

Entre 2010 et 2013, suite à la réorientation de l'Acisé, la Daic/DAAEN développe un axe de travail pour faire connaître et valoriser l'histoire/mémoire de l'immigration, comprenant un appel à projet national annuel (sur tous les axes de la politique d'intégration, dont le champ histoire/mémoire) et des crédits déconcentrés aux directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), dans le cadre des programmes régionaux d'intégration (PRIPI)⁸⁹.

○ *L'appel à projet national (2010-2013)*

Cet appel à projet a permis de soutenir « des initiatives portées par des associations nationales ou des centres de ressources » sur les thématiques suivantes :

- valorisation et développement d'actions autour de la mémoire et des cultures de l'immigration ;
- organisation de manifestations culturelles valorisant la richesse et la pluralité des échanges et du vivre-ensemble, en mettant en exergue ce qui est commun et en promouvant la citoyenneté ;
- connaissance de l'histoire de l'immigration et du fait migratoire (animation de centres de ressources documentaires, diffusion des résultats de recherches sur les migrations, édition de revues).

Le budget de cet appel à projet s'élevait à 552 000 € en 2011, puis à 572 000 € en 2012 (soit 13% du montant total de l'appel à projet national dans tous les domaines).

⁸⁷ Actes du colloque « Migrer d'une langue à l'autre ? », Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Musée de l'histoire de l'immigration, septembre 2013.

⁸⁸ Consulter également la contribution de la DAAEN (septembre 2014) en Annexe 9.

⁸⁹ Programmes régionaux pour l'intégration des populations immigrées.

Cet appel à projet a eu, selon la Daic/DAAEN, un triple effet : développer la professionnalisation des actions (contenus et procédures), développer les partenariats, développer la concurrence.

Il est à noter que cet appel à projet national a majoritairement financé des associations qui ont leur siège social en Île-de-France (19 associations, sur 23 retenues en 2012).

○ *Les crédits déconcentrés des Pripri (BOP 14) sur la période 2010-2012*

En région, tous les PRIPI 2010-2012 ne comportent pas un volet prioritaire histoire/mémoire de l'immigration. Cette inscription s'appuie sur un diagnostic territorial préalable (besoin locaux), mais elle répond à un arbitrage pris par la préfecture de région en fonction d'autres facteurs : arbitrage du préfet, orientations politiques des collectivités territoriales, priorités des DRJSCS.

Le bilan du financement des PRIPI 2012, réalisé par la DAIC sur 18 régions, fait émerger trois grands ensembles de régions:

- Quatre régions qui se distinguent par un financement fort (entre 50 000 et 100 000 € par région) (entre 50 000 et 1000 000 €) : Midi-Pyrénées, Paca, Aquitaine, Île-de-France.

Ces quatre régions représentent à elles seules 70% des crédits régionaux histoire/mémoire de l'immigration du BOP 104. Elles se caractérisent par une présence importante de populations immigrées, la présence d'acteurs bénéficiant d'un financement national ou européen. Cas singulier, l'axe mémoire est une priorité régionale du Pripri.

- Quatre régions qui se situent dans une fourchette moyenne de financement (entre 15 000 et 30 000 €) : Haute-Normandie, Bourgogne, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais
- 14 régions faiblement consommatrices (moins de 15 000 €) :

Ces régions ont en commun un faible financement, mais elles présentent des contextes très différents.

Dans les régions Bretagne, Basse-Normandie, Centre, Franche-Comté, Limousin, Champagne-Ardenne, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Auvergne, l'enveloppe régionale histoire/mémoire de l'immigration est restreinte, avec des priorités régionales distinctes.

En Alsace, la DRJSCS concentre l'utilisation des crédits du BOP 104 au soutien du Festival Strasbourg-Méditerranée, qui se tient les années impaires. Aucun crédit n'a donc été mobilisé en 2012 dans cette région.

En Rhône-Alpes, le territoire est marqué par un fort dynamisme des acteurs locaux et une population immigrée importante. Pourtant, l'axe histoire/mémoire n'était pas prioritaire pour la DRJSCS.

En Corse et en Languedoc-Roussillon, aucune action n'a été financée, alors que la préfecture de Corse avait prévu dans son Pripri un axe histoire/mémoire de l'immigration. Toutes deux comportent une population immigrée importante.

De fortes inégalités territoriales apparaissent à cette lecture rapide, liées notamment à l'inscription ou non de la thématique histoire/mémoire comme prioritaire dans les Pripri. La justification de ce qui en fait une question prioritaire demeure l'objet d'interrogations (cf. Annexe 7 : Tableau comparatif des régions).

○ *La réforme de la politique d'intégration en 2014*

La réforme de la politique d'intégration est mise en œuvre dans le courant du dernier trimestre 2014 - premier trimestre 2015. Si l'ensemble des éléments n'en est pas encore connu, il est acquis

que les crédits de la politique d'intégration (Bop 104) sont concentrés sur l'accueil et l'intégration des primo-arrivants (moins de cinq ans de présence sur le territoire). La Direction à l'accueil, l'intégration et la citoyenneté devient ainsi la Direction à l'accueil et l'accompagnement des étrangers et de la nationalité. Dans ce contexte, l'histoire de l'immigration ne fait plus partie des missions de la DAAEN.

E. Les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'histoire et les mémoires de l'immigration sont aujourd'hui des sujets légitimes dans le champ de la recherche universitaire, comme en témoigne l'inscription de ces thématiques dans les axes de travail de plusieurs laboratoires de recherche Unité mixte de recherche (UMR) ou Equipe d'accueil (EA). La plupart de ces laboratoires sont pluridisciplinaires mais l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie et les sciences politiques sont les plus présentes.

La liste non exhaustive présentée en Annexe 6 souligne cette pluridisciplinarité et la multiplicité des entrées pour aborder les questionnements scientifiques liés aux migrations.

L'inscription de la thématique dans les plans quadriennaux des laboratoires ne révèle pas l'intégralité des initiatives et des projets. La structuration de l'enseignement supérieur et la relative liberté des enseignants-chercheurs font que les projets sont souvent davantage portés par des individus que par des structures.

Par ailleurs l'Agence nationale de la recherche a financé plusieurs projets en lien avec l'histoire et les mémoires de l'immigration (2012-2015 : « Immigration, l'adaptation des groupes majoritaires face aux politiques d'intégration en France et au Québec⁹⁰ » ; 2012-2015 : « Écrans et inégalités. Les « Arabes » dans les médias français de 1962 à nos jours » ; 2012-2013 : « Mobilité globale et gouvernance des migrations » ; 2014-2015 : « Immigration et transmission : acquisitions langagières, interaction et socialisation »). Au-delà de ces exemples, il serait intéressant de disposer d'une visibilité plus large, notamment d'une statistique sur les projets « migrations » retenus par rapport à l'ensemble des projets retenus, ainsi que le taux de succès des projets liés aux migrations et le comparer à celui de succès général.

Cet intérêt universitaire ne se traduit pas automatiquement par une articulation avec les territoires, les acteurs de l'immigration, ou les acteurs patrimoniaux, du moins pour la recherche en histoire. Il serait intéressant d'étendre ce questionnement à l'ethnologie ou l'anthropologie, les rapports au terrain étant très différents dans ces sciences.

Schématiquement, trois types de collaborations apparaissent : intervention de type conférence-débat, soutien scientifique « léger » à un projet (expertise scientifique via des relectures) ou coproduction de projet (impliquant rédaction de texte, travail d'archives, collecte de témoignages oraux, etc.), dans le cadre universitaire ou hors cadre universitaire.

Si la diffusion de la recherche auprès des acteurs non universitaires fait aujourd'hui plutôt consensus⁹¹, le soutien scientifique ou la coproduction de projet suscitent une certaine méfiance de la part des chercheurs, qui peuvent redouter de ne pouvoir questionner de manière critique le projet. Ce type d'interactions demandent du temps, une appréhension singulière du métier d'enseignant-chercheur mais aussi une conviction quasi militante de la nécessité d'une articulation avec des porteurs de projets locaux « pas toujours simple à pratiquer, pouvant être

⁹⁰ URL (consulté le 16 juin 2014) : [http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2\[CODE\]=ANR-11-FRQU-0004](http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2[CODE]=ANR-11-FRQU-0004).

⁹¹ Cf. critères d'évaluation 3 de l'AERES « interactions avec l'environnement social, économique et culturel ».

source de malentendus, nécessitant des positionnements clairs des partenaires⁹² ». Il est également souligné « une collaboration parfois inconfortable, mais enrichissante et nécessaire⁹³ ».

On assiste ainsi à l'engagement individuel dans ce type de collaborations, notamment au sein des équipes Telemme et Urmis en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de Citères en région Centre, de Framespa en Midi-Pyrénées, du centre Max-Weber en Rhône-Alpes...

Par ailleurs, certains chercheurs non universitaires et universitaires se regroupent dans des structures associatives (laboratoire Iskra, collectif Topik), qui s'investissent davantage sur ces questions dans une logique articulant engagement associatif et nécessités économiques.

Suivant l'avis des porteurs de projets, notamment associatifs, ces collaborations avec des chercheurs sont très importantes. Par-delà un appui méthodologique, elles participent à une qualification des acteurs associatifs et à légitimer les projets histoire/mémoire de l'immigration aux yeux des décideurs. Il y a donc dans ces rencontres un enjeu en matière de dynamiques territoriales. Pour autant, il ne faut pas occulter les réticences de certains à jouer ce rôle d'expert.

F. Les autres ministères

○ *Le ministère de la Défense*

Le ministère de la Défense dispose d'une direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, au sein de laquelle se trouve une sous-direction de la mémoire et de l'action éducative (SDMAE). Cette dernière a en charge l'élaboration et la promotion de la politique publique de la mémoire des conflits contemporains. Elle mène des actions dans le domaine de la mémoire et soutient des projets pédagogiques. Elle a en charge la restauration des hauts lieux de mémoire.

Dans le cadre de ces missions, la SDMAE est amenée à valoriser l'engagement de l'ensemble des soldats ayant combattu pour la France. La reconnaissance de la diversité de ces mémoires combattantes n'existait pas dans les années 1975-1985, durant lesquelles l'histoire de la Shoah fut le principal axe structurant de la mémoire combattante. Le début des années 2000 a marqué un tournant une volonté politique de mieux appréhender cette diversité des forces combattantes et la volonté de plusieurs communautés de voir reconnu leur engagement auprès de la France. Le volet « diversité » est devenu un axe structurant du travail du SDMAE, ce qui a permis la création d'un mémorial pour les soldats musulmans en 2006 à Verdun, création d'un lieu de mémoire dans la Mosquée de Paris en 2010).

Si tous les soldats étrangers ou coloniaux combattants dans l'armée française ne sont pas tous devenus des « immigrés », les enjeux mémoriels sont très proches, voire portés par les mêmes structures.

La SDMAE développe son action en soutenant financièrement la réalisation de projets de différentes natures : documentaires audiovisuels (*Frères d'armes*, réalisé par l'Achac et Tessalit, 2014), expositions itinérantes (*La Force noire*, 2010) ou non itinérantes (*Corse. Les combattants de la Liberté*, 2013.), action de médiation (association Aladin, médiation autour de la Shoah), valorisation de mémoire plus localisée (mémoires des Hmongs dans le Lot-et-Garonne)

La SDMAE travaille en lien avec le réseau des équipements du tourisme de mémoire qui regroupe environ 80 établissements (mémorial de Rivesaltes, Cercil, mémorial du mont Faron). Elle s'appuie également sur le réseau de l'Office national des anciens combattants qui dispose

⁹² Laure Teulières, maître de conférences, université Toulouse-Le Mirail.

⁹³ Hélène Bertheleu, maître de conférences, université de Tours-François Rabelais.

d'antennes dans les territoires et développe des projets mémoriels lorsque cela est possible (*La Force noire*).

La SDMAE est associée à l'organisation des commémorations nationales. Les commémorations prévues en 2014 à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre et des 70 ans de la Libération de Paris ont à ce titre conduit à une multiplicité d'expositions et de projets autour de cette diversité des forces combattantes. Les goumiers marocains, les tirailleurs sénégalais, l'armée d'Afrique du Nord sont autant de sujets abordés dans des expositions itinérantes ou non. La SDMAE est ainsi un vecteur de l'expression de la diversité des forces combattantes françaises, tout en ayant pour mission d'en montrer l'unité dans l'objectif commun de défendre la France.

○ *Le ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports*

Depuis juin 2014, ce ministère réunit la politique de la Ville et les politiques jeunesse et sports, qui sont deux axes importants sur lesquels s'appuient les actions histoire et mémoire de l'immigration.

Au sein de ce ministère, les crédits culture de la politique de la Ville sont principalement administrés par l'Acisé/CGET, évoqué précédemment. Le ministère a témoigné d'un intérêt marqué pour les enjeux de l'histoire et la mémoire en 2013, notamment à travers la loi de programmation de février 2013, qui définit le 9^e objectif de la politique de la Ville comme « Reconnaître et (à) valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire des quartiers », ainsi qu'à travers le rapport commandé à Pascal Blanchard⁹⁴.

La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) soutient par ailleurs des activités hors temps scolaire à destination des jeunes et particulièrement des mineurs, favorisant l'autonomie des jeunes ainsi que la coordination de la vie associative⁹⁵. Inscrite dans une démarche d'éducation populaire, les politiques de jeunesse s'intéressent à tous les publics et sont mises en œuvre avec les collectivités locales et les associations (430 000 associations d'éducation populaire, 18 000 agréées par le ministère).

○ *Le ministère des Affaires étrangères*

Le MAE dirige la diplomatie culturelle de la France à l'étranger, ce qui peut l'amener à évoquer l'histoire des migrations. L'Agence de l'Institut français, sous tutelle du MAE, peut être amené à soutenir des opérations comme *Zuhaiise.Anderswo*, conduit par l'Institut français de Brême en 2012 en partenariat avec le Musée de l'histoire de l'immigration, ou encore la circulation d'expositions itinérantes comme celle consacrée à Marie Curie.

○ *Le ministère de la Justice*

Les actions culturelles développées par l'administration pénitentiaire, et notamment les services d'insertion et de probation, peuvent être en lien avec l'histoire et la mémoire de l'immigration, en raison des enjeux importants en matière d'immigration et de lutte contre les discriminations dans le monde carcéral.

⁹⁴ Pascal Blanchard, « Histories, patrimoine et mémoires dans les territoires de la politique de la Ville », rapport au ministre délégué à la Ville, octobre 2013.

⁹⁵ URL (consulté le 24 août 2014) : <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere/missions-et-organisation/organisation-du-ministere/article/la-direction-de-la-jeunesse-de-l>

○ *Le ministère de l'Éducation nationale*

Les projets pédagogiques ne représentent qu'une faible part des retours du questionnaire dans cette recherche-action (6%). Mais cela n'est pas représentatif de l'engagement des enseignants sur le sujet, plutôt enclins à s'intéresser à cette thématique, rapidement évoquée dans les programmes scolaires, même si les outils théoriques demeurent parfois insuffisants ou insuffisamment connus⁹⁶.

Quelques académies émergent néanmoins de cette recherche-action. Au sein des académies de Versailles, Paris, Créteil, un partenariat avec le Musée de l'histoire de l'immigration permet la formation d'environ 2000 enseignants par an au titre de la formation continue. Les académies de Nantes et de Grenoble sont également en lien avec le Musée sur ce sujet.

L'académie de Toulouse pilote par ailleurs un dispositif particulièrement intéressant, Ici et ensemble, souligné dans le rapport Midi-Pyrénées. Impulsé par Philippe Joutard en 2005 sous le nom « L'Autre et l'ailleurs », lorsqu'il exerçait la fonction de recteur de l'académie de Toulouse, il associe l'académie, les écoles et les associations éducatives pour développer des projets grâce au soutien de l'Acisé (via la DRJSCS), pour « légitimer la présence de l'Autre, effectuer un travail sur la valeur d'égalité (République), déconstruire les représentations et améliorer les parcours scolaires des élèves immigrés ou issus de l'immigration⁹⁷ ». Le dispositif a été recentré suite à un audit de l'Iskra (2011) sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, devenant « Ici et ensemble » et étendu aux huit inspections de l'académie de Toulouse. Il associe une école située dans les quartiers politique de la ville et une école non située dans les quartiers prioritaires à une association impliquée dans le champ de la mémoire. Il serait intéressant de disposer de la liste des initiatives et des dispositifs de ce type en France.

Cette recherche a par ailleurs permis de mettre en lumière la difficulté d'identifier dans les rectorats les interlocuteurs qui peuvent porter cette question. Le problème de la formation initiale n'a enfin pas pu être traité faute de temps, notamment le travail conduit par les écoles supérieures du professorat et de l'éducation.

⁹⁶ Cf. B.Falaize (dir.), *Enseigner l'histoire de l'immigration à l'école*, Institut national de recherche pédagogique, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, 2009, p. 233.

⁹⁷ Ligue de l'enseignement, *Dynamique des acteurs histoire et mémoire de l'immigration en Midi-Pyrénées. Rapport intermédiaire*, septembre 2014, p. 26.

SYNTHESE CONCLUSIVE

La recherche/action Dynamiques territoriales des actions histoire mémoire de l'immigration s'est constituée à partir d'une décision portée par le Musée de l'histoire de l'immigration et des membres du groupe de travail réseau.

La méthodologie de travail qui a été adoptée est celle d'un travail collaboratif porté par les acteurs de terrain ou par des équipes très proches du terrain et de la thématique Histoire mémoire de l'immigration.

Ce mode collaboratif a permis de partager une réflexion et de constituer un socle commun de connaissances concernant les dynamiques et les jeux d'acteurs.

Ce document comme l'ensemble des rapports réalisés par les pilotes régionaux constituent la partie recherche proprement dite. La partie action débutera avec les Assises nationales des partenaires du Réseau, qui seront consacrées à la thématique Histoire de l'immigration et logiques territoriales ».

Il s'agit, une fois le constat réalisé, de développer des pistes de travail susceptibles de développer les dynamiques territoriales de ce champ culturel. Ces pistes de travail évoquées d'ores et déjà lors de la dernière séance de travail du comité de pilotage de la recherche-action en mai 2014, ont été présentées et formalisées lors des Assises d'octobre 2014. Elles sont évoquées en Annexe 8.

La recherche/action avait comme objectif premier de dresser un état des lieux national des acteurs et des actions histoire/mémoire de l'immigration, puis de l'interroger au regard du portage de cette question par les services déconcentrés et les collectivités territoriales. En parallèle, il s'agissait également d'appréhender l'action de l'ensemble des administrations centrales et agences de l'État œuvrant dans ce champ complexe de l'histoire et de la mémoire de l'immigration.

Le constat général en matière de mobilisation des territoires est contrasté. Si on se réfère à l'étude réalisée par Opale en 2006 (*Première analyse de la base de données des projets et acteurs repérés par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration*), on constate la permanence de la plupart des territoires « forts ». Sans nul doute, la mise en réseau des acteurs locaux a permis de stabiliser leurs actions, non sans fragilité, par-delà un portage incertain de la puissance publique de ce champ lors de la dernière décennie. Mais on constate d'autre part l'érosion, voire la disparition, d'un certain nombre d'acteurs et d'actions. Le Nord-Pas-de-Calais apparaît plus fragile et une dizaine de départements, représentés en 2006, ne produisent plus d'actions de cette nature. De même, les « lanternes rouges » de 2006 restent en souffrance en 2013-2014.

Les transformations importantes des acteurs publics en 2009 ont ouvert une séquence marquée par une confusion quant à leur rôle. Si ces acteurs ont poursuivi chacun des politiques mémorielles et historiques, le thème de l'immigration n'était plus forcément central et les budgets étaient en nette diminution. De plus le manque de coordination entre ces acteurs a sans doute démobilisé un certain nombre de porteurs de projets⁹⁸. Enfin, les relais et les financements régionaux semblent engagés différemment suivant les territoires.

⁹⁸ Il faut rappeler ici qu'en l'absence de base de données commune, la visibilité de ce champ d'action est largement parcellaire.

Au niveau des acteurs engagés sur ce champ culturel, si la structuration se développe, seul un tiers des régions métropolitaines s'est constitué en réseau en 2014, avec le développement de dynamiques interrégionales entre ces acteurs. Un second tiers connaît des acteurs assurant une visibilité de ce champ à une échelle moindre. Il reste là des dynamiques régionales à mettre en œuvre, notamment à l'égard du reste du territoire national.

Les collectivités territoriales et/ou les services déconcentrés de l'État accompagnent ces structurations, mais le mode de financement ponctuel dans le cadre d'appel à projet semble peu adapté aux besoins de fonctionnement sur du moyen au long terme..

Le développement des actions portées par les collectivités territoriales et leurs équipes patrimoniales (archives, musées, plus rarement service de l'inventaire) apparaît comme un point fort de nouvelles dynamiques locales.

Concernant les actions proprement dites, « effet de guichet » ou non, le champ culturel histoire/mémoire de l'immigration rejoint d'autres champs comme ceux de l'histoire des territoires de la géographie prioritaire de la politique de la Ville, de la lutte contre les discriminations, des enjeux de l'interculturalité. Ce mouvement suit celui des politiques publiques. L'évolution Fas/Fasild/Acsé a davantage favorisé les problématiques culturelles liées aux territoires de la politique de la Ville que celles liées à l'immigration. Cela au risque de perdre en visibilité et en singularité.

La recherche/action, dans son rapport national, fait apparaître des acteurs sans doute sous-estimés par les études précédentes. Il s'agit des acteurs du marché de l'exposition itinérante. Dans ce cadre, au moins une vingtaine d'accrochages ont lieu par an sur l'histoire de l'immigration. Le succès de cette approche « clés en main », à l'investissement local minimum, est une réponse à la nécessité ressentie par le terrain de traiter de cette question. Ce type de réponse témoigne de la difficulté que représente l'investissement citoyen de ces sujets mais également la difficulté de trouver un investissement financier sur ces sujets en l'absence de soutien.

LEXIQUE

Acisé : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Aralis : Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion sociale.

CGET : Commissariat général à l'égalité des territoires.

GIP Arifor : Groupement d'intérêt public Action régionale pour l'information sur la formation et l'orientation.

Gremib : Groupe de recherche sur les migrations en Bourgogne.

RGPP : Révision générale des politiques publiques.

DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

DAIC : Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (devenue DAAEN).

DAAEN : Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité.

DGLFLF : Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

DIV : Délégation interministérielle à la Ville.

Drac : Direction régionale des affaires culturelles.

Fas : Fonds d'action sociale.

Fasild : Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations.

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication.

Pripi : Programme régional d'intégration des populations immigrées.

RHMIT : Réseau pour l'histoire et la mémoire des immigrations et des territoires.

Rahmi : Réseau aquitain pour l'histoire et les mémoires de l'immigration.

Réci : réseau Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration.

SDMAE : Sous-direction à la mémoire et l'action éducative (ministère de la Défense).

SGCIV : Secrétariat général du comité interministériel des villes.

BIBLIOGRAPHIE

Politiques publiques et histoire de l'immigration

A. Escafré-Dublet, *Immigration et politiques culturelles*, La Documentation française & Editions du Musée de l'histoire de l'immigration, 2013.

A. Escafré-Dublet, « État, culture, immigration. La dimension culturelle des politiques françaises d'intégration », (1958-1991) thèse de doctorat (sous la dir. de J.-F. Sirinelli), 2008.

B. Falaize (dir.), *Enseigner l'histoire de l'immigration à l'école*, CNHI-INRP, Paris, 2008.

M. Johann, *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Presses universitaires de France, Paris, 2010.

S. Laurens, *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires de l'immigration en France (1962-1981)*, Paris, Belin, 2009.

P. Moulinier, *Les Politiques publiques de la culture en France*, Paris, PUF, 2010.

V. Viet, *La France immigrée. Construction d'une politique (1914-1997)*, Paris, Fayard, 1998.

P. Weil, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*

Culture, identité et enjeux sociaux

D. Cuche, *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2010.

B. Falaize (dir.), *Enseigner l'histoire de l'immigration à l'école, op.cit.*

J. Métral (dir.), *Les Aléas du lien social. Constructions identitaires et culturelles dans la ville*, ministère de la Culture et de la Communication, diffusé par la Documentation française, Paris, 1997.

J. Métral (dir.), *Culture en ville, ou de l'art et du citoyen*, ministère de la Culture et de la Communication, L'Aube, Saint-Étienne, 2000.

Dossiers et actes de colloque

« Archives et politique de la Ville. Colloque des archivistes municipaux, Toulouse 2000 et Dunkerque 2002 », *La Gazette des archives*, n° 199, 2005.

Actes du colloque Villes et mémoires. Les archives de la politique de la Ville, Direction des Archives de France et Délégation interministérielle à la Ville, Saint-Denis, 2006.

« Journées nationales mémoire des migrations dans les villes portuaires », dossier de presse, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Le Havre, novembre 2005.

Quartiers à vos mémoires. Les actions mémorielles de la ville. État des lieux, enjeux et perspectives. Actes de la journée d'étude du 21 janvier 2005, archives municipales de Nantes, 2007.

Colloque Médiation culturelle, culture(s), publics et territoires, ville de Perpignan, 2012.

Journée d'étude sur les archives de l'immigration, Direction des Archives de France, Marseille, 2008.

Migrer d'une langue à l'autre ?, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Musée de l'histoire de l'immigration, septembre 2013.

Articles et périodiques

J. Barou, « Que patrimonialiser et pourquoi ? », in *Écarts d'identité*, n°115, Grenoble, 2009.

J.-C. Duclos, « L'immigration au Musée dauphinois », in *Écarts d'identité*, n°108, Grenoble, 2006.

A. Escafré-Dublet, « L'État et la culture des immigrés, 1974-1984 », in *Revue électronique du centre d'histoire de Sciences Po* », n°4, avril-janvier 2008.

URL (consulté le 05 avril 2014) : http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=04&rub=autres-articles&item=35#_ftnref32

A. Fourcaut, T. Tellier, « Les quartiers populaires vont-ils perdre la mémoire ? », in *Métropolitiques.eu*, 2014.

URL (consulté le 30 avril 2014) : www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-fourcaut-tellier.pdf

L. Gruson, « Immigration et diversité culturelle : 30 ans d'intégration culturelle des immigrés en France », contribution pour le colloque de clôture de l'année européenne du dialogue interculturel (Centre Pompidou, octobre 2008. Actes : Grenoble, éditions de l'OPC, décembre 2009).

<http://luc.gruson.pagesperso-orange.fr/interculturel-Luc-gruson.pdf>.

F. Lamy, « Dans les quartiers populaires, le pouvoir de mémoire », in *Libération*, 27 juin 2013.

URL : http://www.liberation.fr/politiques/2013/06/27/dans-les-quartiers-populaires-le-pouvoir-de-memoire_914244

D. Lochak, « L'intégration comme injonction : enjeux idéologiques et politiques liés à l'immigration », in *Cultures et conflits*, n° 64, 2006.

G. Petek, A. Seksig (sous la dir.), « L'intégration en débat », in *Hommes & Migrations*, n°1294, Paris, 2011.

M. Wieworka, (dir.), « La Cité nationale de l'histoire de l'immigration, quels publics ? », in *Hommes & Migrations*, hors-série, 2007.

Rapport, répertoires, études et enquêtes

Rapport au Premier ministre, *La France sait-elle encore intégrer les immigrés ? Les élus issus de l'immigration dans les conseils régionaux (2004-2010)*, La Documentation française, Paris, 2011.

Rapport au Premier ministre, *Le défi de l'intégration à l'école*, La Documentation française, Paris, 2011.

Rapport au Premier Ministre, *Investir dans les associations pour réussir l'intégration*, La Documentation française, Paris, 2012.

Rapport de synthèse *Le Réseau de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Attentes et propositions des acteurs locaux*, rapport de synthèse, Institut des études politiques de Paris, 2008.

Rapport *Bilan de la consultation 2000-2001. Apprentissages, transmission et créativité de et dans la ville*, programme interministériel Cultures, villes et dynamiques sociales.

Rapport de la direction générale du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication à l'intention du Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, mars 2014.

C. Andrieu, *Première analyse de la base de données des projets et acteurs repérés par la Cité nationale*, Opale, janvier 2006.

P. Blanchard, *Histoires, patrimoine et mémoires dans les territoires de la politique de la Ville*, Rapport au ministre délégué à la Ville, octobre 2013.

M. Belbah, S. Laacher, *Immigration, politiques et usages de la mémoire*, Génériques, 2005.

C. Bousser, F. Brasquies, *Les Publics d'origines contrôlées*. Institut d'études politiques de Toulouse, 2009.

C. David, Bilan de l'enquête préparatoire à une étude sur les dynamiques régionales « Histoire et mémoire de l'immigration », Musée de l'histoire de l'immigration, décembre 2012.

J.-B. Debost, *Répertoire analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et /ou la mémoire de population et/ou de territoires*, mars 2003.

D. El Yazami, R. Sshwartz, H. Zeggar, *Rapport pour la création d'un centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration*, Rapport au Premier ministre, La Documentation française, 2001.

C. Lamarre, M. Maffessoli, *Refondation de la politique d'intégration*, rapport au Premier ministre, groupe de travail « Connaissance-reconnaissance », octobre 2013.

P. Moulinier, *Histoire des politiques de démocratisation culturelle*, Comité d'histoire, ministère de la Culture et de la Communication, juillet 2012.

C. Roth, *Répertoire des acteurs et ressources Mémoires, identités et patrimoine dans les communes du Val-de-France*, Les Publications du patrimoine en Val-de-France, n°5, 2005.

T. Tuot, *La Grande Nation, pour une société inclusive*, rapport au Premier ministre sur la refondation des politiques d'intégration, février 2013.

Rapports réalisés dans le cadre du programme Mémoire de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ?

H. Bertheleu (dir.) , *Mémoires des immigrations en région Centre. Reconnaissance et patrimonialisations émergentes*, ministère de la Culture et de la Communication/ Direction de l'Architecture, 2008.

M.-M. Bertucci, M. Achour, *Mémoires de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ? Programme interdisciplinaire ?*, ministère de la Culture et de la Communication/ direction de l'Architecture, 2008.

A. Boubeker, *Les non-lieux des immigrations en Lorraine, ou les paradoxes de la mémoire silencieuse*, ministère de la Culture et de la communication/Direction de l'Architecture, 2008.

L. Ciosi, M. Vassort, *Les Mémoires de l'immigration à Marseille*, Ministère de la Culture et de la communication/ Direction de l'Architecture, 2008.

V. Dassie, *Les formes de l'invisibilité, Une épistémologie politique du patrimoine de l'immigration*, ministère de la Culture et de la communication/ Direction de l'Architecture, 2008.

P. Deraine (dir.), *Patrimoine de l'immigration dans la région Île-de-France : enjeux et méthodes* , ministère de la Culture et de la communication/ Direction de l'Architecture, 2008.

A. Etiemble (sous la dir. de), *Mémorialisation des immigrations. Pluralité des expressions, des mobilisations et des enjeux locaux à travers trois situations régionales : Aquitaine, Bretagne et*

Pays de la Loire, ministère de la Culture et de la communication/Direction de l'Architecture, 2008, 242 p.

S. KARSENTY, *Mémoire de l'immigration, mémoire des migrations, mémoire des luttes sociales : trois formes de patrimonialisation de la mémoire de l'immigration en France*, ministère de la Culture et de la communication/ Direction de l'Architecture, 2008.

C. Levy-Vroelant, C. Barriere, *Les hôtels meublés parisiens : quels lieux de mémoire pour l'immigration ?*, ministère de la Culture et de la communication/Direction de l'Architecture, 2008.

V. Moulinie, *Des exilés politiques aux vaincus magnifiques : mémoire des républicains espagnols*, ministère de la Culture et de la communication/Direction de l'Architecture, 2008.

B. Vanderlick, M. Najmi, *Les actions mémorielles liées à l'immigration en Rhône-Alpes : entre reconnaissance symbolique et enjeux de patrimonialisation*, ministère de la Culture et de la communication/Direction de l'Architecture et du Patrimoine, mai 2008.

M. Wybo, *L'action culturelle, le patrimoine et la valorisation des immigrations à Roubaix de 1971 à nos jours*, ministère de la Culture et de la communication/Direction de l'Architecture, 2008.

Plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme 2012-2014, février 2012.

Catalogues d'exposition

L. Blévis, H. Lafont-Couturier, N. Snoep, C. Zalc (dir.), *1931 : les étrangers au temps de l'exposition coloniale*, Gallimard, Paris, 2008.

A. Croix (dir.), *Nantais venus d'ailleurs. Histoire des étrangers à Nantes des origines à nos jours*, Presse Universitaire de Rennes, Rennes, 2007.

A. Gagnieux, *Etrangers de chez nous, l'immigration dans le Doubs et à Colombier-Fontaine (1850-1950)*, Archives départementales du Doubs, Besançon, 2008.

J. Guibal, O. Cogne (dir.), *Un air d'Italie : la présence italienne en Isère*, Musée dauphinois, Grenoble, 2012.

X. Laurent (dir.), *D'ici et d'ailleurs. Une histoire de l'immigration dans le territoire de Belfort*, Archives départementales du Territoire de Belfort, Belfort, 2008.

Histoire de l'immigration dans les Alpes-Maritimes au XX^e siècle, Archives départementales des Alpes-Maritimes, 2006.

Webographie

Musée de l'histoire de l'immigration : www.histoire-immigration.fr

Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration : <http://www.rahmi.fr>

Réseau Mémoire & histoire de l'immigration Champagne-Ardenne : <http://rmhi-champagneardenne.fr>

Réseau Mémoires Histoires Île-de-France : <http://www.memoires-histoires.org/>

Réseau pour l'histoire et la mémoire des immigrations et des territoires : <http://www.rhmit-paca.fr/>

Réseau Histoire et cultures des immigrations en région Centre : <http://www.memoiresplurielles.fr>

Réseau d'acteurs de la mémoire en Midi-Pyrénées : <http://memoiresmp.wordpress.com/>

Strasbourg-Méditerranée : <http://www.strasmed.com>

ANNEXE 1 : SYNTHÈSES DES RAPPORTS INTERREGIONAUX

I. Synthèse de la contribution de la DRJSCS Picardie

A la suite du vaste programme sur le thème de l'histoire de l'immigration dans les 22 régions françaises, la finalisation de cette initiative en région Picardie s'est organisée à travers d'actions structurantes. Ces actions se sont imposées et normalisées à travers deux postures du migrant.



DRJSCS Nord - Pas-de-Calais
Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
www.nord-pas-de-calais.drjscs.gouv.fr

La première posture de l'immigré-citoyen intègre d'emblée la dimension historique : ce sont des expositions itinérantes comme la vie quotidienne pendant la Grande Guerre avec l'Historial de Péronne, l'exposition sur Regards sur l'Orient pour le 200^e anniversaire de la naissance de l'émir Abdelkader avec le Domaine de Chantilly, une exposition itinérante sur les « Oubliés de guerre » avec l'ONAC de l'Oise en direction des tirailleurs marocains dans les foyers de migrants et enfin un document pédagogique sur la Picardie, terre d'accueil, terre de passage, une histoire de l'immigration en Picardie.

La seconde posture de l'immigré-sujet se donne pour objet le patrimoine culturel, levier du développement des relations culturelles. Le projet de l'histoire de l'immigration permet un retour réflexif sur les phénomènes migratoires entre l'Orient et l'Occident. Les actions structurantes concernent la rénovation du buste d'Antoine Galland, un picard, traducteur des Mille et Une nuits à Rollot, l'inauguration du Square Aimé Césaire à Amiens, monument commémoratif de l'abolition de l'esclavage et le lieu de mémoire du cimetière chinois de Nolette, ferment d'un tourisme des mémoires.

Les actions structurantes à l'échelle du corps à corps entre les hommes concernent la libération de la parole menée par des associations comme Association Paroles d'Hommes et de Femmes, un recueil des paroles de migrants et d'anciens combattants en milieu scolaire et la Compagnie La Lune Bleue pour la maïeutique de la parole des Harkis et des Français d'Algérie à travers le projet théâtral la « France-Maghreb, une histoire qui nous travaille...

II Synthèse de la contribution de la DRJSCS Nord-Pas-de-Calais

La région Nord-Pas-de-Calais a connu des vagues migratoires successives. Sa population, son urbanisme, son territoire témoignent de cette identité composite.

Afin de rassembler acteurs associatifs, chercheurs, artistes autour de la promotion de la connaissance des mémoires et de l'histoire de l'immigration dans l'histoire de la région, "Confluence, migrations en Nord-Pas-de-Calais" a été créé en 2005 pour valoriser et faire vivre la diversité culturelle et sociale de la région, enrichie de ses vagues successives de migrations.



Composé de plusieurs associations, cette dynamique collective sur les mémoires de l'immigration qui vise à inscrire le fait migratoire dans l'histoire collective régionale et propose la définition d'un cadre d'actions et de réflexion autour d'objectifs communs permettant d'insérer le fait migratoire dans l'histoire collective régionale, se donne pour objectifs de :

- Favoriser la « mutualisation » des initiatives, des projets et animer un réseau d'acteurs qui travaillent à une meilleure connaissance de la mémoire de l'immigration.
- Produire et échanger du savoir afin de former les acteurs
- Communiquer et diffuser ce savoir.
- Mettre en œuvre des projets fédérateurs sur les courants migratoires de la région
- Donner une place, donner la parole aux premiers concernés
- S'adresser à l'ensemble de la société et non exclusivement aux immigrés
- Insérer le fait migratoire dans l'histoire collective régionale (Ex : aborder la mémoire des Mineurs marocains en rapport à l'histoire ou à la mémoire collective des mineurs de la région)

A ce jour, après les différentes réformes de l'État, et dans la suite logique de la convention signée avec la CNHI, il s'agit pour la DRJSCS, dépositaire de la mémoire de ce travail sur la mémoire, mené 10 ans durant, de continuer, à travers la relance effective de "Confluences Migrations en Nord-Pas-de-Calais", le développement et la prise en compte des questions mémorielles, par ailleurs travaillées mais de façon diffuse et non partagée, et particulièrement sur le territoire régional, en plus de la Politique de la Ville de la Ville.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter : Moussa Allem, en charge du programme Confluence :
moussa.allem@drjscs.gouv.fr / <http://www.memoire-immigration.fr/#>

Synthèse du rapport inter-régional

Régions Haute et Basse-Normandie, Bretagne, Centre et Pays de Loire



La Normandie, la Bretagne, le Centre et les Pays de Loire sont des régions de faible immigration même si elle existe dès le 19^e siècle dans les villes et les campagnes. L'approche historique et mémorielle des immigrations a progressé ces dernières années, plus fortement là où les études régionales sur la thématique, à l'initiative de l'ACSE et de la CNHI (2006-2009), ont vu naître une dynamique. C'est le cas en Bretagne et dans la région Centre où l'étude a donné lieu à des prolongements, notamment des expositions - en cours ou passées - mobilisant une pluralité d'acteurs.

Dans les Pays de la Loire - notamment dans la Loire Atlantique et le Maine-et-Loire - l'étude a eu moins d'effets dans la mesure où associations et chercheurs étaient déjà engagés dans ce champ. De même en Normandie où elle semble avoir connu une diffusion et des suites plus universitaires. Les programmes scolaires et les périodes de commémoration sont d'autres facteurs d'impulsion de projets mémoriels de l'immigration.

Les dynamiques à l'œuvre alternent approche patrimoniale des immigrations et promotion du « vivre ensemble » et de la citoyenneté. Les deux perspectives se rejoignent bien souvent dans la diversité des actions : théâtre, musique, film, publication, exposition, site internet, rencontre-débat... Archives, témoignages et d'objets y occupent une place centrale. Le support audiovisuel est un média mobilisé et mobilisateur, *a fortiori* quand il est construit avec les migrants : les projection-débats sont autant d'occasion de sa diffusion.

Les actions mémorielles sont souvent inscrites dans un territoire plus étroit que la région. Elles ancrent la mémoire de l'immigration dans un « pays », espace social à la fois physique et symbolique. Si le cadre urbain reste un référent fort, il s'agit, cependant, moins de la ville dans son ensemble que de la mémoire des quartiers populaires en lien avec les opérations de renouvellement urbain.

Le petit nombre d'actions recensées dans le Nord Ouest ne bénéficie pas de financements pérennes, les acteurs associatifs voient donc dans le Réseau du Musée de l'histoire de l'immigration un acteur important de valorisation de ces actions. Certaines actions valorisant les cultures plurielles, s'inscrivent néanmoins dans la durée sans être estampillées « histoire et mémoire de l'immigration ». Elles sont autant de traces de l'immigration, tout au moins de l'évolution du regard porté sur l'Autre, l'immigré.

La synthèse complète ainsi que le rapport sont consultables sur le site <http://www.collectif-topik.fr>

Synthèse du rapport interrégional

Régions Auvergne et Rhône-Alpes

En terme de synthèse (très *provisoire* vus les moyens restreints et la méthodologie non adaptée à chaque terrain dans cette action) l'exemple des régions Rhône-Alpes et Auvergne peut illustrer au moins trois dimensions importantes, qui font partie de l'esprit comme de la lettre de cette recherche-action, mais qui sont aussi trois enseignements à prendre éventuellement en compte.

Au regard de l'objectif donné à cette recherche-action : mieux connaître les *dynamiques d'acteurs* dans le champ culturel histoire-mémoires de l'immigration, la situation des régions Rhône-Alpes et Auvergne illustrent deux dynamiques contrastées, voire opposées. Les *histoires* de l'immigration, différemment inscrites dans ces régions (liées aux besoins économiques dans la région Rhône-Alpes et plutôt à une sorte de solidarité avec les exilés dans la région Auvergne), semblent positionner les dynamiques des acteurs également différemment. Rhône-Alpes fut un des premiers « laboratoires » d'une action volontariste rassemblant des acteurs divers autour de la nécessité de « faire mémoire » des apports migratoires, qui s'est concrétisée notamment dans le réseau-forum Traces à partir 2000. Inversement, en Auvergne, la « complicité » qui a fondé l'accueil des immigrés dans la région n'a pas semblé nécessiter un « travail de mémoire » de la part des acteurs. Cela peut sembler quelque peu paradoxal, mais ne l'est sans doute pas tant que ça. On peut faire l'hypothèse en tout cas que le registre du *besoin* (ou de l'instrumentation) de l'immigration *crée une attente* de reconnaissance, alors que celui de la « complicité » *contient* cette reconnaissance. Si cette hypothèse s'avère d'une quelconque validité, la manière d'aborder la question de la mémoire ne serait pas la même ou ne répondrait pas aux mêmes exigences ou nécessités selon les histoires locales. Il y aurait alors, à partir peut-être de cette recherche-action (en fonction des conclusions des rapports des autres régions), à mieux cerner ce à quoi doit répondre les différentes *dynamiques territoriales* en matière d'histoire-mémoires de l'immigration *selon les particularités régionales* (reconnaissance, valorisation, etc.). Cela pourrait en tout cas contribuer à mieux comprendre, voire ancrer, aussi bien l'entrée locale « mémoire » que l'articulation entre celle-ci et « l'histoire ».

La sensibilisation, l'investissement et la mise en réseau des acteurs locaux autour de la thématique histoire-mémoires de l'immigration dépend d'une *double dynamique*. Sur le plan local ou régional, elle dépend de l'*articulation* entre les mobilisations des acteurs de terrain (associatifs, patrimoniaux, culturels, chercheurs, etc.) et l'écoute et les investissements des acteurs institutionnels concernés (DRAC, DRJSCS, autorités locales, etc.). Les uns alimentent les autres, mais sans les uns, les autres ne peuvent créer une véritable dynamique. C'est en tout cas ce qu'illustre l'exemple de Traces en Rhône-Alpes : une dynamique des acteurs selon leurs propres logiques, une dynamique institutionnelle qui inscrit cette thématique dans ses programmes et une dynamique de mise en réseau qui a *pris* à partir de là. Le réseau est une mise en catalyse des potentiels existants (ce sont les acteurs qui créent des réseaux et non l'inverse). Par contre, les uns et les autres de ces acteurs profiteraient de et alimenteraient encore mieux cette dynamique si, au niveau national, d'autres potentialités les étayaient : en terme de *valorisation* et de *circulation de l'information* sur les actions menées (les attentes exprimées quant au rôle du Musée de l'Histoire de l'Immigration par exemple) ; d'*échanges* entre les réseaux régionaux (là où ils se pratiquent, ils portent encore plus les dynamiques régionales) ; de *capitalisation*, et de *soutien financier* évidemment (les bonnes volontés et la technique peuvent suffire sans doute pour créer un réseau « social » entre affinités mais ne suffisent pas pour élaborer des actions qui contribuent à *transformer les imaginaires sociaux* : « faire sortir la parole », « diffuser les œuvres participatives » ou créer « des débats hors-murs » comme exprimé par certains acteurs).

En fin de compte, et « Alors que la politique de l'intégration entre dans une nouvelle phase » comme il est rappelé dans l'introduction de cette recherche-action, celle-ci devrait également ouvrir une nouvelle phase : *signifier que « l'intégration » n'est pas seulement l'affaire d'une inscription dans les espaces (physiques comme les « quartiers prioritaires » ou sociaux comme le travail ou les loisirs) mais dans les temporalités mentales (les histoires régionales et nationale et les mémoires générationnelles)*. C'est ce que nous comprenons des réactions des acteurs sur les deux régions Rhône-Alpes et Auvergne : besoin d'inscriptions reconnaissantes dans la temporalité aux bénéfiques des générations passées et à venir, et besoin de « complicité » entre les autochtones et les immigrés. Les meilleurs antidotes peut-être contre les différents spectres de la désintégration qui se profile.

Synthèse du rapport interrégional



Régions Paca, Corse et Languedoc-Roussillon

Un certain nombre de pistes nous paraissent essentielles, à la fois pour comprendre les dynamiques régionales et continuer à favoriser l'émergence de projets dans un cadre collaboratif et une visibilité maximale.

1 - Le rôle d'un animateur régional est une des clefs pour apprécier les réalités régionales.

- Connaissance des acteurs
- Connaissance de l'histoire même des dynamiques locales
- Un rôle de relais incontournable pour la relation au Musée d'Histoire des Immigrations et aux autres institutions.

2 - La recherche-action est portée par une volonté de décrire les dynamiques régionales en lien avec le Musée d'Histoire des Immigrations.

Il est nécessaire de lier cette recherche-action aux précédents diagnostics et répertoires.

Il faudrait mettre en place une démarche continue d'observation des territoires, de leurs acteurs et de leurs productions. Cette démarche devra être collective avec les têtes de réseaux, dans tous les cas il faut que la structure relais soit volontaire. Du côté du MHI les liens mis en place doivent concerner l'ensemble des services de manière dynamique.

Les liens ainsi tissés permettront aux acteurs locaux de rentrer en contact avec l'interlocuteur adéquat selon l'offre ou la demande. En s'appuyant sur une observation régulière et sur le long terme : collaboration et partenariats, pourront se développer.

3 - Au niveau régional en PACA une réelle évolution de la nature des projets, du profil des acteurs est évidente. Une démarche de spécialisation et de professionnalisation est la marque de nombreuses réponses.

Cette évolution implique une relation plus soutenue avec le MHI et un élargissement des objectifs et du cadre des conventions de partenariats.

Parallèlement le nombre croissant d'équipements patrimoniaux (Archives, Musées) va dans le même sens, mais implique au niveau des relations entre les acteurs et le MHI un échange régulier et transparent. Le MHI devra jouer le rôle de facilitateur pour les acteurs locaux notamment associatif, dans leurs relations avec les équipements et institutions..

La recherche-action en terme de nombre de réponses n'a pas été satisfaisante. Peut être que ce constat est du à la spécialisation des acteurs et leur lien avec les réseaux professionnels spécialisés. Par la même occasion apparaît un éloignement (manque de réponses) des acteurs occasionnels, qui étaient plus nombreux dans le passé..

Cet aspect peut être expliqué partiellement par la forme du questionnaire et surtout de sa diffusion.

Nous pouvons constater qu'un nombre important d'acteurs n'ont pas répondu pour des raisons techniques pour certain, mais pour d'autre « la non réponse » était volontaire :

- sentiment de ne pas être au niveau
- ne se sentant pas au niveau pour répondre aux questions.
- pas assez spécialisé
- refus de jouer le rôle de faire valoir

C'est à type de blocage qu'il serait intéressant de trouver des réponses.

Quelque soit la quantité de réponses, les dynamiques régionales sont beaucoup plus importante que les résultats et les analyses que nous pouvons produire.

Au risque de nous répéter, il est nécessaire pour les acteurs, donc le Musée d'Histoire des Immigrations et au-delà pour toutes les raisons qui nous engagent à construire « l'Histoire commune », de maintenir le lien à partir de cette recherche et les prochaines assises.

Mémoire et histoire de l'immigration : quelles dynamiques territoriales en Île de France ?

Rapport - Région Île-de-France - Résumé synthétique



Le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France - à l'instar d'autres réseaux régionaux - s'est associé à la recherche-action Dynamiques territoriales histoire/mémoires de l'immigration afin de peser effectivement dans la détermination collective des préconisations, dans un contexte de fragilisation économique de la vie associative et en regard du déficit d'action publique sur ces questions.

L'élaboration et la pertinence de l'outil méthodologique de la recherche-action lancée par le Musée de l'Histoire de l'Immigration ont cependant été mises en question par différents pilotes régionaux. Alors un état des lieux, pourquoi faire ? Outre une réflexion portée par le Réseau francilien sur ses propres actions et sa dynamique, les éléments du présent rapport reflètent les contenus d'échanges issus d'une rencontre organisée par le réseau francilien au MHI le 5 juin 2014. Il nous est apparu nécessaire - avant toute démarche d'enquête d'envergure - de disposer d'un premier « sondage » qualitatif.

Le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France - créé en mars 2010 sous l'impulsion volontariste de collectivités et d'institutions - regroupe aujourd'hui une quarantaine d'acteurs associatifs et culturels liés pour la plupart au monde de la recherche. Il s'attache à développer une analyse transversale des mémoires et des histoires de l'immigration, des quartiers populaires et du monde du travail. Il a vocation à nourrir la réflexion des pouvoirs publics et des institutions sur ces différents thèmes.

De fait, les actions menées par les acteurs associatifs et culturels s'inscrivent souvent dans des démarches plurielles, transversales et pluridisciplinaires. Parmi leurs thèmes d'intervention, la migration occupe une place importante. En travaillant le matériau mémoriel, elles apportent des compétences, des savoir-faire et proposent aussi une transdisciplinarité qui fait bouger les lignes entre les mondes de la création, du spectacle, de l'histoire et des autres sciences sociales. Leurs démarches et leurs productions relèvent souvent de l'hybridation, greffant action sociale, action citoyenne, animation, recherche... Leurs actions questionnent la société et sa diversité, ses clivages, ses représentations, ses stéréotypes.

Les dynamiques d'acteurs et de réseaux sont déterminantes. La création du Réseau francilien part du constat d'un éclatement des actions mémorielles au niveau régional et sans réelle impulsion fédérative, ni de réelle dynamique institutionnelle et de l'absence de dynamiques participatives en lien avec les populations et les territoires. Une dynamique d'action et de décloisonnement des pratiques ne peut être cependant menée à bien par un acteur unique.

Des préconisations à co-construire

A l'instar d'autres réseaux régionaux et dès 2011, le réseau francilien est passé à l'acte de manière concrète en valorisant et en mutualisant les expériences, les savoirs et savoir-faire au travers de ses actions (biennales, actions de qualification des acteurs, ateliers et séminaires thématiques régionaux et inter-régionaux, mise en place de pratiques collaboratives au travers de l'outil multimédia...). Cette dynamique territoriale exemplaire se fait en lien avec d'autres dynamiques d'acteurs et de réseaux ou d'institutions partenaires. Et cela constitue autant de pistes pour une réflexion et une action collective !

Si les dynamiques territoriales existent indubitablement, il reste à déterminer le sens qu'elles peuvent prendre à un niveau plus global, via entre-autres, l'instauration d'un partenariat renforcé avec l'institution, et notamment le MHI. Celui-ci gagnerait cependant à s'interroger sur ses propres contradictions et à s'ouvrir sur des pratiques collaboratives plus horizontales avec les acteurs de la société civile.

A partir de l'analyse critique des expériences et pratiques mémorielles proposées par les acteurs de terrain - et au-delà des Assises -, il importe en effet de co-construire des préconisations pour rendre plus efficaces les politiques publiques.

Mohammed Ouaddane

Délégué général, Réseau Mémoires-Histoires en Île-de-France

Synthèse du rapport interrégional Régions Aquitaine et Poitou-Charentes



Le rapport démontre que, malgré un contexte financier et institutionnel difficile, en Aquitaine et en Poitou-Charentes les actions ont pu être conduites grâce à la volonté des associations.

Le rapport recherche-action Aquitaine, Poitou-Charentes a mis au jour un certain nombre de recommandations :

- Une meilleure place du réseau sur le site et dans les instances du Musée de l'Histoire de l'Immigration
- La création d'outils participatifs et interactifs afin d'améliorer le fonctionnement du réseau et les relations avec le musée
- Une diffusion en régions des expositions temporaires du musée et le développement des coproductions
- Un soutien au niveau national des actions et projets portés par les réseaux
- Une réactualisation des carnets d'adresse des opérateurs dans les deux régions concernées et la création d'un répertoire de projets par région
- Le développement d'une véritable politique publique en matière d'immigration avec un volet sur l'histoire et la mémoire
- Une attention particulière aux fragilités des associations, dont le rôle est essentiel sur les territoires et auprès des populations

Les actions et le travail sur l'histoire et la mémoire de l'immigration exigent des moyens, une volonté politique et une certaine continuité afin de permettre aux acteurs, artistes et tous ceux qui sont engagés dans une démarche pédagogique de s'inscrire sur du moyen terme voire sur du long terme.

Depuis 3 ans, nous assistons à un paradoxe : d'un côté une forte volonté des associations, des artistes de s'engager sur ces questions appuyée par une demande des populations immigrées de voir prise en compte leur mémoire et de l'autre, une absence de politique claire de l'État et des collectivités territoriales. Même s'il ne faut pas sous-estimer les initiatives prises ici et là par certaines villes, départements ou régions.

En Aquitaine et Poitou-Charentes, régions concernées par cette Recherche – action, nous constatons un manque de volonté politique des collectivités territoriales à conduire un programme sur ces questions.

Sur les questions de l'histoire et de la mémoire de l'immigration, nous avons l'impression d'assister à un certain recul de la part des institutions d'État et des collectivités territoriales et d'un manque d'intérêt des acteurs économiques du monde universitaire de l'Education Nationale, etc.

Malgré cette réalité et les manques de moyen criants, nous constatons et saluons la volonté des acteurs associatifs de rester présents et engagés sur l'histoire et la mémoire de l'immigration et de nos territoires.

Synthèse intermédiaire du rapport interrégional Régions Midi-Pyrénées et Limousin

Les projets histoire/mémoire de l'immigration en Midi-Pyrénées

Au vu du peu de réponses (4,20% des porteurs de projets ciblés) et du temps limité pour réaliser l'étude, nous avons pris l'initiative d'établir une cartographie à partir des 119 acteurs identifiés et classés en fonction de leurs objets associatifs et/ou missions. Précisons tout de même qu'il existe une grande porosité entre ces catégories et qu'elles ne peuvent être réduites à ce classement pratique. Nous avons distingué 4 familles d'acteurs-porteurs de projets histoire-mémoire de l'immigration en région Midi-Pyrénées avec une entrée /thématique «dominante».

L'identification des acteurs HMI nous permet de constater une diversité que pointait déjà l'enquête nationale réalisée en 2005-2007, sous la direction de Gérard Noiriel. Cette dernière soulignait la prédominance du secteur artistique et culturel, devant le secteur social et socioculturel, lui-même plus étoffé que l'interculturel et communautaire.

Sans bouleverser ces tendances, notre étude en Midi-Pyrénées, les pondère. Si les associations artistiques et culturelles restent les plus nombreuses dans le champ des projets HMI, les associations diasporiques et interculturelles et les structures socioéducatives les talonnent. Les musées et mémoriaux, archives, bibliothèques (portées directement par des collectivités territoriales ou par des associations conventionnées) ferment la marche, mais représentent néanmoins 18,50% des porteurs de projets HMI.

Il semble que l'approche artistique et culturelle constitue un outil privilégié qui permet aux acteurs associatifs d'inscrire les apports de l'immigration dans l'imaginaire collectif et de promouvoir une citoyenneté active et interculturelle non stigmatisante.

On peut par ailleurs remarquer la forte implantation des associations diasporiques et interculturelles constituées (histoire oblige) de nombreuses associations et amicales espagnoles, italiennes, harkis,...

Concentrées sur Toulouse, les associations socioéducatives se sont aussi emparées du thème de l'histoire de l'immigration comme support de compréhension de la diversité culturelle et d'éducation au vivre ensemble. Avec un gros travail sur la déconstruction des représentations de l'immigration en général et de l'immigration postcoloniale en particulier (cinéma, audiovisuel,..) alimenté par les dynamiques telles que le Festival Origines Contrôlées, le Forum Histoire et Mémoire de l'Immigration en Midi-Pyrénées ou encore le dispositif Ici Ensemble.

Pour ce qui concerne la cartographie des acteurs une majorité de projets se situe dans les centres urbains, particulièrement denses sur la métropole régionale, Toulouse. 68% des acteurs HMI situés en Haute-Garonne et concentrés sur la métropole toulousaine et dans les zones urbaines et périurbaines à 85%.

L'animation régionale en Midi-Pyrénées

On assiste en Midi-Pyrénées à une véritable patrimonialisation de la mémoire et de l'histoire de l'exil des Républicains espagnols à travers à travers moult événements, colloques, expositions, mémorial, festival, portés par de nombreuses associations et des amicales et soutenus par les pouvoirs publics.

D'autres associations, comme le Tactikollectif, œuvrent plus généralement à la reconnaissance de l'histoire de l'immigration et souhaitent faire réfléchir à l'héritage de la colonisation en ce domaine. Encouragée et appuyée par la DRJSCS dans le cadre du PRIPI cette dynamique animée par Tactikollectif et des partenaires associatifs de plus en plus nombreux se structure peu à peu autour d'un réseau mémoires en construction et autour d'un certain nombre d'événements phares.

L'articulation avec le niveau interrégional et avec le Réseau du Musée :

Attentes et propositions des porteurs de projets à l'égard de la CNHI

Les attentes des porteurs de projets sont diversifiées et répondent à des motivations ou besoins multiples. Il est en effet important de garder à l'esprit que les projets sur l'histoire et la mémoire de l'immigration sont mis en œuvre par une diversité de structures, aux secteurs d'activités, missions, tailles et publics variés.

Le niveau de connaissance du musée :

- Le Musée est avant tout perçu comme un lieu ressource dans le champ de l'histoire/mémoire de l'immigration, moins comme un animateur de réseau.
- Les acteurs souhaiteraient davantage connaître et exploiter les ressources du Musée en région.

Les attentes et propositions des porteurs de projets : bien que divers certains besoins et propositions se recoupent :

- mieux rendre visible et valoriser les acteurs HMI par un appui technique et politique auprès des financeurs et par une aide à la diffusion ;
- aider les acteurs à renforcer la scientificité et l'historicité des projets (recontextualisation) ;
- développer le travail en réseau dans une démarche interactive, concertée et transversale ;
- penser la circulation des outils : étudier comment la CNHI pourrait envisager des outils pédagogiques et des modules d'expositions délocalisables en région.

Synthèse du rapport interrégional Grand-Est

Réalisé par E. Arnoulet et M. Maffessoli, Réseau RECI

(Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration : www.reseau-rci.org)

L'écriture de ce rapport inter-régional qui portait sur les régions : Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine a montré, à travers la recherche de documents et l'approfondissement des enjeux auprès des acteurs, la difficulté de faire preuve d'exhaustivité voire même d'historicité dans ce domaine tant l'histoire des dynamiques et connaissances produites dans le domaine de l'histoire/mémoire de l'immigration reste à faire.

Les cinq régions présentent une grande hétérogénéité tant sur le plan de l'histoire migratoire que de la prise en compte de cette question sur le plan local. Ce n'est pas pour autant qu'il puisse être établi un lien entre l'ancienneté, l'importance numérique de la migration et la mise en œuvre d'une dynamique territoriale dans le domaine de l'histoire et de la mémoire de l'immigration. D'ailleurs, le secteur Grand Est présente un nombre relativement limité de projets au regard de l'intensité des flux migratoires pour certains territoires (comme l'Alsace et la Lorraine). Par ailleurs, le développement des projets est également majoritairement un phénomène urbain.

Sauf exception (pour la région Champagne-Ardenne), les régions concernées sont marquées par l'absence de réseau dans le domaine de l'histoire et de la mémoire de l'immigration mais aussi par un portage limité de ces questions, voire quasiment inexistant (pour l'Alsace en particulier), par les politiques publiques. L'analyse des actions et démarches présentées souligne l'impact des mutations institutionnelles qui ont touché le champ de l'intégration ces dernières années. Les dynamiques régionales histoire/mémoire de l'immigration ont connu des changements importants avec la disparition d'acteurs responsables d'animations régionales dans certaines régions et l'apparition de nouveaux dans d'autres mais aussi du fait de l'évolution des politiques publiques.

Les attentes non satisfaites, au fil du temps, pour une partie de ces acteurs vis-à-vis du Musée de l'Immigration peuvent également expliquer l'absence de participation. Si le Musée de l'Histoire de l'Immigration est connu par les acteurs, cette connaissance apparaît limitée aux acteurs spécialistes du domaine et est surtout quasi-inexistante au niveau du grand public. Le problème réside dans le fait que les structures, y compris certains acteurs institutionnels, ont peu de lien avec le Musée ou seulement dans une logique descendante. Même les acteurs qui participent au Réseau du Musée expriment une demande d'une plus grande proximité et de partenariat effectif.

L'analyse des données et des dynamiques territoriales a permis d'identifier des freins communs :

- Un contexte national (en termes de contenus des politiques publiques, d'évolution des crédits et subventions, d'incertitudes quant au devenir des structures) peu propice à une action forte sur le sujet.
- Un enjeu (valorisation de l'histoire/mémoire de l'immigration) non inscrit dans les priorités d'intervention tant au niveau national que régional.
- Un isolement des acteurs (associations porteurs de projet) mais aussi des décideurs.
- Une fragilité des acquis et une absence de capitalisation dans la durée des démarches, actions, projets menés.

Il paraît donc nécessaire pour optimiser l'intervention de :

- Inscrire dans les politiques publiques la question de l'histoire/mémoire de l'immigration comme un enjeu au même titre que d'autres enjeux mémoriels.
- Accompagner les associations et porteurs de projet en terme de financement mais aussi de méthodologie.
- Soutenir les universitaires et chercheurs dans leur démarche de mise en valeur, tout en assurant des liens avec les autres acteurs notamment associatifs.
- Constituer une « banque » de données, d'expériences et d'actions permettant aux acteurs locaux de connaître les actions menées ailleurs, de capitaliser mais aussi visant inversement à faire connaître les actions locales.

ANNEXE 2 : METHODOLOGIE

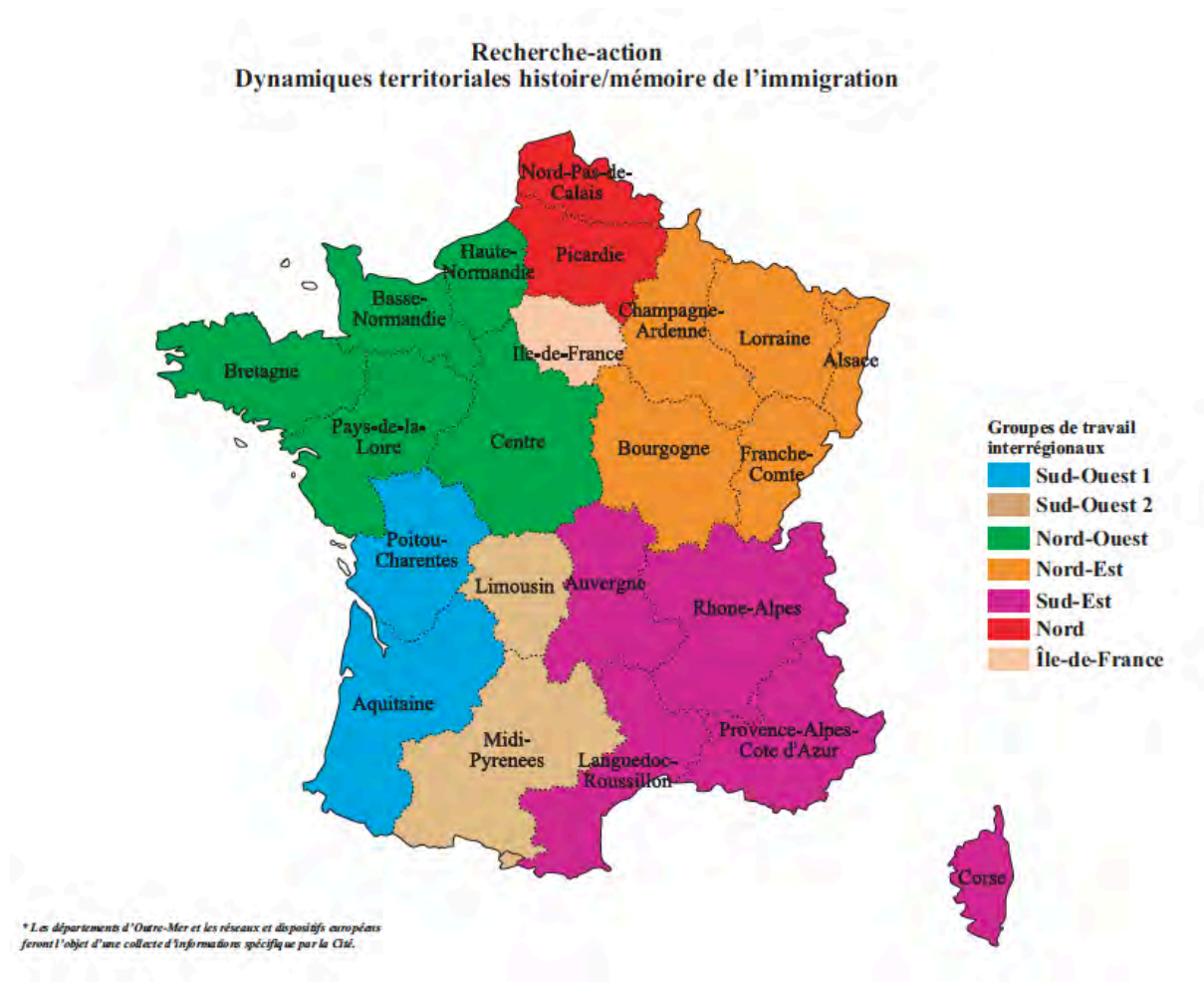
Conçu comme un projet collaboratif entre le Musée de l'histoire de l'immigration et les partenaires du Réseau, ce travail a impliqué des structures très différentes

1. L'organisation territoriale

Six inter-régions ont été définies (cf. *Carte de la recherche-action*) afin de conduire ce travail en interaction étroite avec les territoires. Chacune de ces inter-régions est pilotée par une ou plusieurs structures, pouvant être de natures différentes (cf. 2.).

Le choix de ces inter-régions repose sur les critères suivants :

- ancienneté des relations de travail entre régions ;
- facilités pour la conduite du travail (transports en commun, voies de communication) ;
- possibilité pour les pilotes interrégionaux d'élargir le travail au-delà de leur territoire habituel.

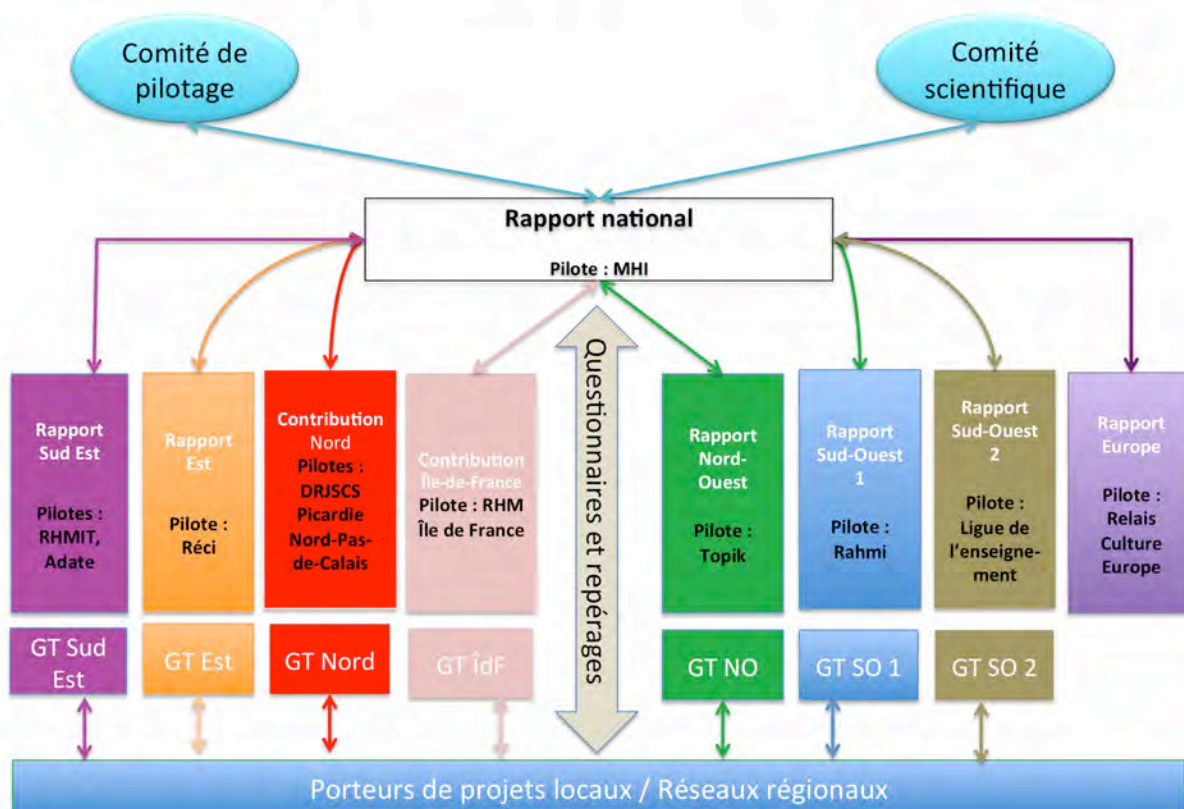


Carte de la recherche-action

2. L'organisation avec les partenaires

La recherche-action s'est structurée autour de cinq niveaux d'implication (*cf. Organisation de la recherche-action*).

- les porteurs de projets histoire/mémoire de l'immigration, les organisateurs d'événements phares et les réseaux régionaux ont été sollicités pour renseigner le questionnaire ;
- les groupes de travail interrégionaux ont été sollicités pour soutenir les pilotes ;
- les pilotes et copilotes ont été sollicités pour rédiger les rapports interrégionaux et participer au comité de pilotage ;
- le comité scientifique, composé de Catherine Wihtol de Wenden et d'Yvan Gastaut a été sollicité pour accompagner dans un premier temps la démarche et la méthodologie ;
- le comité de pilotage réunit les pilotes et des représentants des différentes régions pour avancer sur les préconisations. Il s'est réuni à trois reprises en 2013 et 2014.



Organisation de la recherche-action

a. Le questionnaire auprès des porteurs de projets, organisateurs d'événements phares et animateurs de réseaux

Les porteurs de projets, les organisateurs d'événements phares et les animateurs de réseaux ont été sollicités à travers la diffusion d'un questionnaire numérique spécifique à chacune de ces catégories.

Définitions retenues :

- porteurs de projets : structures publiques ou privées conduisant un projet sur l'histoire et la mémoire de l'immigration depuis 2010 ;
- projet histoire/mémoire de l'immigration : action conduite par une structure sur la thématique histoire/mémoire de l'immigration à destination d'un public et donnant lieu à une trace (conférence, colloque, exposition, collecte d'archives et/ou de témoignages, rédaction d'ouvrage) ;

Ne sont pas compris dans ces projets les travaux universitaires qui font déjà l'objet d'un recensement via des catalogues comme Sudoc.

Le Musée de l'histoire de l'immigration a réalisé un e-mailing à 16 263 contacts dont des associations aux missions diverses (culturelles, sociales, artistiques), des services déconcentrés de l'État (DRJSCS, Drac, préfetures et sous-préfetures), des institutions culturelles, des institutions patrimoniales (centres d'archives municipaux, intercommunaux, départementaux, privés), des collectivités territoriales (services culture, politique de la Ville, lutte contre les discriminations).

Cet e-mailing général n'a pas donné des résultats probants, conformément aux attentes. Cette étape a permis de confirmer la difficulté de conduire des sondages de ce type au niveau national et la nécessité de mener ce type de recensement en continu. Elle a également permis de communiquer largement sur la conduite de ce travail.

Un travail de relance et de repérage des projets et acteurs a ensuite été réalisé par le Musée, les pilotes et les copilotes, notamment avec des déplacements en régions⁹⁹. Ce questionnaire a permis de disposer d'un panorama non exhaustif des actions histoire/mémoire de l'immigration conduites entre 2012 et 2013 et de disposer d'éléments concrets sur les interactions entre acteurs.

b. Les pilotes

Neuf partenaires du Musée de l'histoire de l'immigration ont participé en pilotant ou copilote le travail à l'échelle d'une interrégion, ou copilote lorsque le travail a été réparti entre deux structures. Ils ont diffusé le questionnaire auprès des acteurs dans les territoires et rédigé les rapports interrégionaux à partir d'une trame commune.

Relais Culture Europe, opérateur du Ministère de la Culture et de la Communication, s'est associé à la recherche-action et a rédigé le rapport sur le portage de l'histoire de l'immigration au sein des institutions européennes.

Des conventions de partenariat ont été signées par le Musée avec la plupart des pilotes.

⁹⁹ Metz le 25 juin 2013, Rennes le 4 juillet 2013, Grenoble le 8 juillet 2013, Bordeaux le 25 juillet 2013, Strasbourg le 13 mars 2014.

c. Le comité scientifique

Deux chercheurs ont été associés à la recherche-action afin de valider la méthodologie : Catherine Wihtol de Wenden, chercheuse au Ceri-CNRS et professeure à l'Institut des études politiques de Paris, et Yvan Gastaut, maître de conférences en histoire à l'université de Nice-Sophia Antipolis et chercheur au sein du laboratoire URMIS. Tous deux sont membres du Conseil d'orientation du Musée de l'histoire de l'immigration et disposent d'une connaissance approfondie des acteurs du champ histoire/mémoire de l'immigration.

Une réunion s'est tenue avec le Musée de l'histoire de l'immigration le 26 juillet 2013 pour valider la méthodologie. Yvan Gastaut a assisté aux réunions du comité de pilotage des 6 juin 2013 et 6 décembre 2013.

d. Le comité de pilotage

Un comité de pilotage national a suivi l'évolution des travaux et permis aux participants d'échanger sur les analyses et les préconisations du rapport national.

Ce comité a été constitué à partir des membres du Groupe de travail Réseau, mais élargi pour intégrer un représentant par région, acteur emblématique du champ histoire/mémoire de l'immigration ou du moins interlocuteur disposant d'un ancrage régional sur ces questions. Ces représentants sont ainsi d'une grande diversité : associations, représentants de services déconcentrés de l'État (DRJSCS ou Drac), chercheurs impliqués sur ces thématiques.

Des acteurs nationaux du champ histoire/mémoire de l'immigration ont également participé à ce comité : Génériques, le Réseau « Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration », l'Association des Revues Plurielles, l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, l'Office français pour les réfugiés et les apatrides, la Direction à l'accueil, l'accompagnement des étrangers et à la nationalité.

Les collectivités territoriales ayant signé des conventions-cadre de partenariat avec le Musée de l'histoire de l'immigration (Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Ville de Nancy), ou en discussion (Rennes-Métropole Nantes, Conseil régional Languedoc-Roussillon) ont également participé.

Enfin, les pilotes dans les interrégions ont participé au comité de pilotage.

Ce comité s'est réuni à trois reprises : au lancement de la recherche-action le 6 juin 2013, à mi-parcours le 6 décembre 2013 et à la restitution des rapports le 15 mai 2014.

3. Les données

Trois bases de données ont été utilisées pour réaliser cette étude :

- les retours du questionnaire de la recherche-action (268)
- les projets repérés par les pilotes dans les territoires (129 projets repérés en Midi-Pyrénées)
- les projets repérés par le Musée de l'histoire de l'immigration : 267 actions entre 2010 et 2014 (dont 123 présentations d'expositions itinérantes), auxquelles s'ajoutent 105 présentations d'expositions itinérantes entre 2003 et 2009.

Soit une base de 664 actions entre 2010 et 2014.

Ce croisement de données permet de s'approcher au plus près de la réalité du paysage des actions histoire/mémoire de l'immigration, car elle ne repose pas seulement sur la bonne volonté des acteurs dans les territoires pour renseigner un questionnaire.

L'approche large dans la définition des actions « histoire/mémoire de l'immigration », définit dans le Nota Bene (page 2), permet également de rendre largement compte de la diversité de ce champ culturel.

ANNEXE 3 : COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

Sont répertoriés ci-dessous l'ensemble des personnalités ayant participé aux réunions du comité de pilotage.

Membres du comité de pilotage par région :

Alsace : Salah OUDAHAR, directeur artistique de Strasbourg-Méditerranée ;

Aquitaine : Manuel DIAS, président du Rahmi, et Taoufik KARBIA, vice-président du Rahmi. ;

Auvergne : pas de membre ;

Basse-Normandie : Abdellah FAWZI, président, et Christophe NOUVEL, Trait d'union ;

Bourgogne : Saïd BENNIS, chargé de mission DRJSCS Bourgogne ;

Bretagne : Anne MORILLON, sociologue, membre du collectif Topik ;

Centre : Poleth WADBLED, sociologue, directrice de Mémoires Plurielles ;

Champagne-Ardenne : Edris ABDEL SAYED, coordinateur du réseau Mémoire et Histoire et directeur de l'association Initiales ; Nicolas BACHET, chargé de mission DRJSCS Champagne-Ardenne ;

Corse : pas de représentant

Franche-Comté : Noël BARBE, conseiller ethnologie, Drac Franche-Comté ;

Haute-Normandie : Boubacar DIAGANA, chargé de mission DRJSCS Basse-Normandie ;

Île-de-France : Mohammed OUADDANE, délégué du Réseau Mémoires-Histoire en Île-de-France ;

Languedoc-Roussillon : Perrine VIGOUREUX, chargée de la valorisation du patrimoine, Conseil régional ;

Limousin : pas de correspondant

Lorraine : Piero GALLO, Université de Lorraine ;

Midi-Pyrénées : Salah AMOKRANE, délégué et Audrey SEVELLEC, chargée de projets, Tactikollectif ; Philippe RULIÉ, Ligue de l'enseignement Fédération de la Haute-Garonne ; Nadia TEMPERE, chargée de mission DRJSCS Midi-Pyrénées ;

Nord-Pas-de-Calais : Moussa ALLEM, chargé de mission, DRJSCS Nord-Pas-de-Calais ;

Paca : Ramzi TADROS, coordinateur du RHMIT

Pays-de-la-Loire : Angelina ETIEMBLE, sociologue, collectif Topik, Université du Maine ;

Picardie : Yassine CHAÏB, chargé de mission, DRJSCS Picardie ;

Poitou-Charentes : Julie LANDREAU, chargée de mission, DRJSCS Poitou-Charentes ;

Rhône-Alpes : Abdellatif CHAOUITE, Adate ;

Membres et structures participant au comité de pilotage au titre de leur expertise

Cohésion sociale et égalité des chances : Najette CHARPENTIER-REZZAG, chargée de mission, représentant Frédéric Callens, chef du bureau de Prévention des discriminations, CGET ;

Centre de ressources : déléguée-adjointe du Réseau Réci, Gip Arifor

Histoire des réfugiés politiques : Aline ANGOUSTURES, responsable de la Mission Archives, Ofpra ;

Archives de l'immigration : Amar NAFA, adjoint, représentant Sarah CLÉMENT, déléguée générale, Génériques ;

Politique publique d'intégration : Sandrine CORDEIRO, chargée de mission, représentant Marie-José BERNARDOT, Direction à l'accueil, l'accompagnement des étrangers et à la nationalité ;

Dimension européenne : Laurence BARONE, analyse, et Pascal BRUNET, directeur, Relais Culture Europe.

Collectivités : Sterenn DE LAFARGUE, chargée de mission, représentant Gilles ROUSSEL, Mission égalité, citoyenneté, Intégration, Ville de Nantes ; Sarah Ansari, chef de projet, Mission Lutte contre les discriminations / Accès aux droits, Rennes Métropole ;

Appui scientifique : Catherine WIHTOL DE WENDEN, politologue et historienne, Ceri Sciences-Po ; Yvan GASTAUT, historien, Université Nice-Sophia Antipolis

ANNEXE 4 : LISTE DES PERSONNES HORS COMITE DE PILOTAGE AYANT COLLABORE A CE RAPPORT PAR LEURS REPONSES, LEURS REFLEXIONS OU LEUR EXPERTISE

Agnès ARQUEZ-ROTH, ex-directrice Réseau & Partenariats, Musée de l'histoire de l'immigration

Guillaume ARRIVE, Archives départementales des Alpes-Maritimes

Hélène BERTHELEU, Université de Tours

Marc BERNARDOT, Université du Havre

Mireille-Bénédicte BOUVET, conservateur régional de l'inventaire, région Lorraine

Lisa CALISTE, chercheur patrimoine industriel, secteur inventaire du patrimoine, direction de la culture et du patrimoine, Région Languedoc-Roussillon

Myriam COUR-DROUHARD, Archives départementales du Doubs

Agnès DEME, chef du service du patrimoine culturel, direction de la culture et du patrimoine, région Languedoc-Roussillon

Bernard DUCOURET, conservateur du patrimoine, service régional de l'Inventaire, direction de la culture, région Champagne-Ardenne

Renaud FERRAND, administrateur civil hors classe, sous-direction de la mémoire et de l'action éducative, Ministère de la Défense

Julien GUILLOT, chargé de documentation, service Veille & documentation, région Rhône-Alpes

Lydie HEURDIER-DESCHAMPS, Ligue de l'enseignement - Fédération des Œuvres laïques d'Eure-et-Loir

Stéphane KRONEMBERGER, Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Amandine LACHATRE, documentaliste, service patrimoine et inventaire, Région Bourgogne

Natacha LILLO, Université Paris-Diderot

Laurence MAYEUR, chargée de mission, DRJSCS Languedoc-Roussillon

Laurent MEGE, Directeur Ava Basta

Elizabeth PASTWA, conservatrice en chef du patrimoine, service Inventaire et Patrimoine, Région Franche-Comté

Marie POTTECHER, conservatrice du patrimoine, chef du service de l'inventaire du patrimoine, région Alsace

Philippe RYGIEL, Université Paris-Ouest

Laure TEULIERES, Université de Toulouse, Framespa

Johanna TERZIAN, service des actions éducatives, Institut du monde arabe

Nathalie VAN BOST, chercheur patrimoine industriel de l'inventaire général du patrimoine culturel, service du Patrimoine culturel, Région Nord-Pas-de-Calais

Anne-Marie VIAUD, Conseil général de la Meurthe-et-Moselle

Sophie VIVIER, chargée de la documentation et des expositions, direction de l'inventaire du patrimoine, région Centre

ANNEXE 5 : EXEMPLES DE FESTIVALS SUR LA DIVERSITE CULTURELLE

Nom du festival	Producteur	Région	Date de création	Périodicité	Actions histoire / mémoire de l'immigration	Fréquentation
Cultures du Maghreb	Trait d'Union France-Maghreb	Basse Normandie	1993	Annuelle	Conférence / Table-ronde Accueil d'exposition	Non communiquée
Arabesques	Uni'sons (association loi 1901)	Languedoc-Roussillon	2006	Annuelle	Conférence, Table-ronde Projet pédagogique Programmation théâtrale Accueil d'exposition Production d'exposition	En 2012 : 30 000 spectateurs
Fête Tissé Métissé	Tissé Métissé	Pays-de-la-Loire	1993	Annuelle	Exposition Conférence/table-ronde	En 2012 : 7 300 En 2013 : 6200
Les Suds à Arles	SUDS	Paca	1996	Annuelle	Non précisé	En 2013 : 2 500 personnes pour les seules actions culturelles
Fiesta des Suds	Latinissimo	Paca	1992	Annuelle	Non précisé	En 2013 : 40 000 personnes
Musiques Métisses	Musiques métisses	Poitou-Charentes	1988	Annuelle	Non précisé	En 2013 : 40 000 personnes
Place Citoyenne-Fête interculturelle	Collectif Festival Interculturel	Pays de la Loire	1987	Annuelle	Non précisé	Non communiquée

ANNEXE 6 : LISTE NON EXHAUSTIVE DE LABORATOIRES DE RECHERCHE

Il est difficile de réaliser un tableau précis des laboratoires de recherche engagé sur les thématiques de l'histoire et la mémoire de l'immigration. Les raisons de cette situation se trouvent dans l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche et sont liées aux spécificités du statut d'enseignement-chercheurs. Certains laboratoires de recherche mentionnent cette thématique dans les axes de travail de leurs plans quadriennaux, mais cela n'est pas systématique. Il arrive ainsi que la thématique soit portée par un chercheur sans que cela n'apparaisse dans les axes de recherche.

Cette liste n'est donc pas exhaustive, mais elle apporte quelques éléments de connaissance. Un travail plus complet serait utile pour mettre en perspective le dynamisme de chacune de ces structures.

L'UMR « Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale-Méditerranée (UMR Telemme, Université de Provence) développe en 2012-2016 un axe « Mobilités, circulations, échanges ». Ce laboratoire réunit associe des historien(nes), des géographes, des spécialistes de l'aménagement, des ethnohistoriens et hispanistes.

L'UMR « Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative » (Idemec) développe en 2011-2015 un axe de recherche « Mobilités et diffusion » et conduit un atelier sur les « Présences tsiganes ».

Egalement à Marseille, l'UMR « Laboratoire Population Environnement Développement » dispose d'un axe « Population, migrations et santé » qui aborde les problématiques contemporaines des migrations, mais qui ne traite pas, ou peu, des problématiques historiques.

L'UMR « Centre d'histoire sociale du XXe siècle » (Université de Paris I) développe un axe « Politiques publiques à l'épreuve des acteurs » où la thématique de l'immigration est centrale.

L'UMR « Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative » est rattachée à l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense et implantée sur trois sites (Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, Université Paris Ouest, Centre André-Georges Haudricourt). Il développe sur la période 2014-2018 six axes de recherche. L'axe « Religion et rituel » et l'axe « Genre et parenté s'intéressent de façon pluridisciplinaire aux diasporas et aux processus de migrations (projet sur financement européen sur les migrations temporaires en Europe méditerranéenne de populations d'Afrique et d'Asie).

L'UMR « France Méridionale et Espagne (Framespa, Université de Toulouse-Le Mirail) développe un atelier « Diasporas » intégré à un axe « Identités, cultures, contact ». Framespa regroupe historien(nes), historien(nes) de l'art, civilisationnistes et spécialiste de la littérature.

L'UMR « Migrations et sociétés (Urmis, Université Paris-Diderot et Nice-Sophia-Antipolis) est un laboratoire de sociologues, historien(nes), anthropologues, politologues et psychologues. L'Urmis développe en 2012-2016 les trois thématiques suivantes : « Les reconfigurations des migrations contemporaines », « Fabrique de l'altérité, racisme et discriminations », « Mobilité, mémoire et rapport au territoire », « Circulation des objets et signes culturels ».

L'UMR Centre d'études et de recherches internationales (Ceri, Institut d'Etudes Politiques, Paris) développe dans l'un de ses cinq axes de travail, « Identités et politique », deux réflexions sur « Circulations et migrations internationales » et « Mémoires, politiques du passé et écriture

de l'histoire ». Le Ceri réunit des anthropologues, juristes, économistes, historiens(nes), philosophes, politologues et sociologues.

L'UMR « Migrations internationales, espaces et sociétés » (Migrinter, Université de Poitiers) est spécialisé dans l'étude des migrations internationales et des relations inter-ethniques. Il développe quatre axes de travail en 2012-2015 : « Politiques des migrations », « Circulations migratoires », « Expériences en migration », « Echelles des mobilités et villes ».

L'UMR-CNRS Cités, Territoires, Environnement, Sociétés (Citeres, Université de Tours), développe dans son plan 2012-2017 un axe de travail « Globalisation / Communalisation », qui intègre les problématiques relatives aux mobilisations identitaires, mémorielles ou patrimoniales, dont les enjeux relatifs à l'histoire de l'immigration et des revendications afférentes. Il réunit des anthropologues, des géographes, des urbanistes, des archéologues, des historiens(nes) et des sociologues.

L'UMR « Identités, territoires, expressions, mobilités » (ITEM, Université de Pau et des Pays de l'Adour) développe un axe « Identités, mobilités » avec un thème « Migrations et métissages » qui se porte essentiellement sur les migrations modernes et contemporaines entre l'Aragon et l'Aquitaine. Il réunit des historiens(nes), des historiens(nes) de l'art, des archéologues et des anthropologues.

L'UMR « Identités et différenciations de l'environnement des Espaces et des Sociétés » (Idees, Université de Rouen), développe un axe « Acteurs et formes de la mobilité, issu d'un axe sur les transports qui s'est élargi avec l'arrivée dans l'équipe du laboratoire d'historiens et de sociologues. Il est associé au Centre interdisciplinaire de recherche sur les mobilités (Cirtai).

L'UMR « Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes » (Larhra) est spécialisée en histoire moderne et contemporaine. Implanté dans deux sites (ISH Lyon et MSH Alpes), le Larhra est organisé en 6 équipes dont deux s'intéressent à la question de l'histoire de l'immigration : « Sociétés, économie, territoires ». Cependant, cette thématique n'est pas clairement identifiée dans les axes de recherche, en dépit du dynamisme de certains chercheurs.

Toujours en Rhône-Alpes, l'EA « Centre de recherches et d'études anthropologiques » (Crea) est rattaché à l'Université Lyon 2. Le Crea comporte une équipe de recherche « Villes et territoires, pouvoir, migration ».

L'UMR « Centre Max Weber » est un laboratoire de sociologie basé à Lyon et Saint-Etienne. La thématique de l'histoire et la mémoire de l'immigration est notamment présente dans l'axe de travail « Urbanités contemporaines : expériences, savoirs, métamorphoses ».

L'UMR « Institut de recherches historiques du septentrion » est installée au sein de l'Université Lille 3. La thématique de l'histoire et la mémoire de l'immigration est peu présente dans les axes de travail, évoquée dans le troisième axe « Guerre, sécurité, ordre et désordres publics ». Néanmoins, cette unité comporte des spécialistes de ce sujet et a joué un rôle important dans l'animation de la dynamique « Confluence ».

L'UMR « Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux » (Iris) est un laboratoire interdisciplinaire rattaché à l'EHESS et l'Université Paris-12. Il place l'histoire de l'immigration comme l'une de ces thématiques de travail à travers l'Axe 2. État, circulations, mémoires.

L'UMR « Laboratoire méditerranéen de sociologie » (Lames) se trouve également dans l'université Aix-Marseille. Il développe un axe de travail « Circulations méditerranéennes » qui a pour vocation de « contribuer à l'effort d'observation et de compréhension des sociétés

méditerranéennes », notamment dans le cadre du LabexMed « Les sciences humaines et sociales au cœur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée ».

L'EA « Laboratoire lorrain de sciences sociales » a hérité des travaux fondateurs sur l'histoire de l'immigration réalisés dans le courant des années 1980 dans la dynamique développée notamment par Gérard Noiriel. Il développe aujourd'hui une thématique « Dynamiques urbaines, identité des citoyens et utopies », une autre « Mondialisation, genre et migrations », dans lesquelles sont impliquées des historiennes.

L'EA « Centre de recherches sur les littératures et la sociopoétique » (Celis, Université de Clermont-Ferrand), consacre au sein de l'axe « Ecritures et interactions sociales » une thématique « Altérité, rencontre, métissage ». La dimension mémoire/histoire y est présente.

ANNEXE 7 : TABLEAU COMPARATIF DES REGIONS

Region	Priorité nationale de l'immigration versée Pripj 2010-2012	Existence Réseau	Si non, existence d'un acteur structurant	Evénement phare	Laboratoires de recherche
Aquitaine	Oui (Axe 10, fiche action 10.3)	Rahmi	x	AOC de l'égalité	Identités, Territoires, Expressions, Mobilités, Université de Pau
Poitou-Charentes	Oui (Objectif opérationnel 3 Favoriser la valorisation de la culture et de la mémoire de l'immigration)	Non	Non	Non repéré	Migrinter, Université de Poitiers
Midi-Pyrénées	Oui (axes transversaux en 2013)	Réseau d'acteurs de la mémoire en Midi-Pyrénées	x	Origines contrôlées	Framespa, Université Toulouse-Montmirail
Limousin	Non	Non	Non	Décade du cinéma	Pas repéré
Paca	Oui (priorité 4.1.1. Valoriser les cultures et la mémoire de l'immigration)	RHMIT	x	Biennale du RHMIT	Urnis, Université Nice-Sophia Antipolis Teleme, Université Aix-Marseille
Languedoc-Roussillon	Non	Non repéré	Drac / Conseil régional	Festival Arabesques	Laboratoire associatif : Iscra
Rhône-Alpes	Non	Traces	x	Biennale Traces	ENS Lyon EMR Max Weber
Auvergne	Oui (Orientation 2.1. Mieux connaître, valoriser et développer les actions citoyennes)	Non	x	Non repéré	Non repéré
Corse	Oui (Objectif opérationnel 21 : valoriser l'histoire et la mémoire de l'immigration en	Non	Non	Non repéré	Université de Corte
Champagne-Ardenne	Oui (Axe 6 : la valorisation de l'immigration et des migrants)	en cours de formation	x	x	x
Lorraine	Non	Non	Non	Non repéré	L2S2H, Université de Lorraine
Alsace	Non	Strasbourg Méditerranée	x	Festival Strasbourg Méditerranée	Non repéré
Bourgogne	Oui (thématique transversale)	Non	Non	Non repéré	CIRCE (LEGMO), Université Paris 3 GREMIB, Université de Bourgogne
Franche-Comté	Non	Non	CCAS Besançon	Non repéré	Non repéré

Ouest	Bretagne	Document non trouvé	Non	Non			Collectif Topik
	Pays de la Loire	Oui (Objectif opérationnel 3. Fiche Action 3-2 : Valoriser la diversité culturelle, faire connaître l'histoire et la mémoire de l'immigration pour agir sur les représentations.)	Non	Tissé Métissé Centre Interculturel de documentation	Festival Tissé Métissé	Non	
	Centre	Oui (Objectif opérationnel 3 : promouvoir les actions de socialisation et d'accès à la citoyenneté / fiche-action Favoriser la valorisation de la culture et de la mémoire de l'immigration)	Mémoires Plurielles	x	Non repéré		Citeres Université de Tours
	Basse Normandie	Non	Trait d'union	x	Festival Culture du Maghreb	Non repéré	Non repéré
	Haute Normandie	Oui (Priorité stratégique 6 : fiches-actions 3 et 4 : "Immigration et valorisation de la mémoire	Non	Non	Non repéré	Non repéré	Non repéré
	Nord	Île-de-France	Oui (Action 25 : élaborer un répertoire qualitatif des structures ressources et qualifier les acteurs intervenant sur le champ histoires, mémoires et cultures des immigrations)	Réseau Histoire/Mémoire Île-de-France	x	Biennale	
Picardie		Document non trouvé	Non	x	x		x
Nord-Pas-de-Calais		Document non trouvé	Non	x	x		x

ANNEXE 8 : PISTES DE TRAVAIL POUR DYNAMISER LES ACTIONS HISTOIRE MEMOIRE DE L'IMMIGRATION

I Histoire-mémoire de l'immigration ; une légitimité à affirmer

1.1. Renforcer la légitimité de l'objet « Histoire mémoire de l'immigration » en l'inscrivant dans les politiques publiques culturelles et sociales et en renforçant le portage politique

Depuis plus de 30 ans, l'histoire et la mémoire de l'immigration sont des éléments de mobilisation des associations. Fortement soutenues dans la première partie des années 2000, ces associations ont été très fragilisées à partir de 2007 par les questionnements récurrents sur la notion « d'identité nationale », les évolutions de la RGPP ou les réformes des politiques de la Ville et de l'intégration. A l'occasion de la Recherche-action, ils déplorent un manque de légitimité de l'objet et de reconnaissance de leurs actions.

Face aux enjeux de cohésion sociale et de lutte contre les discriminations, il apparaît nécessaire d'œuvrer à faire connaître et reconnaître l'histoire et les mémoires de toutes les immigrations, anciennes et récentes, européennes et extra-européenne.

1.2. Développer l'action du Musée de l'histoire de l'immigration dans les territoires

Le Musée de l'histoire de l'immigration (« Musée national »), confère à l'histoire de l'immigration une légitimité institutionnelle et patrimoniale.

Affirmant le lien entre la valorisation de l'histoire de l'immigration et l'évolution de la perception de l'immigration, le Musée rend également compte de la dimension politique et sociale de l'histoire de l'immigration et des processus d'intégration que génère sa valorisation.

Cette légitimation doit être également mise en œuvre en région.

Le principe de la création d'une labellisation Musée de l'histoire de l'immigration est à explorer avec les institutions de l'État et les collectivités territoriales qui financent des projets histoire mémoire de l'immigration.

II Acteurs universitaires, patrimoniaux, sociaux et culturels

2.1. Encourager l'implication des acteurs universitaires

Les porteurs de projets histoire mémoire de l'immigration recueillent et valorisent des matériaux historiques par des collectes et par des expositions, publications, conférences,...

La relation avec le monde de la recherche en sciences sociales et notamment en histoire permet de croiser les expertises, d'apporter une exigence scientifique aux productions et est le garant d'une confiance du public à l'égard de ces actions.

La recherche universitaire s'est investie sur cette thématique et la recherche-action témoigne de l'engagement fort de certains universitaires auprès de porteurs de projets.

Une plus grande proximité entre porteurs de projets et enseignants chercheurs faciliterait l'implication extrêmement précieuse des acteurs universitaires.

2.2. Soutenir l'implication des acteurs territoriaux du patrimoine

La recherche-action pointe le développement des expositions, des colloques, des formations portés par les musées, les services d'archives municipaux ou départementaux. Cette mobilisation, encore trop rare, de professionnels de la collecte, de la conservation et de la valorisation de l'histoire et de la mémoire, participe à la dynamique territoriale de ces actions. Au plus près des territoires, disposant de savoir-faire spécifiques, porteurs de projets pouvant faire levier sur les dynamiques territoriales, ils doivent être des partenaires privilégiés des porteurs de projets. La qualité de l'articulation du projet au territoire pourrait être un des éléments participant à la prise de décision des collectivités territoriales et des services de l'État.

2.3. Améliorer la visibilité et la coordination des acteurs publics dans les territoires

Le portage de la thématique histoire-mémoire de l'immigration s'avère extrêmement divers au sein des services déconcentrés de l'État et des collectivités territoriales.

Alors que le paysage en matière de politique publique d'intégration est en mutation depuis 2006, la recherche-action témoigne de la difficulté qu'ont ces porteurs de projets à trouver dans certains territoires le bon correspondant, les modes opératoires adéquats, les thématiques privilégiées. Ceci d'autant plus que les acteurs publics peuvent être impliqués à différents niveaux et sans nécessaire coordination entre eux (porteur de projets, partenaire financier, partenaire technique, soutien politique et symbolique).

Si l'on considère que dans certaines régions, des institutions d'État et/ou des collectivités territoriales ont joué un rôle important dans l'émergence de réseaux histoire mémoire de l'immigration, une meilleure visibilité et cohérence des politiques publiques sur l'ensemble du territoire en terme de portage technique ou symbolique serait, à cet égard, porteuse de dynamique. C'est là un enjeu essentiel.

III Effets dynamiques, effets négatifs

3.1. Exploiter la singularité des territoires

La Recherche-action relève qu'il n'existe pas de corrélation systématique entre la part de la population immigrée sur le territoire et la dynamique territoriale des actions histoire mémoire de l'immigration sur ce même territoire.

D'autres facteurs semblent être à privilégier dans certains territoires pour développer des actions et une dynamique : les langues dans les territoires où la question de la langue régionale est importante, l'émigration dans les territoires marqués par ce phénomène (Bretagne, Auvergne), l'accueil des immigrés politiques dans des territoires marqués par cette histoire (Auvergne, Languedoc-Roussillon).

Pour certains territoires qui ont un rapport au passé complexe voire difficile, la construction de projets sur l'histoire et la mémoire de l'immigration peut s'appuyer sur la lutte contre les discriminations, les enjeux des apports culturels et de la diversité culturelle...

Ces exemples montrent que la mise en œuvre d'actions histoire mémoire de l'immigration doit tenir compte de l'écosystème historique et culturel local.

Une meilleure connaissance des rapports singuliers entretenus par les territoires avec l'altérité serait précieuse dans le développement de dynamiques territoriales.

3.2. Ne pas réduire l'histoire de l'immigration à l'histoire des territoires relevant de la politique de la Ville

La montée en puissance de dispositifs développés sur la géographie prioritaire de la politique de la Ville et la réorientation de l'Acse sur ces territoires ont fragilisé les actions relevant stricto sensu de l'histoire et de la mémoire de l'immigration. Certes il existe des zones de recouvrement et les financements de la politique de la Ville permettent de réaliser un grand nombre de projet histoire/mémoire de l'immigration. Mais cette extrême territorialisation d'un phénomène national/international fausse la réalité de l'implantation des populations immigrées en France (absence des zones rurales, non prise en compte de la richesse et de la diversité des parcours migratoires). A travers ce prisme, les caractéristiques culturelles et l'inscription dans le temps de l'histoire et de la mémoire de l'immigration risquent d'être oubliées.

Enfin, alors que le travail sur l'histoire et la mémoire de l'immigration vise à favoriser le vivre-ensemble en luttant contre les stéréotypes, cette singularisation «géographie prioritaire de la politique de la Ville» pose d'emblée la séparation, la relégation comme système de compréhension du phénomène migratoire.

Une articulation plus satisfaisante entre les deux champs pourrait être proposée à l'occasion de la rédaction de la nouvelle génération des contrats de Ville (2015-2020)

3.3. Investir dans des événements déclencheurs favorisant la porosité avec la société civile

La recherche-action révèle l'existence d'éléments/événements pouvant déclencher une dynamique territoriale. L'exposition consacrée à l'histoire et à la mémoire d'un territoire et de sa population, un festival valorisant la diversité culturelle, ... sont des moments privilégiés d'un processus de mobilisation et de développement de la dynamique. Pour autant, il n'y a pas d'automatisme.

Par delà les contenus de la proposition d'action culturelle, c'est la méthodologie de projet qui est ici essentielle. Si l'objectif est celui de favoriser l'émergence d'une dynamique locale, les temps de conception, de production et de médiation de l'objet doivent être autant que possible conçus comme devant permettre la perméabilité au partenariat. Le recueil de la mémoire orale, la sollicitation d'association de travailleurs ou d'associations «communautaires», la formation d'habitants-médiateurs sont autant d'éléments pouvant donner lieu à un rapport d'échanges équitables.

L'État, les collectivités territoriales, souvent prescripteurs de ces actions pourraient poser cette porosité comme l'un des critères de sélections des projets.

ANNEXE 9 : CONTRIBUTION DE LA DAAEN AU RAPPORT FINAL SUR LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

I Un rapide rappel historique

En 2009, sur décision du gouvernement, l'ACSE est recentrée sur la politique de la ville et la lutte contre les discriminations et la DAIC, "récupère" à la fois la gestion directe de l'intégralité du programme 104 et donc une plus grande marge financière pour soutenir des actions bénéficiant jusqu'alors de crédits de l'ACSE au titre de l'intégration des populations immigrées.

Entre 2008 et 2014, l'implication de la DAIC (désormais DAAEN) dans le domaine culturel, au sens large (histoire et mémoires de l'immigration ; actions culturelles en direction des immigrés et du grand public, soutien du musée de l'histoire de l'immigration...) est venue poursuivre et développer les interventions de l'ex-direction « de la population et des migrations » qui appartenait au ministère des affaires sociales.

II Le cadre d'intervention de la DAIC/DAAEN et les actions menées dans le domaine histoire/mémoire/cultures de l'immigration depuis 2009

A- le cadre d'intervention de la DAIC/DAAEN depuis 2009

L'action de la DAIC/DAAEN dans le domaine histoire, mémoires, cultures de l'immigration repose sur trois leviers : le soutien financier à travers l'appel à projets national et le partenariat avec les associations, l'appui financier et la relation aux services déconcentrés avec les services déconcentrés en charge des PRIPI (DRJSCS et DDCS), le partenariat avec le ministère de la Culture, en particulier dans le cadre de l'exercice conjoint de la tutelle sur l'établissement de la Porte Dorée.

1/ le soutien financier à travers l'appel à projets national 2010-2013 et le partenariat avec le secteur associatif

Dans ce domaine, l'intervention de la DAIC s'est développée à partir de 2010, avec l'organisation d'un appel à projets annuel dont l'un des axes a explicitement visé le champ "histoire, mémoires et culture". L'objectif était d'organiser l'attribution d'un volume de crédits devenu plus important, dans un cadre qui garantisse plus de sécurité juridique et de transparence vis-à-vis des porteurs de projets.

Cet appel à projet a eu pour effet de développer la professionnalisation des actions (contenus et procédures) et le nombre de structures financées. De nouveaux projets ont émergé et de nouvelles associations ont ainsi été identifiées ; le nombre de partenaires associatifs a été multiplié par 4 par rapport aux années antérieures à 2007. En 2010, 2011, 2012 une vingtaine d'associations nationales ou de projets à diffusion nationale ont été financés pour un montant moyen de 550 000 €/an (572 000 € en 2012). En 2012, les actions mémoire/histoire représentent 13% de toutes les actions financées par la DAIC dans tous les domaines. En 2013, l'appel à projet a suscité 80 demandes et 17 actions ont été soutenues (335 000 €).

Outre l'apport de financements, la DAIC a développé une fonction d'appui, d'impulsion de projets et de soutien au développement des coopérations entre associations.

2/ l'appui financier et la relation avec les services déconcentrés

Dans le cadre des programmes régionaux d'intégration aux populations immigrées (PRIPI et PDI-programmes départementaux d'intégration), les services déconcentrés en charge d'impulser la politique d'intégration DRJSCS et DCS ont pu soutenir également des actions autour de la mémoire et de l'histoire de l'immigration, en relation parfois avec les DRAC et les directions départementales des Archives (IDF, PACA notamment).

En région, tous les PRIPI 2010-2012 ne comportent pas un volet prioritaire histoire/mémoire de l'immigration, cette inscription relevant d'un choix de politique locale (priorités des DRJSCS, arbitrages du préfet de région, implication des collectivités territoriales) et d'un diagnostic territorial préalable (cf. tableau annexe 7). 14 DRJSCS ont conduit des actions dans ce domaine en 2011, 13 en 2012, pour un montant total avoisinant 356 000 euros en 2012. Bien qu'assez faible, la part des actions mémoire/histoire des budgets régionaux évolue positivement : 1% en 2010, 2,3 % en 2012.

Le bilan du financement des PRIPI 2012 réalisé par la DAIC sur 18 régions fait émerger trois ensembles de régions, selon le niveau de financement des projets :

-4 régions qui se distinguent par un financement fort (entre 50 000 et 1000 000 €) : Midi-Pyrénées, Paca, Aquitaine, Île-de-France. Ces quatre régions représentent à elles seules 70% des crédits régionaux histoire/mémoire de l'immigration du BOP 104. 19 associations sur 23 retenues en 2012 sont situées en Île-de-France.

Elles se caractérisent par une présence importante de populations immigrées, d'acteurs historiques de l'intégration et pour certaines, par un soutien national complémentaire. Cas singulier, l'axe mémoire est une priorité régionale du Pripi PACA.

-4 régions qui se situent dans une fourchette moyenne de financement (entre 15 000 et 30 000 €): Haute-Normandie, Bourgogne, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais.

-14 régions marquées par un financement inférieur 15 000 €. De fortes inégalités territoriales apparaissent dans de ce dernier groupe.

Dans quelques régions, des réseaux "histoire, mémoires" se sont développés et sont soutenus soit par le niveau national (Fonds européens pour l'intégration-FEI) soit par des crédits déconcentrés du programme 104 et d'autres financeurs (programme 147, conseils régionaux, conseils généraux, villes). Il est à noter que les collectivités territoriales, notamment des villes (Nantes, Toulouse, Strasbourg,..) mais aussi des conseils généraux (Val de Marne, Seine St-Denis, Paris) soutiennent ces initiatives et les considèrent comme des leviers pour favoriser un "vivre ensemble" apaisé sur leur territoire à travers la reconnaissance des mémoires multiples et le développement d'actions interculturelles.

Compte-tenu de la multiplicité de acteurs, un croisement des informations entre les actions financées par le BOP 147 (politique de la Ville) et les soutiens liés à la politique d'intégration serait intéressant pour mieux comprendre les choix réalisés en matière de politique nationale d'intégration et de lutte contre les discriminations. Une information mieux partagée permettrait en outre de mieux valoriser les actions financées.

3/ le partenariat interministériel

Le suivi et le financement du musée de l'histoire de l'immigration dans le cadre de la tutelle exercée sur l'établissement de la Porte Dorée depuis 2007, a été également l'une des missions de la DAIC/DAAEN jusqu'en 2014. Le partage de cette tutelle avec le ministère de la culture a favorisé un travail fréquent entre services, que ce soit sur les problématiques liées aux des projets associatifs ou au suivi financier et institutionnel de la CNHI.

B- les actions menées

A partir de ces trois leviers (financement des associations/animation territoriale/parteneriat interministériel), la DAAEN a pu construire et favoriser des coopérations entre associations et entre acteurs institutionnels de divers niveaux pour soutenir les actions suivantes :

1/le soutien à des activités de production de savoirs dans le domaine de l'histoire et de la mémoire de l'immigration et des activités de conservation du patrimoine de l'immigration.

2/Les actions visant le recueil des mémoires, leur valorisation et leur transmission

De nombreuses initiatives existent dans ce domaine et se traduisent par des productions de films, de DVD, d'ouvrages, de pièces de théâtre, d'expositions mais aussi des actions favorisant la transmission des mémoires par les migrants eux-mêmes à des collégiens et lycées. Plus récemment un partenariat très riche s'est noué avec la BNF autour de projets financés par le FEI.

Certaines actions croisent l'apprentissage linguistique et le travail de collecte de la mémoire des immigrés âgés ou l'implication de jeunes "des quartiers" dans le recueil de mémoires de résidents de foyers.

3/Des actions pédagogiques autour de la connaissance de l'histoire de l'immigration

Ces actions sont réalisées par des associations ou des maisons d'édition et permettent de disposer de supports, notamment BD ou albums utilisés par les enseignants et visant à sensibiliser les élèves (primaire et collégiens) aux problématiques de la migration et de l'exil.

III-La réforme de la politique d'intégration 2013-2014

Dans le contexte de la « refondation de la politique d'intégration » de février 2014, la Direction à l'accueil, l'intégration et la citoyenneté (DAIC) est devenue en octobre 2013, la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN). Ce changement correspond à un recentrage de ses missions sur le public primo-arrivant au sein d'une Direction générale des étrangers en France.

La « feuille de route » du gouvernement sur la réforme de la politique d'accueil et d'intégration de février 2014 a confirmé ces orientations. L'année 2014 a été ainsi une année de transition dans le domaine histoire/mémoire. La DAAEN a pu prolonger son soutien auprès de partenaires associatifs traditionnels, en favorisant l'évolution de projets d'une part en direction des primo-arrivants et d'autre part dans le domaine de l'interculturalité. Par ailleurs, elle pilote toujours le Fonds européen dédié à l'intégration (Fonds Asile Migration et Intégration -FAMI), qui continue à financer des actions dans le domaine histoire/mémoire de l'immigration.

Table des matières

RESUME	3
Introduction	5
I. Les acteurs et les actions	7
1.1 Généralités	7
1.2 Les actions privilégiées des réseaux d'acteurs : Être Visible et mobiliser	9
A. Des événements phares périodiques.....	9
B. Des plates-formes numériques d'information et de valorisation.....	10
1.3 Par-delÀ l'histoire et la mémoire de l'immigration	11
A. Diversité culturelle.....	11
B. Histoire ouvrière et des territoires.....	12
C. Lutte contre les discriminations.....	13
1.4 Les expositions itinérantes : une forte demande, une offre à interroger	13
II. acteurs associatifs, réseaux et dynamiques territoriales	16
2.1. Sept régions disposent de réseaux régionaux structurés	16
A. Trois réseaux constitués en associations loi 1901.....	16
○ Le Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration (2007) : un réseau pluriel et riche des différences de ces membres.....	16
○ Mémoires plurielles, Histoires et cultures en région Centre (2008) : un réseau pluriel et en développement.....	16
○ Le réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France (2010) : un réseau de militants associatifs et de chercheurs.....	17
B. Trois réseaux portés par des associations exerçant d'autres missions.....	17
○ Le réseau Traces (2000-2009 / 2014, porté par l'association Adate) : un portage tournant.....	17
○ Le réseau Histoire et mémoire des immigrations et des territoires (RHMIT, 2009, porté par l'association ACT) : un portage stable.....	18
○ Le réseau Mémoire et histoire de l'immigration en Champagne-Ardenne (2014).....	19
C. Un réseau porté par un collectif non constitué en association : le Réseau d'acteurs de la mémoire en Midi-Pyrénées (2013).....	19
2.2. Des territoires actifs avec ou sans dynamique régionale	20
A. Quatre régions dynamiques.....	20
○ L'Alsace : une dynamique portée par Strasbourg-Méditerranée.....	20
○ La Basse-Normandie avec Trait d'union France-Maghreb.....	20
○ Les Pays-de-la-Loire : trois acteurs structurants.....	21
○ La Bretagne, avec l'exposition Migrations.....	22
B. Trois régions avec des acteurs actifs mais sans dynamique territoriale.....	22
○ Le Languedoc-Roussillon.....	22
○ La Lorraine.....	23
○ La Franche-Comté.....	24
2.3 Des territoires plus fragiles	24
A. Cinq régions sans réseaux régionaux mais avec quelques projets.....	24
○ La Bourgogne.....	25
○ La Haute-Normandie.....	25
○ Le Nord-Pas de Calais.....	26
○ La Picardie.....	26
○ Le Poitou-Charentes.....	27
B. Trois régions peu actives sur le thème.....	27
○ L'Auvergne.....	28

○ Le Limousin.....	28
○ La Corse.....	28
III. Les collectivités territoriales et l'histoire et la mémoire de l'immigration.....	30
3.1 Les musées de territoire : des vecteurs de reconnaissance	30
3.2 Les services d'archives départementaux et municipaux.....	32
3.3 Les projets de lutte contre les discriminations et de médiation culturelle	32
3.4 Les Conseils régionaux : discrets mais actifs	33
A. Les services régionaux de l'inventaire	33
B. Conduite de projets et soutien aux acteurs associatifs.....	34
IV. Politiques et acteurs publics (1980-2014)	36
4.1. Histoire de l'immigration et politiques publiques (1980-2009)	36
A. Les décennies 1980-1990 : une reconnaissance des cultures immigrées ?	36
B. Une politique d'intégration impliquant un volet culturel :.....	38
du Fasild à l'Acse (2001-2009)	38
C. Politique de la Ville et enjeux mémoriaux.....	38
D. Un patrimoine de l'immigration entre reconnaissance et quête de légitimité (1982-2009)	39
4.2. Des acteurs institutionnels multiples et non coordonnés (2010-2014)	40
A. L'Acse : l'histoire et la mémoire pour lutter contre les discriminations	41
B. Le Haut Conseil à l'intégration	42
C. Le ministère de la Culture et de la Communication	42
○ Le MCC face au patrimoine de l'immigration en 2014	43
○ Un sujet transversal au sein du MCC	44
○ Les directions régionales des affaires culturelles.....	45
D. Le ministère de l'Intérieur – Daic/Daaen.....	45
○ L'appel à projet national (2010-2013).....	45
○ Les crédits déconcentrés des Pripri (BOP 14) sur la période 2010-2012	46
○ La réforme de la politique d'intégration en 2014.....	46
E. Les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche	47
F. Les autres ministères	48
○ Le ministère de la Défense.....	48
○ Le ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports	49
○ Le ministère des Affaires étrangères	49
○ Le ministère de la Justice.....	49
○ Le ministère de l'Éducation nationale	50
Synthèse conclusive.....	51
Lexique.....	53
Bibliographie	54
Annexe 1 : synthèses des rapports interregionaux	58
Annexe 2 : Méthodologie.....	66
Annexe 3 : composition du comité de pilotage.....	70
Annexe 4 : Liste des personnes hors comité de pilotage ayant collaboré à ce	
rapport par leurs réponses, leurs réflexions ou leur expertise	72
Annexe 5 : Exemples de festivals sur la diversité culturelle.....	74
Annexe 6 : Liste non exhaustive de laboratoires de recherche	75

Annexe 7 : tableau comparatif des régions.....	78
Annexe 8 : Pistes de travail pour dynamiser les actions histoire mémoire de l’immigration	80
Annexe 9 : contribution de la Daaen au rapport final sur les dynamiques territoriales.....	83

Table des illustrations

Figure 1. Carte de densité des structures ayant répondu au questionnaire.	7
Figure 2. Nature des porteurs de projet, élaborée à partir des retours du questionnaires.....	8
Figure 3. Assiette territoriale des projets, élaborée à partir des retours du questionnaire.	8
Figure 4. Répartition des différentes entrées thématiques, élaborée à partir des retours du questionnaire.....	9
Figure 5. Lieux d’accueil des expositions itinérantes.	14
Figure 6. Répartition géographique des expositions itinérantes repérées (2003-2014), élaborée à partir de repérage complémentaire au questionnaire.....	15
Figure 7. Carte de densité des expositions itinérantes repérées entre 2009 et 2014, élaborée à partir de repérage complémentaire au questionnaire.....	15